Beau et chaud
Vallée d'Ottawa et région de Montréal : — Beau et modérément chaud.

LE JOURNAL

Beau et doux
Région de Québec et Golfe — Beau et un peu plus chaud.

CINQUIEME ANNEE.—N° 230 MONTREAL. SAMEDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1904 LE NUMERO, UN CENTIN

LES SOCIALISTES EN ITALIE

Par vengeance, ils proclament une grève générale dans toute la péninsule

LA GREVE A COMMENCE HIER MATIN A MILAN

Rome, 16 septembre.— Pour protester contre une rencontre entre la police et des grévistes, au cours de laquelle 2 de ces derniers, un Sarde et un Sicilien, ont été tués, les Socialistes ont décidé de ptoclamer une grève générale dans toute l'Italie.

Cette grève générale à commencé aujourd'hui à Milan.

Le gouvernement prend des mesures extraordinaires pour enrayer ce mouvement. Toutes les dépêches au sujet de la grève sont interceptées.

GUILLAUME II ET LE TSAR NICHOLAS

Les deux empereurs auraient prochainement une entrevue à Skierniewice, Pologne

Berlin, 16 septembre.—Les journaux de ce matin publient des dépêches spéciales de Saint-Pétersbourg disant que le tsar Nicolas et l'empereur Guillaume auront une entrevue à Skierniewice (Pologne)!

Cependant, rien de positif ne confirme cette nouvelle ; on sait seulement que l'empereur Guillaume partira prochainement pour sa chasse de Cadinem, près de la frontière de Pologne.

Rien n'a encore indiqué d'une façon précise que ce voyage habituel de Guillaume II serait l'occasion d'une entrevue avec le tsar.

ACCIDENT DE BALLON MILITAIRE

Deux soldats ont été tués et deux autres gravement blessés

Vienne, 16 septembre. — Au cours d'exercices avec un ballon militaire, à Saint-Hulweisenburg, un brusque coup de vent a enlevé le ballon avec un certain nombre de soldats qui tenaient les amarres.

Huit soldats ont été projetés contre un rocher : deux autres ont été tués sur le coup, les six autres ont été très gravement blessés.

Le ballon a disparu.

LA REVOLUTION AU PARAGUAY

Les troupes du gouvernement sont mises en déroute par les forces révolutionnaires

Buenos-Ayres, 16 septembre.— Les négociations entre le gouvernement du Paraguay et les révolutionnaires ont complètement échoué.

Le navire révolutionnaire "Sajonia" a attaqué hier matin le port de San-Antonio, pendant que le général Ferreira attaquait la ville du côté de la terre avec de la cavalerie et de l'infanterie.

Le combat a duré trois heures et s'est terminé par la défaite et la déroute des troupes du gouvernement.

Le "Sajonia" est retourné à Villetta sans avoir perdu un seul homme.

UN PONT QUI S'EFFONDRE

Une vingtaine de personnes plus ou moins grièvement blessées

Stillwater (Minnesota), 16 septembre. — Le feu, au cours de l'après-midi d'hier, a pris à un pont en bois sur la rivière Sainte-Croix. Les pompiers de cette ville, aussitôt après que l'alarme a été donné, sont parties sur les lieux suivies d'un grand nombre de personnes. Quelques instants après leur arrivée, le pont s'est écroulé et plus de 40 personnes sont tombées à l'eau.

Une vingtaine de personnes ont été plus ou moins sérieusement blessées ou ont subi du commencement d'asphyxie. On croit que plusieurs autres ont été noyées.

AU THIBET

Conformément au traité signé récemment entre Anglais et Thibétains, les prisonniers des deux cotés ont été relachés

Lhassa (Thibet), 16 septembre.— Conformément aux termes du traité signé le 7 septembre entre les Anglais et les Thibétains, les prisonniers des deux côtés ont été relâchés.

Quelques-uns des prisonniers relâchés par les Thibétains étaient captifs depuis plus de 20 ans. Un vieillard, emprisonné pour avoir prêté assistance à Sarat Chandradas avait été enfermé dans une tour obscure et était devenu aveugle. Tout d'abord, il a refusé de croire à sa délivrance ; il était convaincu qu'on le menait à la torture.

LA GREVE DE MARSEILLE

Jusqu'ici, la grève a causé une perte de 63 millions de francs

Paris, 16 septembre.—Les articles d'un accord réglant les différends entre les dockers et la Compagnie générale transatlantique ont été présentés, mais on n'a pas encore de détails. Un millier d'hommes ont repris le travail sur les navires étrangers, abandonnant ainsi les grévistes.

Les patrons sont disposés à faire des concessions si les hommes acceptent et si M. Combes veut garantir la protection des travailleurs.

D'après les statistiques de la chambre de commerce, la grève a causé une perte de 63 millions de francs.

TROUVE MORT DANS SON LIT

Ottawa, 16 septembre— A Lusignan âgé de quarante-cinq ans, a été trouvé mort dans son lit, dans une maison de pension de la rue Albert.

On suppose qu'il est mort d'une syncope.

La Guerre Russo-Japonaise

Le général Kouropatkine fait rapport que les Japonais concentrent leurs forces près de Yentai et de Bentsiaputzé

Une dépêche de Moukden annonce que les principales forces japonaises sont en mouvement sur les flancs de l'armée russe

Jusqu'à présent toutes les attaques des Japonais contre les avant-postes russes ont été repoussées

LES CRITIQUES MILITAIRES RUSSES.

Saint-Pétersbourg, 16 septembre.— 3 heures 26 minutes du soir.—Les critiques militaires russes, dans leurs commentaires sur le rapport détaillé envoyé par le général Kouropatkine sur la bataille de Liao-Yang, paraissent d'accord à dire que le feld-maréchal Oyama n'ayant pas atteint le but qu'il se proposait, les honneurs de la bataille appartiennent plutôt à Kouropatkine qu'au commandant-en-chef japonais.

Le "Novoé-Vremya" établit un parallèle entre la bataille de Liao-Yang et celle de Borodino, alors que l'abandon de Moscou à Napoléon, par le général Kutusoff, a été suivi de la désastreuse défaite des Français.

UN RAPPORT DU GENERAL KOUROPATKINE

Saint-Pétersbourg, 16 septembre.— Le général Kouropatkine fait rapport que des reconnaissances ont démontré que les Japonais se concentrent près de Yentaï et de Bentsiaputzé. Il y a aussi mouvement de corps japonais dans la vallée du fleuve Liao.

LESMOUVEMENTS DES JAPONAIS

Moukden, jeudi 15 septembre.—Dépêche arriérée.—D'après des avis de sources chinoises, les Japonais ont laissé une garnison à Liao-Yang et que leurs principaux corps manœuvren sur les flancs russes.

Toute la population chinoise de Liao-Yang travaille aux défenses des Japonais dans cette place.

UNE ESCARMOUCHE.

Moukden, 16 septembre.—De bonne heure ce matin, 26 blessés, appartenant à la division des Cosaques du major-général Mistchenko, ont été amenés à Moukden.

On n'a pu obtenir aucun détail sur l'escarmouche. On ne sait pas si c'est une simple affaire d'avant-poste ou le commencement de la marche des Japonais sur Moukden.

LES JAPONAIS DANS L'EST.

Moukden, 15 septembre. — Dépêche arriérée.— On rapporte ici que les Japonais avancent de l'èst sur Moukden.

Une nombreuse force russe est prête à les recevoir.

LE GROS DE L'ARMEE JAPONAISE.

Saint-Pétersbourg, 16 septembre. — 5 heures 35 minutes du soir. — La dépêche de Moukden à la "Presse Associée" annonçant que, d'après des avis de sources chinoises, les Japonais avaient laissé une garnison à Liao-Yang et que leurs principaux corps manœuvraient sur les flancs russes, est en partie confirmée par celle du général Kouropatkine rapportant que les Japonais se massent sur les flancs des Russes ; qu'une force nombreuse se concentre à Bentsiaputzé, à 20 milles au sud-est de Moukden, et qu'une autre force, sont on ne connaît pas le nombre, s'avance dans la vallée du Liao. Toutefois, le gros de l'armée du feld-maréchal Oyama est encore près de Yentaï, campé sur les hauteurs entre les mines et le chemin de fer.

Bien que le ministère de la guerre ne s'attende pas à une marche en avant immédiate, il regarde la disposition préliminaire des forces japonaises comme indiquant que les Japonais, quand ils avanceront, ont l'intention d'attaquer du côté de l'est. Ils paraissent vouloir éviter le territoire à l'ouest du fleuve Liao, probablement parce que le sol en est plat et donnerait aux Russes l'avantage de leur supériorité en cavalerie.

Des réfugiés chinois, arrivés à Moukden, rapportent que les Japonais pillent Liao-Yang.

UN DEMENTI.

Le général Sakharoff, dans une dépêche, oppose un démenti formel à plusieurs déclarations du feld-maréchal Oyama. Il dit que les prétendues balles dumdum trouvées à Liao-Yang, sont simplement des balles régulières, à bout carré, du revolver en usage dans le service. Elles sont du même calibre que le fusil russe de 1891; elles sont en plomb, sans enveloppe, et ne sont nullement des dumdums.

Le général dément aussi la déclaration que les Japonais aient capturé une grande quantité de munitions et le matériel roulant des Russes.

LES JAPONAIS REPOUSSES

Saint-Pétersbourg, 16 septembre. — Une dépêche de Moukden dit que jusqu'à cette heure les patrouilles russes ont repoussé aux avant-postes toutes les attaques des Japonais et que les communications avec Sinmintin ne sont pas interrompues.

D'après cette dipêche tous les traînards russes sont arrivés à Moukden.

PROMU

Le général Samsonoff a été promu au grade de général de division.

LE CIRCUMBAIKAL

On annonce que le chemin de fer circumbaïkal sera ouvert à la fin de septembre.

UN MESSAGE DU TSAR NICOLAS

Londres, 16 septembre.— Une dépêche de Moukden à une agence de nouvelles, datée du 16 septembre, dit qu'un ordre du jour, lancé aujourd'hui par le général Kouraptkine contient le message suivant de l'empereur Nicolas:

"Je vois par votre rapport qu'il vous était impossible de conserver la forteresse de Liao-Yang, parce que l'ennemi menaçait de couper vos communications. La retraite de toute l'armée, en face de si grandes difficultées par de si terribles chemins, a été une opération effectuée excellemment. Je vous remercie et je remercie vos splendides troupes pour leur œuvre héroique et leurs sacrifices constants. Que Dieu vous garde. (Signé) NICOLAS".

Commentant le message de Sa Majesté, le général Kouropatkine a dit qu'il contenait un nouveau témoignage de grande bienveillance de la part de l'empereur. Il a ajouté:

"Je suis fermement convaincu que dans l'œuvre que doit accomplir l'armée de Mandchourie, chaque soldat fera de son mieux pour remporter la victoire sur l'ennemi et se montrer digne de la confiance de l'empereur."

Le général Kouropatkine a donné ordre que le message de l'empereur soit lu à toutes les troupes en grande solennité.

A SAINT PETERSBOURG.

Saint-Pétersbourg, 17 septembre. — 2 heures 25 minutes du matin.—Le ministère de la guerre a reçu le rapport d'une apparente concentration des Japonais contre les flancs de l'armée du général Kouropatkine, en prévision d'une marche sur Moukden.

Bien qu'il ne soit pas en position de confirmer ou de démentir ce rapport, le ministère de la guerre serait étonné que le feld-maréchal Oyama eût pu,en un si court espace de temps organiser ses forces pour une marche sérieuse sur Moukden.

A PORT-ARTHUR

Saint-Pétersbourg, 16 septembre.— Une dépêche de Kharbine dit que le rapport saivant a été reçu de Port-Arthur.

"Le moral de notre garnison est excellent et il n'y a pas d'apparence que les provisions viennent à manquer. Port-Arthur est préparé à faire une longue et opiniâtre défense.

"Les Japonais fortifient puissamment leurs positions près de l'isthme de Kintchéou et se retranchent devant Port-Arthur."

D'APRES UNE DEPECHE DE TCHEFOU

Tché-Fou, 16 septembre.—1 heure 30 minutes du soir.—Entre le 8 et le 10 septembre, les Japonais ont capturé un fort sis sur une haute colline à deux milles à l'est de la Montagne d'Or. Le combat n'a pas été très rude.

Les Japonais ont pu rester dans le fort, parce que la poudre dont se servaient les Russes sur la Montagne d'Or était de si mauvaise qualité qu'un grand nombre d'obus n'ont pu atteindre leur but, tandis que d'autres n'explosaient pas.

Les nouvelles ci-dessus ont été apportées ici par un Chinois intelligent qui a quitté Port-Arthur ces jours-ci. Il a ajouté que les Japonais travaillent à miner les positions russes dans l'intention de les faire sauter. Il dit que ces travaux avancent lentement, mais qu'ils réussiront probablement.

De leur côté, les Russes ont placé des explosifs sous les édifices publics, les quais, les arsenaux et toutes les constructions que l'ennemi pourrait utiliser en cas de victoire. Tout sauterait, si les Japonais entraient dans la ville.

La maison anciennement occupée par le vice-roi Alexieff a été frappée par un obus et partiellement détruite.

Les munitions diminuent, mais la garnison a des vivres en abondance.

Un autre projectile a atteint un destroyer en réparations, dans le port, et l'a mis en pièces, tuant 7 matelots. La flotte japonaise vient tous les jours de plus en plus près lancer des obus sur la rade.

Le fort canturé par les Japonais n'est pas regardé comme étant d'une grande importance pour la défense. c'était une position avancée des Russes.

Les 5 canons de 11 pouces, sur la Montagne d'Or, ont été de nouveau pointés vers la terre.

Tous les canons de la flotte russe, excenté ceux de 10 et 12 pouces, ont été montés sur les diverses fortifications.

Il ne reste plus que six navires en état de livrer bataille.

ALEXIEFF ET KOUROPATKINE

Paris, 16 septembre. — Le correspondant de "l'Echo de Paris" à St-Pétersbourg dit que le vice-roi Alexieff, pour faire cesser la propagation de nouvelles relatives à de prétendus froissements entre lui et le général Kouropatkine, a demandé au tsar de lui retirer le titre de commandant des forces russes de terre et de mer en Extrême-Orient.

Il a demandé à n'être plus chargé que de fonctions politiques.

On dit que le stsar a consenti.

A SYDNEY

La tempête de jeudi a été la plus violente depuis celle d'aout 1873

Sydney, N.-E., 16 septembre. — La tempête d'hier après-midi était la plus violente qu'on ait vue depuis celle d'août 1873. Elle a été particulièrement forte sur la côte sud, mais aucun dommage sérieux aux vaisseaux n'a été rapporté.

A North Sydney, la goélette de pêche "Golden Hope" de Gloucesteret la goélette "Mary Helen", ne Glace Bay, ont été chassées à la côte, les deux faisant beaucoup d'eau.

Le service du télégraphe et du téléphone est virtuellement désorganisé partout.

PAS ENCOURAGEANT

Un médecin aliéniste prétend que dans 500 années d'ici la moitié de la population du monde entier sera folle à lier

Chicago, 16 septembre.—Une statistique que vient de publier le docteur V. H. Podstata, surintendant du Dunning Insane Asylum, dit qu'il y a dans cette ville une personne atteinte de folie sur 150, et que, de plus, 1 personne sur 5 a des tendances à être frappée d'aliénation mentale.

Le docteur James P. Lynch, le docteur Oscar A. King et le juge Orrin Carter et nombre d'aliénistes déclarent comme le docteur Podstata que depuis 10 ans le nombre des cas de folie a considérablement augmenté dans le monde entier, mais à Chicago plus que partout ailleurs. Le nombre des cas a en effet quadruplé ici au cours des 50 dernières années.

Mais tout ceci n'est rien, le docteur Lynch déclare en effet être certain que dans 500 années d'ici la moitié de la population du monde entier sera folle à lier, et que 300 années plus tard, les personnes qui auront conservé toute leur raison seront de véritables merveilles.

New-York, 16 septembre.—Un incendie, pendant la nuit, à Rolly, comté d'Adair (Kentucky), a détruit la maison de M. et Mme Jesse Sapp qui ont reçu des brûlures mortelles. Leurs 5 enfants ont été brûlés vifs.

LA NAVIGATION AERIENNE

M. Bell, le fameux inventeur du téléphone, entreprend la solution de ce grand problème

OU RESIDE LA DIFFICULTE

M. Alexander Graham Bill, l'inventeur du téléphone, était au Windsor avec Madame Bell, mercredi.

Depuis qu'il a acheté cette fameuse invention du téléphone, le Dr Bell a consacré son talent à la solution de deux autres problèmes scientifiques, et particulièrement de celui de la navigation aérienne.

D'après le savant inventeur la plus grande difficulté à vaincre dans la solution de ce problème, est celui de la structure du ballon. C'est à cette question que le Dr Bell a consacré la plus grande partie de ses réflexions. M. Bell croit beaucoup à la possibilité et à la réalisation de cette invention, dans un avenir rapproché.

M. et Mme Bell sont repartis pour le cap Breton, hier matin.

LA CONVENTION DE SARATOGA

Les républicains de l'Etat de New-York choisissent leurs candidats pour les prochaines élections

Saratoga (New-York), 16 septembre.—La convention républicaine de l'Etat de New-York vient de choisir les candidats du parti pour les prochaines élections.

M. Francis W. Higwins, qui est actuellement lieutenant-gouverneur, a été choisi comme candidat aux fonctions de gouverneur. Il était appuyé par le gouverneur actuel, M. Odell, dont l'influence a triomphé dans la convention, malgré les efforts du sénateur Platt.

Les autres candidats choisis sont :

Lieutenant-gouverneur, M. Linn Bruce, du comté de New-York ;

Secrétaire d'Etat, John F. O'Brien, de West Chazy, comté de Clinton.

Contrôleur, Otto Kelsey, de Geneseo comté de Livingston ;

Trésorier de l'Etat, John Walameier de Tonawanda, comté d'Erie ;

Attorney général, Julius M. Mayer, du comté de New-York ;

Ingénieur de l'Etat, Henry A. Van Alstyne, de Chatham, comté de Columbia ;

Chief Justice de la cour d'appel, Edgar M. Cullen, de Brooklyn ;

Juge de la cour d'appel, William E. Werner, de Rochester, comté de Monroe.

L'ELECTION DE GREY-NORD

On a continué hier l'enquête dans le procès en invalidation de l'élection de M. McKay

Owen-Sound, Ont., 16 septembre.— Le procès en invafidation de l'élection de Grey-Nord s'est continué aujourd'hui,

Une maîtresse de pension, Mme McComb, a déclaré qu'un étranger avait fait visite à un de ses pensionnaires, Wm. Fessey, et qu'elle avait écouté la conversation qui s'était faite aux sujets de votes et d'étrennes. Il est revenu quelques jours plus tard et quelque chose a passé de l'étranger à Fessey. Elle avait appris plus tard, de Fessey, que c'était de l'argent pour son vote.

Jugement sur ce chef n'a pas été rendu.

Henry Hughson, d'Owen-Sound, a juré que, quelques jours avant l'élection, un étéanger lui avait offert cinq dollars pour rester chez lui le jour de l'élection. La nuit avant l'élection, le même étranger était revenu chez lui et avait laissé une somme d'argent dans une enveloppe.

Hughson a aussi juré qu'il avait reçu deux autres billets de cinq dollars, de sources différentes, pour influencer des votes.

Ce cas a été remis à samedi.

R. Foster et Peter Trotter, charretiers à l'emploi de Davis Smith et Malone Company, ont tous deux juré que Wm. Wright, employé de la même company, leur avait demandé de voter pour Mackay et qu'ils avaient avaient eu des billets de cinq dollars: Un ayant été laissé dans la crèche et l'autre ayant échappé sur la rue de façon à ce que Trotter fût pût le ramasser.

Wm. J. Wright, était appelé, a contredit cette histoire, mais il a dit qu'il leur avait demandé, en "riant", de voter pour les libéraux.

Il a aussi admis qu'il avait conduit en voiture, un nommé Farrow, de Walters-Falls, au bureau de votation, et qu'il avait payé pour le louage de la voiture à même son propre argent qu'il avait gagné.

Après une longue discussion par l'avocat, les juges ont décidé que l'agence n'était pas suffisamment prouvée et la cour s'est ajournée à demain matin.

L'EXPEDITION DE L'"ARCTIC"

On ne croit pas que le steamer puisse partir avant lundi

Québec, 16 septembre (spéciale). — Le capitaine Bernier a mis de l'eau dans son vin. C'est le lieutenant-Colonel Gourdeau, sous-ministre de la marine et des pêcheries, qui est arrivé hier, et non le ministre lui-même. Peu de temps après, le capitaine Bernier a eu une entrevue avec lui. La difficulté a été réglée, et le capitaine a signé un engagement comme chef d'équipage (sailing master) sur le steamer "Arctic". On ne croit pas que le steamer puisse partir avant lundi prochain.

LES LISTES ELECTORALES

L'impression en est virtuellement finie à l'imprimerie du gouvernement

Ottawa, 16 septembre.—On dit que l'impression des listes électorales est virtuellement finie au bureau du gouvernement. L'équipe de nuit a été mise de côté, de même que le personnel supplémentaire.

On imprime encore des listes à Montréal, Toronto et London. C'est à ces places qu'il y a retard.

M. COMBES ET LES FRANCS-MACONS

Paris, 16 septembre.—A une réunion des loges du Grand Orient une commission a préparé une adresse qui va être envoyée à M. Combes pour l'assurer des sympathies des loges, exprimer la confiance qu'il continuera la guerre contre le cléricalisme et qu'il introduira ensuite des réformes politiques et militaires.

ARTILLEURS ARRETES

Athens, Ohio, 16 septembre.—Sept artilleurs de la quatorzième batterie des Etats-Unis, de Fort Sheridan, sont en prison, accusés d'avoir aidé à tuer le caporal Charles Clark dans les rues d'Athens, pendant les manœuvres militaires le 9 août.

Ce sont : les sergents Lott et Snyder, le trompette Plumber et les soldats Johnston, Davidson, Barnett et Pierson.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

New-York, 16. Arrivé : "La Touraine" du Havre.

Quuenstown, 16. — Arrivé : "Campania," de New-York.

Liverpool, 16. — Arrivé le 15 : "Baltic," de New-York ; "Carpathia," de New-York ; le 16 : "Republic," de Boston.

Hambourg, 16. — Arrivé : "Moltke," de New-York.

Plymouth, 16. — Arrivé : "Bremen," de New-York.

St- Michel, 16. — Arrivé : "Hohenzollern," de New-York.

CARNET SOCIAL

SOIREE INTIME

Il y avait réunion intime, jeudi soir dernier, chez Mme A. Vanier, 3253 Notre-Dame, Ste-Cunégonde. La gaieté ne s'y est pas démentie un seul instant, et les amusements se succèdaient comme par enchantement. Que les bonnes heures sont courtes !

MARIAGES

Octobre semble avoir été choisi de prédilection pour nos mariages cette année, et chaque jour, ou à peu près, sera époque joyeuse pour nos "petites mariées". A la longue liste de ces déserteurs du célibat, il nous fait plaisir d'ajouter le nom de M. Jos. O. Quenneville, pharmacien, qui doit épouser Mlle Sicotte de Boucherville.

Pour le 20 courant, le mariage de M. Ed. Fiset, fils de l'hon. M. Fiset, de Rimouski, à Mlle May Pouliot, fille de l'avocat Pouliot, aussi de Rimouski.

M. Jules Duchastel de Montrouge, épousera Mlle Jeanne Lacoste, fiille de Sir Alexandre Lacoste, le 25 octobre prochain et non au mois de janvier comme nous l'avons annoncé l'autre jour.

Pour la mi-janvier, le mariage de M. le Dr Alexandre St-Pierre, de Trois-Rivières, à Mlle Blanche Barsalou, de Montréal.

SOREL

Mlle Robertine Lefebvre, une de nos charmantes concitoyennes, est de retour d'un voyage dans le bas du fleuve, où elle a passé à peu près deux mois.

NOS ECHEVINS

MM. les échevins Vallières, Bastien, Lapointe, Leclaire et Nelson, sont partis pour visiter l'exposition de St. Louis.

DEPARTS ET RETOURS

M. le juge Desnoyers et sa famille, sont de retour à la ville, après une villégiature à St-Vincent-de-Paul.

M. le juge Lanctôt et sa famille sont revenus de leur villa "Lavigne'j sur le Lac Des Deux-Montagnes, où ils ont passé l'été.

Mme Jas. et Mlle Kathleen McShane arrivent d'un joli voyage dans les Adirondacks.

M. Guy Hamel, de la rue Sherbrooke, est de retour à la ville, après un voyage à l'Ile d'Orléans.

M. le Docteur Rodolphe Boulet, de l'Institut Ophtalmique, sera de retour, dans quelques jours, d'un long voyage dans le sud des Etats-Unis.

Le Principal, Peterson du McGill, est un des passagers du Tunisian, de la ligne Allan, attendu ici ce matin.

Le Major-Général et Lady Carrington, de Londres, sont partis hier de Montréal, après une assez longue visite au Canada.

VISITEURS

M. Von Ogden Vost, le secrétaire général de la "United Society of Christian Endeavor", de Boston, est au Windsor.

M. G.-H. Walsh, agent général des passagers du Québec Central, était à Montréal, ces jours derniers.

Clarence D. Waters, agent à St-Johnsbury, Vt., pour la ligne "National Despatch Great Eastern", était de passage à Montréal, jeudi.

Le Dr Alexandre Bell, l'inventeur du Téléphone, est à Montréal.

Le Dr J.-A. Ross et Mlle B. Ross, de Ste-Flavie, sont dans noere ville, pour quelques jours.

Mme Louis Lussier, épouse de l'avocat de ce nom à St-Hyacinthe, était en visite chez Mme Montarville de la Bruère, rue Dorchester.

ON REVIENT A LA VILLE

Le Rév. Rr. Barclay revient de son voyage annuel de l'autre côté de l'Atlantique. Il est à bord du "Lake Champlain", attendu à Québec. Il est accompagné de son fils.

Les demoiselles Campbell, de la rue Peel, sont revenues de Gaspé

Mme C.-A. Sharpe et sa famille sont rentrées à la viile, après avoir passé la belle saison à Ste-Anne de de Bellevue.

COURRIER DE SHERBROOKE

Feu M. Pierre Jalbert.— Mariage à l'horizon.— Au conseil de ville.— Un bonus.— Excursion.—Au Comptoir d'Industrie laitière.

16 Septembre 1904.

La mort de M. Pierre Jalbert, maître-charretier et entrepreneur de pompes funèbres, arrivée mardi soir, a été une triste surprise pour notre population.

M. Jalbert a succombé à une syncope du cœur, après quelques heures de maladie. Il habitait Sherbrooke-Est depuis quelques années. Précédemment il était à Windsor-Mills. Il laisse une épouse et une nombreuse famille. M. Jalbert était âgé d'environ cinquante ans. C'était un brave citoyen et un homme très actif.

—M. Louis Choquette est retourné, samedi, aux Etats-Unis après avoir passé une semaine chez son frère. M. Edouard Choquette, et visité sa sœur Mme E. Beaudry.

—M. Gagné, condamné en Cour du Magistrat pour possession illicite de liqueurs, n'est pas M. Jos. Gagné, marchand-épicier, angle des rues Queen et Liverpool.

—Le Conseil de Ville a siégé, mardi soir, sous la présidence du promaire McManamy.

Le règlement pour accorder un bonus et une exemption de taxes à la Modern Bedstead Co., a été lu une première et une deuxième fois et laissé sur la table pour son adoption à la prochaine réunion du conseil. Parmi les clauses de ce règlement nous en remarquons une nouvelle, par laquelle la compagnie devra fermer son usine, les jours d'élections municipales entre les heures de une à six.

Sur une proposition du conseiller Lanctôt le chef de police est autorisé de remettre en vigueur la licence de M. O. Bourget, charretier.

—Une lettre de M. J. E. Genest, concernant une réclamation de $275, pour compilation des règlements de la ville en 1899, est référée au comité des finances. Après quelques affaires de routine le conseil est ajourné à mardi, le 29 courant, pour examen du rôle d'évaluation.

—M. le professeur de Bellefontaine et Madame de Bellefontaine ont été réengagés par la Commission Scolaire protestante, pour enseigner le français dans les écoles anglaises de la ville.

—M. et Madame J. S. Mitchell sont en excursion de pêche au lac Breeches.

—Le 20 courant, M. D. J. McManamy épousera à l'église St-Patrice, Melle Sara McCarthy, fille de M. P. E. McCarthy.

—Un très grand nombre de personnes profiteront de l'excursion de l'Harmonie, samedi, pour aller visiter Québec. Cette excursion sera une des plus populaires de l'Harmonie.

—A la vente du Comptoir d'Industrie Laitière de Sherbrooke, tenue lundi, le beurre a été acheté à 18 1-8, 18 3-8 et 19 1-8 centins.

Il a été vendu 428 boîtes de beurre. Le fromage mis en commission n'a pas été vendu. Le prix offert n'a pas été trouvé satisfaisant.

COURRIER D'OTTAWA

La commission scolaire.— Deux autres démissions.— La réorganisation de la police.— Texte de la décision des commissaires de police.— Un fatal accident.— Mariage à l'horizon.

16 septembre 1904.

—Le dernier mot n'est pas encore dit au sujet de la commission scolaire et la situation devient chaque jour plus critique. A l'assemblée, mercredi, la démission de M. le commissaire Boileau, du quartier Victoria, a été acceptée, sans beaucoup de remarques. La démission de ce dernier est pour protester contre l'administration des écoles d'une manière générale.

Deux autres démissions ont été présentées et celles-ci ont causé une grande surprise. Ce sont celles de MM. O. Forest et McGrail, représentants des quartiers Centre et Wellington.

Dimanche dernier, M. le curé Whelan, de St-Patrice, a fait certaines remarques sur l'administration des écoles et a surtout attaqué le comité de construction pour les retards apportés dans les améliorations au lycée irlandais. Ces remarques ont eu une portée plus grande qu'on le pensait et comme résultat, M. McGrail, représentant irlandais du quartier, a donné sa démission mercredi soir. Dans son discours d'adieu à ses confrères, il dit qu'il a toujours travaillé dans l'intérêt de ses électeurs et a fait tout en son pouvoir pour donner satisfaction au public. Il n'est nullement responsable des retards apportés aux améliorations du lycée irlandais et a souvent demandé que ces travaux soient poussés avec plus de vigueur.

M. le commissaire Forest, du quartier Centre, donne aussi sa démission et blâme fortement le président McGuire. Il l'accuse d'avoir faussement dit aux entrepreneurs Holbrook et Sutherland, que M. Forest, par son vote, leur avait fait perdre le contrat d'une des dernières écoles. M. Forest explique sa conduite.

Le président McGuire nie l'accusation et dit que M. Holbrook lui a déclarr quil avait vu dans certains journaux des renseignements à cet effet.

M. Côté regrette la décision de ses confrères et demande qu'elle soit reconsidérée.

M. Foran, en ce qui concerne M. McGrail, dit que M. le curé Whelan a parfaitement le droit de dire ce qu'il pense de la commission scolaire, mais il est sincèrement d'opinion que, s'il connaissait véritablement les choses, il avouerait que les commissaires ne peuvent rien faire de plus.

Une motion est ensuite adoptée demandant aux commissaires Forest et McGrail de revenir sur leur décision.

Le secrétaire McNicholl lit ensuite la lettre de démission du commissaire Boileau, du quartier Victoria, qui se plaint de l'administration des écoles. Il blâme le retard apporté dans l'engagement d'instituteurs, la manière que les finances sont gérées et le système adopté pour la construction de l'école Guigues.

La démission de M. Boileau est adoptée.

—La sensation du jour à Ottawa, est la question de la réorganisation de la police, que les commissaires feront d'ici à quelques jours.

L'avocat de la couronne, M. J.-A. Ritchie, doit prendre incessamment des procédures criminelles contre Charles Kelly, du club Chaudière, pour avoir tenu une maison de jeu.

Telle est la décision prise par la commission de police, à uneassemblée tenuemercredi après-midi, après avoir pris en considération l-enquête Walters et autres accusations.

Les commissaires en sont venus à la conclusion qu'une réorganisation complète du département de la police était nécessaire.

L'accusation de Hal. Walters contre le policier Ryan, d'avoir dit: "Kelly retire ta tête de ta fenêtre quand je passerai", a été considérée non nrouvée par Walters et les commissaires ont acquitté Ryan.

L'accusation de Kelly contre Walters d'anoir essayé de lui extorguer de l'argent, a aussi été déclarée non prouvée.

Burns, qui a avoué avoir accepté de la bière et un cigare de Kelly, sera réinstallé dans la police grâce au fait qu'il a avoué sa faute. Il reprendra son poste dans deux semaines.

Les détails de la réorganisation de la police n'ont pas encore été décidés, mais il suffit de mentionner le mot employé par les commissaires, "cleaéing out", relativement à ce remue-ménage, pour reconnaître que plusieurs têtes tomberont sous la guillotine de la commission.

Quelle sera la première victime?

Voici le texte même de la décision des commissaires relativement à l'enquête de la police.

"Que l'accusation de Charles Kelly contre le policier Walters n'est pas prouvée.

"Que le policier Ryan soit exonoré de l'accusation portée contre lui.

"Que le témoignage du constable Heanley dans l'enquête et particulièrement la partie se rapportant à l'entrée dans son livre supposée avoir été écrite lorsque l'affaire s'est déroulée, n.est pas satisfaisante. Que, pour cette eaison et aussi parce que sa conduite en d'antres occasions, à la connaissance de la commission, n'est pas à son crédit comme membre du corps de police, les commissaires lui donnent son songé.

"Que la démission du constable Walters soit acceptée.

"Que le constable Burns, lors de son témoignage, a admis avoir accepté des cigares et une bouteille de lager de Charles Kelly, soit suspendu pour avoir enfreint un règlement sur lequel la commission se montre très sévère. Néanmoins, vu qu'il a franchement admis sa faute, il sera installé dans deux semaines.

"Que M. T.-A. Beament a fait une plainte contre le constable Walters disant qu'il avait parlé à un témoin par téléphone pendant l'enquête et que cette plainte est non justifiée, malgré que personne de la police n'a le droit de se procurer des renseignements de cette manière.

"Que, d'après la preuve entendue à l'enquête, le bureau a prié l'avocat de la couronne de prendre la direction d'une poursuite contre les parties responsables, pour avoir maintenu une prétendue maison de jeu.

"Que le bureau s'occupera, de plus, de la question de savoir si aucun membre de la force de police a commis quelqne négligence dans l'accomplissement de son devoir relativement à cette prétendue maison de jeu; et aussi pour toute l'organisation, la discipline et la conduite générale de la force de police."

—Un malheureux accident dans lequel une femme bien connue a perdu la vie, est arrivé, mercredi après-midi, à la traverse à niveau du Pacifique Canadien, à Mechanicksville.

La victime, madame Philippe Beaudry, demeurait au No 19 rue Murray, et était âgée de 78 ans.

Mercredi matin, madame Beaudry, plus communément connue sous le nom de Leteau, partit de chez elle ponr aller visiter sa belle-fille, madame Moïse Leteau, à Mechanicksville. Elle avait reçu une lettre qu'elle voulait montrer à ses parents. Elle passa la journée à cet endroit, et vers cinq heures, elle se mit en route pour retourner chez elle.

Il pleuvait à verse à ce moment et probablement, la malheureuse victime ne s'aperçut pas de l'approche d'un train, juste au moment où elle mettait le pied sur la traverse à niveau No. 2. Le train transcontinental en route pour l'Est, arrivait à toute vitesse. Le mécanicien Doherty fit siffler la locomotive et appliqua les freins, mais il était trop tard et en un instant Mme Beaudry était frappée avec une force extrême et lancée à 30 pieds plus loin, en bas du talus. Le mécanicien arrêta le train et les employés, témoins de l'accident, se portèrent à son secours. Ils trouvèrent la malheureuse femme, le crâne enfoncé et portant d'autres blessures graves. Elle était morte instantanément. Le corps fut embarqué à bord du convoi et transporté à la gare. De là il fut transporté à la Morgue Rogers où le coroner Baptie après avoir formé un jury avec M. Ab-Hudson comme président, examina le corps et ajourna l'enquête à hier soir dans la salle de la Cour du comté, au palais de Justice.

M. Philippe Beaudry, mari de la malheureuse victime de cet accident a reçu la fatale nouvelle mercredi soir, et s'est rendu immédiatement à la Morgue où il a établi l'identité du cadavre.

A part son mari, madame Beaudry laisse un fils d'un premier imariage M. Moise Leteau, et une fille, madame C. O. Leclair, de la rue Murray.

Mlle Irène Sincennes arrive de la Malbaie, où elle était l'hôtesse de Mme Louis Masson.

M. et Mme Ferdinand Bayard ainsi que leur fille Eva sont partis hier matin pour l'Exposition de St-Louis. Au retour ils visiteront Chicago et Détroit.

CAMELEONE.

Souffrirent Bien des Années d'une Complication de Maladies de la Femme

Deux Femmes Robustes qui Doivent le Rétablissement de Leur Santé et Leur Utilité au Pe-ru-na

MME J. E. FINN, 82 East High St., Buffalo, N. Y., écrit:

The Peruna Medicine Co., Columbus, O.

Messieurs: "Il y a quelques années j'étais obligée de renoncer à toutes relations sociales, car ma santé était complètement ruinée. Le médecin me conseilla un changement absolu et le repos pendant un un. Comme cela était hors de question pour quelque temps, je commençai à chercher d'autres moyens de rétablir ma santé.

"J'avais souvent entendu parler du Peruna comme un excellent tonique, de sorte que j'en achetai une bouteille pour voir ce qu'il ferait pour moi, et il s'est emparé certainement de mon système et m'a rajeunie, et en moins de deux mois j'étais en parfaite santé, et maintenant quand je me sens épuisée ou fatiguée, une dose ou deux de Peruna est tout ce dont j'ai besoin."—Mme J. E. Finn.

Le catarrhe pelvien est une expression frappée par le Dr. Hartman, couvrant toute cette nombreuse classe de maladies que l'on avait l'habitude de désigner sous le nom de faiblesse de la femme. La partie inférieure de l'abdomen est appelée par les anatomistes le pelvis. Les organes contenus dans cette partie du corps sont désignés sous le nom d'organes pelviens. Il y en a plusieurs, très délicats et sujets au catarrhe. Peu de femmes échappent entièrement au catarrhe de ces organes. Alors que chaque cas présente quelques différence minime de détail, tous les cas se ressemblent en réalité. Le Peruna ne soulage pas ces cas en affaiblissant temporairement quelque symptôme, mais par l'enlèvement de la cause. Plus d'une femme peut attester que le traitement local ne guérit pas d'une façon permanente. Une multitude de femmes vont constamment de médecin à médecin pour recevoir un traitement local, avec peu ou point de résultat.

Dans le Peruna ces femmes trouvent une guérison prompte et permanente.

Femmes reconnaissantes qui ont été guéries par le Traitement Gratuite du Dr. Hartman.

Mlle Ruth Emerson, 72 Sycamore St., Buffalo, N. Y., écrit:

"Je souffrais depuis deux ans de menstrues irrégulières et douloureuses, et le Peruna m'a guérie en six semaines. Je ne puis vous dire combien je vous suis reconnaissante. Toute agence qui rend la santé et les forces aux affligés est toujours une amie bienvenue, et aujourd'hui le marché est si encombré de remèdes inutiles et nuisibles que c'est un plaisir de connaître un remède aussi digne de confiance que celui que vous offrez au public."—Mlle Ruth Emerson.

Contrefaçons du Pe-ru-na.

Le Peruna en est venu à être reconnu comme le plus grand remède contre le catarrhe qui soit connu au monde. D'abord des concurrents ont essayé de nier cela et insisté que leurs remèdes étaient juste aussi bons. L'impossibilité fut vite découverte toutefois, et maintenant des contrefaçons surgissent de tous côtés.

De faire passer avec succès une contrefaçon du Peruna même pendant peu de temps est un moyen infaillible de gagner de l'argent, mais personne qui a pris une fois du Peruna ne peut être attrapé par ces contre-façons. Aucun pharmacien consciencieux ne voudrait en vendre. Tout acheteur devrait examiner soigneusement chaque paquet de Peruna qu'il achète, pour être sûr qu'il n'a que le vrai Peruna.

Ecrire au Dr. Hartman, Président de Hartman Sanitarium, Columbus, O.

Les funérailles de la défunte ont eu lieu ce matin, à huit heures, à la Basilique.

— Fête intime mercredi soir à l'Institut Canadien. Il s'agissait, de présenter un cadeau à M. le notaire Henry Desjardins, de Hull, vice-président de l'Institut, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Auguste Lemieux, président, fit au nom des amis les meilleurs souhaits de boaheur, à son confrère et lui présenta un superbe service à thé en argent.

M. Desjardins remercia ses amis en termes délicats.

Lundi M. Desjardins, épousera Mlle Dostaler, de Berthier.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Ouverture des cours le 17 octobre

Comme on l'a déjà annoncé, l'ouverture des cours gratuits du soir aura lieu à la date ci-haut mentionnée, qui setrouve le troisième lundi d'octobre. Déjà un bon nombre d'applications ont été reçues et il est suggéré à ceux qui désirent fréquenter ces cours cet hiver de vouloir bien se présenter immédiatement au bureau du conseil situé au Monument National, afin de se faire inscrire.

Jusqu'à présent, le conseil a décidé de mettre en opération les cours suivants:

Dessin à main levée, architecture, mécanique, lithographie, modelage, peinture d'enseignes, menuiserie, confection de patrons de chaussures, plomberie, coupe et couture.

Tous ces cours sont situés dans le Monument National, excepté le cours de plomberie qui est placé dans la partie supérieure du marché St-Laurent.

Il y aura aussi un cours de dessin mécanique au No 183 rue Congrégation.

Un cours de coupe et couture pour les dames sera aussi donné dans le jour. Les jours seront connus la semaine prochaine.

Chaque élève est tenu de déposer la somme d'une piastre qui lui sera remise à la fin de l'année sises absences ne dépassent pas le nombre quatre.

On peut obtenir d'autres détails concernant les cours en s'adressant au bureau.

COURS DE SOLFEGE.

L'ouverture de ce cours est fixée pour le 17 octobre prochain à 7.30 du soir.

Le professeur J.-J. Goulet, a bien voulu prendre la direction de ces cours cette année et il espère que les anciens élèves seront présents dès les premières leçons.

Il y aura des classes séparées pour les dames et les messieurs.

Les personnes désireuses de fréquenter ce cours sont priées de se faire inscrire de suite au bureau du conseil en déposant la somme d'un dollars qui est remise aux élèves qui s'absentent moins que six fois durant l'année.

Nous donnons plus bas les heures des différentes divisions:

Lundi à neuf heures de l'avant-midi :—cours des dames première année.

Lundi à dix heures a.m.—cours des dames, deuxième année.

Mardi aux mêmes heures, cours des dames, troisième et quatrième année.

Cours des messieurs :—mercredi et jeudi soirs à 7.30 et 8.30.

L'EXPOSITION DU COMTE DE CHAMBLY

Saint-Hubert, 16 septembre.— L'exposition annuelle du comté de Chambly a eu lieu ici, hier. 6En dépit du mauvais temps, il y avait foule de visiteurs. Les produits exposés étaient nombreux, variés et de choix. Il y avait beaucoup de beaux animaux. Le département des ouvrages domestiques était garni d'articles fort bien faits.

Le soir, après l'exposition, il y a eu banquet dans la salle Charron. Deux cents personnes y ont assisté.

FEUILLETON DU JOURNAL

LA GRANDE AMIE

39 SUITE

La gare de Mennesis est une toute petite station perdue au milieu des champs et des pâtures. Une seule femme y fait l'office de chef de gare, distribue les billets, enregistre les bagages, ouvre et ferme la porte d'accès sur les quais gazonnés de la voie. La mère de cette jeune femme avait été employée jadis à la Ferlandière; aussi Jacques ne pouvait choisir un meilleur point pour un retour complètement inaperçu.

Le programme fut réalisé de point en point.

Les voyageurs arrivèrent vers 5 heures du soir à Mennesis; Baptiste les attendait sur le quai de la gare, avec une femme de chambre de l'Abbaye. Il vint au-devant de son maître, le visage triomphant.

—Eh bien! Monsieur...? il y en a, du nouveau! !—

—Quoi donc...?

—Monsieur ne sait pas ! écrie Baptiste en ouvrant des yeux étonnés.

—Je sais quelque chose... et je ne sais rien...

Alors Baptiste, dans un langage de simple, résume l'affaire:

—Les usines sont à bas, finies..... perdues!... Il n'y a plus un carreau intact dans toute l'étendue des ateliers, et si les bâtiments n'ont pas flambé, avec leurs peaux et celle des Harmmster, les patrons doivent un joli cierge aux cuirassiers de Noyon, dont une demi-douzaine ont été blessés dans les bagarres qui se succèdent sans interruption depuis quatre jours.

—Mais, au juste, demande Jacques, pour quel motif les ouvriers se sont-ils révoltés?

—Voilà: les Belges ont commencé la grève à la suite d'une mesure générale, par laquelle les Harmmster supprimaient trois sous de l'heure aux anciens ; après les Belges, tous les ouvriers ont suivi comme un seul homme.

—Et pourquoi cette diminution de salaire?

—Parbleu! s'écrie Baptiste en levant ses bras chargés de colis, ils voulaient trop gagner, et trop vite ; on aurait dit qu'ils voulaient avaler tout le pays dans trois ans!... alors... quand on tire tant sur la corde, elle casse!...

Telle est la première version, l'appréciation superficielle des événements. Jacques pense qu'auprès de l'abbé Hans il aurait des raisons plus intimes, plus sérieuses, d'un bouleversement qu'il ne croyait pas devoir arriver avec une rapidité aussi foudroyante. Mais, dès maintenant, il est rassuré, car ce mouvement ouvrier, que la cause la plus légère aurait pu faire dévier, bornait évidemment son action au milieu même qui l'avait engendré.

A la vérité, Jacques ne comprend pas encore très bien comment Alberte, dans sa haine intelligente, n'a pas profité de cet orage pour le jeter sur la ferme, en disant aux ouvriers:

—On baisse vos tarifs!... l'affameur s'appelle Jacques de la Ferlandières! c'est notre ennemi, donc c'est le vôtre, car c'est nous qui vous payons! Sus à l'affameur de l'ouvrier!...

Certes, le temps avait dû manquer à la jeune fille, à moins qu'un autre adversaire inattendu et très fort n'eût absorbé toute son attention, ce qui était encore bien possible.

En attendant la réponse à toutes ces questions, les jeunes gens traversent un pays parfaitement calme ; rien ne peut faire supposer qu'à cinq lieues plus loin la hideuse révolution sociale secoue ses brandons... Les paysans travaillent tranquillement dans les champs tout illuminés de soleil; les voitures chargées de foin passent, avec les fourches piquées au sommet des dernières bottes ; et les charretiers se découvrent devant Jacques dans un sentiment de sympathie évidente, respectueuse comme autrefois.

C'est la nature restée la même, toujours aussi bonne, aussi accueillante, aussi féconde, et mettant sur le front de ceux qui l'aiment quelque chose de son amour et de sa paix.

Les voyageurs s'en vont au pas tranquille des deux chevaux les plus calmes de la Ferlandière, Germinal et Fripon ; c'est Odile elle-même qui a réclamé cette allure, en apparence à cause de sa santé, en réalité parce qu'elle éprouve en elle comme l'intime pressentiment que c'est "la dernière fois" qu'elle voit ces bois aimés... ces prés où jadis elle avait été "reinef" aux rendez-vous de chasse... ces horizons qui apparaissent tout d'un coup à la fin d'un taillis, laissant voir Saint-Gobain, Saint-Quentin et jusqu'aux tours historiques du château de Coucy.

Et comme c'est "la dernière fois", elle regarde, s'extasie, trouve à chaque paysage un air de renouveau et pourtant comme un langage d'adieu.. Les yeux tout grands ouverts de la jeune fille semblent accumuler des provisiobs de souvenirs, de verdure et de fraîcheur pour l'époque prochaine des mélancoliques réclusions... Voici le Pré Acre... où l'on se réunit pour la battue au sanglier ; l'arbre au pied duquel, debout aux côtés de Jacques, elle vit jadis devant elle défiler toute la chasse commençante... Et elle le montre à son fiancé, cet arbre célèbre dans la simple histoire de leur cher amour...

— Jacques... vous rappelez-vous..?

— Si je me rappelle !...

— Vous ne regrettez pas..?

— Amie ! !....

Après le Pré Acre, voici la ferme des Francs-Bois, les pâtures célèbres de M. de Chailuy, où les bouvillons et les génisses gambadent gaiement en suivant la voiture le long des barrières, et enfin les bois de Frières si beaux, si parcourus, où chaque arbre évoque un passé à jamais disparu...

Et ainsi, de souvenir en souvenir, ils arrivèrent jusqu'à l'Abbaye où tous les attendait ; Odile, très fatiguée, y descendit avec sa tante et Jeanne. Quant à Jacques, sans même secouer la poussière du voyage, il se rendit directement chez l'abbé Hans pour connaître enfin les événements.

Le brave curé vint à lui les deux mains tendues ;

— E Odile...? demande-t-il avant toute autre interrogation.

Jacques fait un geste découragé...

— Pauvre ami !... répond le prêtre.

Et, comprenant que Jacques désire parler d'autre chose...

—J'ai compulsé hier mon indicateur, et j'ai vu que, difficilement, vous pouviez arriver avant ce soir... mais j'ai eu bien peur pour vous... pour moi aussi !

—Peur...? et de quoi au juste...?

—Qu'en revenant vous ne trouviez l'Abbaye et la Ferlandière à feu... sinon à sang... quelque chose comme une réédition moderne de la Jacquerie...

—..??

—Car, au fond, c'est "vous" une des principales causes de la ruine des usines... Je sais tout, maintenant ; figurez-vous que la nièce de Sylvain le facteur est venue me prévenir de la débâcle, la veille même du jour où elle devait se produire.

—Comment savait-elle...?

—Par Soupot, chez qui elle travaille.

—Voyons..., expliquez-moi bien... j'ai soif de détails...

Et dans ce même jardin, sur cette même chaise où Odile s'était assise, devant la même immensité où tout un océan de moissons se creusait, sous la brise, de vagues d'or fauve, par un même soir tout irradié des splendeurs du couchant, l'abbé Hans raconta les événements tels qu'il les avait compris en se documentant à toutes les sources vraiment sérieuses du pays. Et, en parlant, en revivant par le souvenir toutes les phases de ce drame local, le vieux curé, tantôt s'animait, tantôt disparaissait presque, se faisait oublier derrière le pathétique, l'inattendu d'une situation présentée avec feu, comme l'acteur qu'on ne voit plus, tellement il est bien entré dans la réalité de son sujet.

— Après l'achat de Bois-Roux, Alberte revenait furieuse à la maison, partait pour Paris chez des amis, et ne faisait plus au Val que de rares et hostiles apparitions. Les usines avaient pris un vertigineux essor, parce que la jeune fille leur apportait l'appui de son activité, mais surtout le concours de sa haine contre Jacques qu'elle voulait écraser de son succès. Or, depuis son échec du Bois-Roux, ces mêmes usines lui dont devenues indifférentes, puis odieuses ; sa nature ardente, aveuglée par la jalousie, ne peut se faire à l'idée que, dans un moment déterminé, le seul peut-être de sa vie où, par-dessus tout, elle aurait voulu être riche à millions, son père et son oncle lui ont piteusement refusé la bagatelle de de 50,000 francs ; une misère devant le chiffre d'affaires qu'elle procurait chaque mois aux usines.

Non seulement elle s'est désintéressée des fabriques, mais, sous le coup de fouet d'une réflexion qui s'exaspère, une véritable soif de vengeance est peu à peu montée dans sa nature de femme, l'envahissant tout entière, rendant son père et son oncle responsables de la vie brisée et sans but qui est maintenant redevenue la sienne: car, si un homme de la valeur de Jacques de la Ferlandière s'éloigne systématiquement d'elle, il faut une raison sérieuse; et cette pauvre poitrinaire blonde de l'Abbaye ne peut être toute seule cette raison-là.

Alors Alberte se souvient des grosses plaisanteries de Victor, répétées certainement, exagérées peut-être, dans la société où fréquente le jeune homme, des mille incidents créés par d' "autres" que par elle, et qui ont eu pour résultat de la pousser à son acte d'hostilité de la vente du Bois-Roux... D'ailleurs, qui lui garantit que son père n'a pas agi secrètement pour ruiner toute possibilité d'un mariage entre elle et M. de la Ferlandière...? Oui, les responsables, dans cette affaire, ceux qui, non seulement refusèrent de collaborer à un désir, après tout légitime, mais se sont jetés perpétuellement entre elle et son but, c'est sa famille... sa prosaique, sa pratique famille!...

Et, avec une intonation pleine de fiel, elle répète le fameux dicton très en honneur dans son ancien lycée : "Où est-on mieux qu'au sein de sa famille...?—Partout ailleurs!..."

Mais son parti est bien pris! Si seulement elle avait agi plus tôt!... si elle avait apporté à la conquête de son bonheur l'énergie qu'elle va déployer pour la satisfaction de sa vengeance!... Si, au lieu de tergiverser, elle était allée droit à M. de la Ferlandière qu'elle considérait comme incarnant son avenir; si elle avait continué la fameuse tactique commencée au bal, le jour de l'inauguration des usines, peut-être que ni son père ni son oncle n'auraient été assez forts pour renverser les jalons qu'elle aurait posés... Mais ils le payeront ... et cher!... Ils ont frappé son cœur, elle va les frapper à la bourse!...

Et, froidement, elle commence sa campagne de destruction, négligeant les affaires, détournant des commandes importantes au profit d'un cousin, qui, depuis deux ans, établit à Londres des usines similaires et offre à la jeune fille une commission superbe pour les travaux qu'elle lui procure.

MM. Nathan et Victor Harmmster s'engagent peu à peu dans une véritable impasse industrielle : d'un côté les commandes se raréfient parce qu'on les détourne, ou que ces messieurs, livrés à eux-mêmes, n'ont plus le temps de relancer les fournisseurs aux époques voulues ; de l'autre, le mouvement de désertion des campagnes s'augmente dans une effrayante progression géométrique; les ouvriers affluent de toutes les communes, et, sur un ton excité, exigent d'être embauchés comme leur camarades.

Pendant quelques mois, les Harmmster résistent et soutiennent leur crédit, en faisant travailler d'avance pour des adjudications prévues, mais pas encore formes, ils comptent

Excellente occasion pour **Manufacturiers de Chaussures**

A vendre, un gros Roll Machine (pouvoir), aussi arbres de couche (shafting), courroies, poulies, supports (hangers), formes, emporte-pièce (dies), et patrons. Aussi valises de voyageurs. Le tout vendu à sacrifice.

J. C. HEMOND & CIE, Bloc Barsalou **1351 Ste-Catherine** près Panet

N.B.—Notre assortiment de chaussures est toujours des plus complets et nos prix des plus bas.

NOUVELLES DE MAGOG

De passage. — En visite. — De retour. — Reprise des travaux. — Mariage. — Accident d'arme à feu.

16 septembre 1904.

M. C. Renaud est allé à Waterloo par affaires, cette semaine.

—M. et Mme G. McFarland, de St-Hyacinthe, sont en vacance ici.

—M. et Mme B. Ç. Goyette sont en visite à St-Jean et St-Alexandre.

—MM. J. A. Roy et F. Laliberté, de Coaticook, étaient ici lundi.

—M. C. Renaud doit ouvrir un magasin de chaussures et harnais dans le bloc Déragon.

—M. L. Mazurette a transporté sa boutique de tailleur à sa maison privée.

—M. l'abbé C. E. Milette est en visite à Nashua, N. H., chez son frère, curé de cet endroit.

—MM. N. Bissonnette, R. Tremblay et J. Gingras sont partis pour Claremont, N. H., la semaine dernière.

—M. R. E. Bertrand est allé à Montréal, la semaine dernière, par affaires.

—M. Dona Vien, dans sa vacance de trois semaines, a visité Birchton, Cookshire et Mégantic.

—M. et Mme Charles Dansereau sont allés à Waterloo, dimanche, en visite chez leurs parents.

—M. Alfred Tourigny et sa famille sont de retour de leur voyage à Ste-Geneviève de Batiscan.

—M. N. A. Genest était mardi, l'hôte de sa fille, Mme Dr E. C. Cabana.

—M. Arthur Lambert a quitté notre ville, dimanche, pour aller résider à Clermont, N. H.

—Les employés de l'imprimerie d'indienne ont tous repris leur travail lundi, après une vacance de quatre semaines.

—M. Chs Foucher a beaucoup amélioré sa propriété sur la rue Sherbrooke, en élevant son terrain et en faisant peinturer sa maison.

—M. J. D. Hamel, premier commis chez W. M. McKenna, a visité Boston, New-York et Springfield, durant ses vacances.

—M. et Mme Henry Hubert et M. et Mme Edmond Jolin sont partis lundi, pour aller à Fulford, fêter le mariage de leur sœur, Melle Rose Emma Hubert.

—Samedi dernier, M. Eug. E. Labonté est allé à St-Elie d'Orford, avec son corbillard, pour les funérailles de Mme Eliza Bergeron, épouse de Philibert Bergeron cultivateur.

—M. et Mme J. D. Samson et Delle Elsie Samson sont allés passer une semaine à Windsor Mills, chez le père de M. Samson, et une semaine à Bolton Centre, chez le père de madame Samson.

—M. et Mme Hugh Ross de Toronto sont venus passer une couple de semaines ici, chez leur fils M. D. Ross, contremaître de l'entrepôt de la D. Cf M. Co.

—M. Charles Lambert, de Clermont, N. H., est venu passer une couple de semaines dans sa famille, et en même temps a visité grand nombre d'amis qu'il a ici.

—Mardi dernier, M. Etienne Hamelin s'en allait au chantier avec plusieurs compagnons. L'un d'eux M. Ducharme, portait un fusil, et en passant sur un billot une branche fit partir le coup, et la balle entra dans la hanche de M. Hamelin. Celui-ci fut transporté chez son père ici. Le médecin le compte maintenant hors de danger.

A RIGAUD

Le club Morin fera son excursion annuelle, dimanche, le 25 septembre

UN BEAU VOYAGE

C'est dimanche, le 25 septembre, que le vaillant Club Morin, fera son excursion à Rigaud. Le Club Morin a fait une belle œuvre dans la division Maisonneuve. Il s'est maintenu malgré bien des épreuves. Chaque mois, au prix de grands sacrifices, il avait des séances intéressantes. C'est dire combien le Club Morin mérite la sympathie et l'encouragement du parti.

Rigaud! Quelle belle place pour une excursion! Rigaud! le village des touristes. C'est un pays où l'on dirait que la nature a résumé ses merveilles.

Le collège Bourget, la fameuse grotte de Lourdes qui attire des milliers de pélerins ; le "Guéret" légendaire, la rivière Outaouais et sa tributaire la "Graisse", les rochers escarpés au sommet desquels, un évêque missionnaire fit ériger une croix de bois, sont de grandes attractions. Les hauteurs de Rigaud nous offrent un spectacle incomparable.

Voici ce que l'on rapporte du fameux "Guéret", ce champ de gros galets d'où les fougères et les mousses mêmes sont irrévocablement exclues.

Ils sont là, étendus depuis bien des années, sans ordre, en couche fort épaisse : travail patient d'un glacier ou d'un cours d'eau rapide, dont le lit se serait soulevé sous une poussée volcanique, ou bien œuvre de la Providence, à en croire une vieille légende du pays ; un habitant, dit-elle, défrichait un dimanche ce coin de la forêt ; Dieu pour le châtier de son impiété fit pleuvoir sur ses guérets, cette grêle de cailloux, qui subsisteront toujours pour rappeler aux hommes de sanctifier le dimanche.

C'est donc une très heureuse idée qu'ont eue les officiers du Club Morin de choisir Rigaud comme lieu de son excursion annuelle.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Wotton, 16 septembre.— Un accident est arrivé à M. Berthier Vachon, qui est à l'emploi de la scierie de M. J. D. Horton.

M. Vachon était à conduire une scie à lattes, lorsque le morceau de bois destiné à être débité, ee prit en arrière de la scie et vint le frapper dans le côté. On dût immédiatement le transporter à la résidence de sa mère, au village, où la blessure a été pansée. Il n'a pas de fracture et le blessé pourra reprendre l'ouvrage dans quelque temps.

Lorsque tout autre chose échoue

dans la guérison du mal de tête, essayez les Pilules de mandragore et de noix du Dr Hamilton. Merveilleusement promptes, elles ne resserrent jamais. Contre le mal de tête et la bile n'employez que les Pilules de Hamilton. Prix 25c.

A FALL-RIVER

Les agents de filatures de coton vont tenter de mettre fin à la grève qui sévit depuis huit semaines, en ouvrant le 3 octobre

Dall-River, 16 septembre.—Quoique la nouvelle ne soit pas officiellement annoncée, l'on affirme, de source autorisée, que les agents des filatures vont tenter de rompre la grève qui sévit depuis huit semaines, en ouvrant les portes des mannfactures le 3 octobre et en reprenant les ouvriers aux conditions qui ont motivé la grève, c'est-à-dire, d'après le système des gages rénnits.

Cette initiative de la part des manufacturiers n'étonne personne. En premier lieu, les agents de plusieurs des fabriques fermées par la grève n'étaient pas favorables à la réduction des gages. Ils manufacturent des marchandises de choix et des spécialités pour lesqdelles le marché est constamment ouvert, mais les mannfacturiers ne croyaient pas en la possibilité d'une grève et ils se montrèrent inflexibles, avec le résultat que l'on sait.

Il est douteux que les grévistes retournent à l'ouvrage si les mannfacturiers ne leur font pas de concession. Ils sont convaincus que les manufacturiers se sont fourvoyés et que cette démarche de leur part est un aveu de leur erreur. Ils ne peuvent, sans des pertes considérables, exposer à l'oisiveté pendant les prochains trois mois leurs différentes industries et c'est sur cela que comptent les grévistes ponr remporter la victoire.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

L'Hon. juge Madore. — Pour un long voyage. — Une lutte à bras-le-corps. — Vente d'un fonds de commerce. — Assemblée de créanciers. — Le testament de feu J. B. Blanchet. — Un concours de croquet.

16 septembre 1904.

—L'hon. juge Madore doit s'embarquer aujourd'hui à Paris et samedi à Liverpool, pour revenir au Canada.

Thos. E. Fee & Son, sont à bâtir une grande remise ou hangar, pour y placer le bois de charpente.

—M. le notaire Bazinet a fait construire, autour de sa résidence, un trottoir en asphalte, ce qui améliore considérablement sa propriété.

—M. Bondy, qui était l'agent de l'assurance Mztropolitaine, à Saint-Hyacinthe, vient d'être remplacé par M. Ernest Lalime, qui était comptable chez MM. C. Rouleau & Cie.

—La Rvde Mère Sœur Saint-David, de la Présentation de Marie, supérieure, doit partir pour un long voyage à la Saskatchewan, où elle va dans l'intérêt de son institution.

—Le 29 septembre, il y aura, à la salle de l'Opéra, une lutte à bras le corps, entre deux forts lutteurs de cette ville, pour le titre de champion de Saint-Hyacinthe.

—On dit qhe M. Hébert, qui était autrefois agent du Québec Southern, à la gare de St-Hyacinthe, doit ouvrir un bureau, rue Cascades, pour y faire de l'assurance.

—Le stock de chaussures de la faillite Bédard a été adjugé à M. Fontaine, de Coaticook, au prix de 43 centins dans la piastre; et les dettes de livres ont été achetées par M. Gilbert Bédard, à quarante centins dans la piastre.

—L'assemblée des créanciers, dans l'affaire Esdras Bachand, de St-Césaire, a eu lieu au palais de justice, vendredi le 9 septembre courant. C'est M. F.-X.-A. Boisseau, notaire qui a été nommé curateur, et M. P. A. Labadie, gérant de la Banque Nationale, M. Louis Gilbert et M. E. Plante, ont été nommés inspecteurs.

—Le testament de feu M. J.-B. Blanchet, fait de sa propre main, au mois de juin 1900, vient d'être vérifié par la Cour Supérieure. Au nombre des legs particuliees qui y sont faits, se trouve celui d'une somme de cinq cents piastres destinée au soulagement des pauvres de la ville.

—M. Hensi Dessaulles, ingénieur civil, de Shawinigan, est venn passer le dimanche chez son père M. G.-C. Dessaulles.

—M. Stanislas Messier et Mme Messier de Biddeford, Me., étaient de passage ici, samedi, en route pour Portland. Ils sont venus au Canada pour conduire leur neveu, M. Marc Edouard Cadieux, au séminaire de Ste-Marie de Monnoir.

—M. Rodolphe Dubord, libraire, et Mme Dubord, de Montréal, sont en visite chez M. E.-H. Richer, ex-maire.

— Vers le mois de mai dernier, un jugement rendu par la cour Supérieure, à St-Hyacinthe, obligeait la Compagnie du Macadam à faire certains travaux de réparation, sur cson chemin qui conduit de St-Hyacinthe, jusqu'aux côtes de St-Dominique ; et tels travaux devaient être faits pas plus tard que le 1er août dernier. D'après les demandeurs, Louis Chicoine et autres, la compagnie n'a pas exécuté le jugement et ils demandent maintenant l'émanation d'une règle de cour, condamnant la compagnie à payer l'amende de cinq cents piastres, pénalité qui est due en pareil cas. De son côté, la défenderesse prétend s'être conformée aux prescriptions du jugement en question. L'affaire sera discutée au mérite, dans quelques jours.

— Dimanche avant-midi il y eut un match de croquet entre les Clubs Cadorette et St-Michel, sur le terrain de ce dernier. Le résultat a été comme suit :

Le St-Michel a battu le Cadorette en 2 parties consécutives, pour un pari de $10. Dans l'après-midi, il y eu une autre partie entre les mêmes clubs sur le terrain du Club des Marchands. L'enjeu était de $15, le St-Michel l'a encore emporté sur son adversaire en le battant 2 partie sur 3. Il est probable qu'il y aura une autre partie dimanche prochain, le 18, sur le terrain du St-Michel.

Noms des joueurs :

Club St-Michel :—U. Majeur, A. Lasonde, E. Lemoine.

Club Cadorette:—A. Chevalier, A. Cadorette, E. Richer.

Le The de Gingembre de votre épouse

Est sans doute une bonne chose pour arrêter un frisson, mais quelque chose de bien plus sûr est une cuillerée à thé de Nerviline dans de l'eau chaude. La Nerviline communique à tout le corps une chaleur bienfaisante et fait que vous vous sentez bien immédiatement. Rien d'aussi bon pour les rhumes, douleurs d'estomac ou frissons. Ayez une bouteille de 25c de Nerviline aujourd'hui.

EXCELLENT

Excellent programme au Parc Sohmer, dimanche prochain. Voyez colonne d'amusements.

CIE CUDDY-BRODEUR

$6.50
Pour un Service de Vaisselle Doré
94 Pièces
De toutes les Couleurs.

$3.50
Pour un Service de Toilette Doré
10 Pièces
De toutes les Couleurs.

Veuillez remarquer que ces lignes de Services à Diner à $6.50 sont à meilleur marché de 10 p.c. à 15 p.c. que les bons marchés du Vendredi des Magasins à Départements.

POURQUOI — Parce que notre Département de Détail de Vaisselle est de beaucoup le plus considérable de cette ville.

PORCELAINE, ARTICLES, CADEAUX

Services Tête-à-Tête.....$1.50 à $10.00
Services à Chocolat.....$2.00 à $12.00
Services à Fruits.....$1.00 à $10.00
Plats à fruits, Services à thé, Saladiers, Pots à tabac.

VERRERIES, COUTELLERIE

Pour Présentation — Occasion Superbe
Services de Verreries,
Verre Mousseline Guilloché, 98 pièces . . $34.25
Verre Cristal Taillé, 74 pièces $30.75

A NOS DEUX MAGASINS — EN GROS ET EN DETAIL.
1513 STE-CATHERINE, près Amherst. 233 ST-LAURENT, près Ste-Catherine.
JARRES A FRUIT AU PRIX COUTANT.

BARGAINS — EN — **MEUBLES**

Provenant de notre
Stock de Banqueroute
— DE —
$25,000.00
COMPRENANT
Les Plus Beaux Meubles de la Cité d'Ottawa

Ne manquez pas cette Occasion

TOUJOURS A INSTALLER DE NOUVEAUX "CHARS" DE MEUBLES PROVENANT DE LA FAILLITE D'OTTAWA

Nous n'avons pu placer tout ce gros assortiment de Meubles dans nos magasins en une seule fois. Nous pouvons, cependant, en faire un grand étalage et continuerons à les vendre au

PRIX COUTANT DU MANUFACTURIER

ansi longtemps qu'il nous en restera. Venez nous voir de suite et nous serons heureux de vous faire examiner les marchandises.

REÇUS AU **COMPTANT** VERTS

H. A. WILDER & CO.
258 St-Jacques 2415 Ste-Catherine 1837 Notre-Dame 2080 Notre-Dame

L'Homme le plus remarquable dans le monde entier comme

PHRENOLOGISTE ET CHIROMANCIEN

EST LE

Prof. VON ROEDER, d'Allemagne

VOICI CE QUE DIT "L'UNITED PRESS":

... C'est la plus grande merveille du XXme siècle sans exception! ...

Le Prof., de passage à Montréal dans sa tournée aux Etats-Unis, sera ici pour **Deux Semaines seulement, jusqu'au 3 Octobre.** Il est accompagné d'une Dame comme interprète. Si vous voulez reconnaître clairement votre avenir par la main, prenez ses conseils et vous éviterez les **Troubles** et les **Pertes d'Argent.** Le Prof. VON ROEDER est le seul homme au monde qui pourra vous dire vos aptitudes et vos chances. **Consultations de 10 à 12 a.m. 2 à 9 p.m. Tous les jours, le Dimanche compris.**

1865 RUE ONTARIO, coin de la rue Bleury.

principalement sur une grosse commande, promise à la fois par les ministères de la Guerre et des Colonies, etqui, sans leur rapporter des bénéfices exagérés, constituerait une réclame énorme pour la maison et les soulignerait définitivement à l'attention des clients sérieux. Alberte a mis, quelques mois avant son départ, les choses bien en train, grâce à ses relations féminines ; mais son abstention change tout ; son père et son oncle se trouvent désormais seuls, sans avoir en mains les fils de l'affaire, ces mille petits riens qui, réunis, forment le faisceau solide sur lequel on peut s'appuyer pour triompher.

Comme l'avis d'adjudication de cette commande tarde beaucaup trop à paraitre dans les journaux spéciaux, le gros Victor, assez méfiant par nature, et qui flaire un piège, prend le train pour Paris et se rend auministère.

Dans la circonstance, il vaut mieux que ce soit lui ; car, sans avoir le diant, la souplesse, l'habileté d'Alberte, il trouve, dans ses relations mondaines et sa grosse bonhomie de "soireux", le joint de beaucoup de situations.

Il attend depuis un quart d'heure à peine dans l'antichambre du ministre, comme un quémandeur ordinaire, et la chose lui parait déjà dure, car il se rappelle que, six mois auparavant, le préfet téléphonait lui-même, très aimablement, les commandes aux usines du Val d'Api, entre deux invitations, à diner.

Evidemment Alberte a passé par là !

Et, tout en faisant tourner son chapeau sur sa canne, avec des soupirs énervés, l'oncle Victor sent en son esprit monter pour sa nièce des appréciations d'une sévérité d'ailleurs justifiée.

Enfin, au bout de deux longues heures, son tour arrive ; le ministre le reçoit d'une façon charmante :

—Comment, cher ami, vous étiez là! j.. et vous ne me l'avez pas fait dire !... c'est mal, cela.

—Je vous crois répond Victor, avec une figure moitié ligue, moitié raisin ... Je suis là depuis bientôt trois heures !...

—Maisie n'ai pas remarqué votre nom sur les lettres d'audience, sans quoi... certainement, je vous aurais donné un tour de faveur !..... Vous n'en doutez pas un instant, je suppose...?

La conversation s'engage : le ministre parle rapidement de Nathan et de sa nièce, comme s'il ignorait la fraîcheur survenue dans les relations familiales ; puis, tout en jouant avec son coupe-papier, dit à Victor que le gouvernement compte beaucoup, pour les élections, sur le groupement ouvrier considérable dont les usines Harmmster sont le centre... il faut que les habitants du Val d'Api votent comme un seul homme pour le candidat du ministre !...

—Oui, répond Victor d'une voix mécontente, à condition, qu'à son tour, Monsieur le ministre nous soutienne!.

—Cher ami ! mais c'est plus qu'un devoir pour nous ! Je considère cet appui comme une véritable dette de reconnaissance ; sachez que le gouvernement n'oublie pas, n'oubliera jamais ceux qui travaillent pour lui ! !.....

—Alors, nous pouvons toujours compter sur la commande promise de tous les cuirs militaires, sacs, cartouchières, souliers, bandoulières...?

Ici, la figure du ministre prend une expression d'étonnement absolu :

—Comment...? mais ecette adjudication est finie !... Et vous n'y avez pas pris part...?

—Finie ! ?... répète Victor en ouvrant des yeux tout ronds.

—....Depuis quatre jours !... les dernières signatures ont été échangées hier soir.

—Sans avis...?

—Mais voyons, mon cher Monsieur Harmmster, vous savez très bien qu'on ne jette pas dans la publicité ordinaire les transformations de matériel de guerre payées par les fonds secrets...! Merci ! les journalistes ont assez d'autres moyens pour nous attaquer sans que nous leur fournissions des armes contre nous-mêmes !. ...Mais, je vous réitère, je ne comprends rien à votre abstention, car je vous ai fait convoquer par lettre spéciale et personnelle, avec trois autres adjudicataires...

—Nous n'avons rien reçu, répond Victor... absolument rien !..et pourtant nous guettions votre lettre tous les jours dans le courrier...

—C'est inouï ! s'écrie le ministre, très calme, d'ailleurs.

—Tel que je vous le dis.

—...Et même, je vous avoue que votre abstention, si je l'avais remarquée, ne m'aurait que très peu étonné, car on m-a certifié que vous refusiez, en ces derniers temps, des commandes très avantageuses, tellement vous étiez débordés, écrasés de travail!...

Alors, tout à fait furieux, l'oncle Victor se lève et fait deux ou trois pas dans le cabinet du ministre, puis, s'arrêtant devant lui les deux bras croisés :

—Quel est le maroufle qui a pu vous tenir un pareil langage...?

—Mais, fait le ministre avec un geste évasif, tout le monde!!... et comme la commande presse, car nos relations diplomatiques avec l'Angleterre se tendent tous les jours, l'abjudication s'est faite séance tenante, en dix minutes?

—Je serais assez curieux de savoir qui l'a eue...?

—Précisément, cher ami, répond le ministre avec une ironie très dissimulée, rassurez-vous, la commande n'est pas sortie de la famille Harmmster; c'est votre cousin de Londres qui l'a demandée pour sa maison de Paris.

Ici, Victor, malgré l'austérité verte et noire du cabinet ministériel, lâcha un juron terriblement étoffé que Soupot lui-même n'eut pas désavoué:

—Au bas de toutes ces canailleries, dit-il, rouge comme une poterie étrusque, je reconnais la signature de ma chère petite nièce!...

—...De Mlle Alberte Harmmster...? de votre charmante nièce...? Pas possible! Comment... seriez-vous tous les deux en délicatesse...? demande le ministre avec l'air compatissant d'un homme politique parfaitement au courant de la question.

—Ma nièce...? c'est une petite personne que je noierais ou que j'étranglerais avec un bonheur ineffable!...

—Ah! je ne savais pas... répond le ministre en assujettissant son monocle...

Puis, d'un ton délibéré...

—Enfin, mon cher ami, ne vous désolez pas... une perdue, dix retrouvées...

—Merci, j'en ai assez d'une!

—Non!... je ne parle pas de votre nièce... je parle des commandes du gouvernement. Evidemment, c'est une grosse affaire que vous avez manquée là, et d'nne façon que je ne m'explique pas encore; mais, vous savez presque chaque trimestre, nous pouvons offrir à nos amis des occasions pareilles ; et même, j'y pense !.. ne vous mettez pas martel en tête ; dites à M. Nathan de se tranquilliser : dès que le budget sera voté, l'état-major doit faire passer un nouveau règlement concernant la cavalerie; dans le cas de l'adoption du projet par les Chambres, toutes les selles seraient modifiées ; je vous promets cette commande, sans aucune mise en adjudication... Vous me comprenez bien : ma promesse est formelle, et j'y veillerai personnellement.

— Monsieur le ministre, fait Victor d'une voix blanche, je vous remercie ; c'est une consolation pour nous de constater que nous pouvons toujours compter sur votre bienveillance.

— Mais certainement, cher ami.

Et le ministre lui secoue la main avec effusion.

En descendant le grand escalier d'honneur, Victor Harmmster se monologue avec vigueur :

... Sans aucun doute, il est roulé abominablement, et même le ministre a mis une sorte de coquetterie dans la façon dégagée dont il l'envoie promener : car, échafauder une espérance quelconque sur la future commande dont il vient de parler, c'est escompter les souliers d'un mort.. En supposant, d'abord, que le budget soit voté, que l'état-major présente et fasse adopter son projet de réforme, le ministre actuel sera-t-il à cette époque encore au pouvoir..? ou ne trouvera-t-il pas un moyen de ne plus se souvenir..?

D'ailleurs, au fond, le ministre n'est-il pas le premier instrument de l'actuelle déconfiture des usines du Val d'Api...?

Et le vieux sceptique repasse dans sa mémoire les réponses qui viennent de lui être faites, les chevilles préparées pour tous les trous, les attitudes altra-sympathiques que le ministre a prises... Et il conclut en son for intérieur :

— Ils sont tous de mèche !..."

Alors, se retournant vers la double porte de moleskine verte qui ferme, en haut de l'escalier, le cabinet du ministre :

— Je me figure que ce gaillard-là doit maintenant éclater de rire en pensant à ma figure de tout à l'heure!

Qui sait !.. Alberte était peut-être dans un coin !.. Canailles, va !

Et cela fut dit si fort que l'huissier, qui sommeillait en haut des marches, faillit presque se réveiller...

Victor revient donc au Val d'Api avec une humeur de chien battu ; et la première chose que lui tend d'un geste nerveux, Nathan, dès son entrée à l'usine, c'est la lettre du ministre, l'invitant à une adjudication faite trois jours auparavant :

—Tu vois... la poste vient encore de nous jouer un singulier tour...

—La poste!... s'écrie Victor, elle n'est pas en cause, ici... Tu te trouves en présence d'une exquise fourberie de ta fille... Elle a laissé à ton cher cousin juste le temps de signer toutes les pages du cahier des charges, car l'affaire s'est définitivement terminée hier au soir... Et, constate-le, ils ont toutes les délicatesses, ces petits jeunes gens, ils permettent tout de même au ministre, leur complice évident, de nous avertir aujourd'hui...

Alors Nathan se laisse tomber sur son fauteuil, et, dans un accès de colère, pique un coupe-papier poignard dans le bois de son bureau :

—Alberte!... Alberte!!...

L'échec est grave en lui-même, grave surtout si on le considère comme symptôme de l'avenir. Si les Harmmster ne peuvent plus compter sur les faveurs gouvernementales, leur situation devient intenable dans le pays; car, avec le développement colossal pris tout à coup par les usines, les commandes des particuliers sont évidemment insuffisantes pour alimenter le travail.

Aussi Nathan, qui est un nerveux, un décidé, prend sa résolution tout de suite, et s'y arrête avec l'énergie absolue d'un homme qui ne veut pas se laisser engloutir : dès le lendemain, il fait coller sur les murs intérieurs de ses usines un avis mettant à pied tous les ouvriers arrivés depuis trois mois, et rabaissant à six sous de l'heure le travail des anciens.

Naturellement, ce soir-là, les hommes sortirent très excités des ateliers ; car, abaisser le tarif d'un travail, même avec des raisons légitimes constitue toujours aux yeux de l'ouvrier une mesure odieuse. Il y eut chez Soupot le lendemain une réunion tumultueuse où parlèrent trois députés mandés télégraphiquement de Paris ; car, chose curieuse, Soupot, dont l'influence est solidement établie dans l'esprit d'une grande partie des ouvriers, se tourne maintenant contre les Harmmster qui l'ont imprudemment jeté à la côte, le trimestre dernier, pensant que, désormais, ils n'avaient plus besoin de lui.

Ils ne vont pas tarder à voir qu'ils se sont largement trompés, et la rancune de Soupot sera une des causes de leur ruine.

(A suivre.)

Ne coupez jamais vos Cors

C'est trop dangereux pour l'empoisonnement du sang. Servez-vous du Putnam's Corn Extractor. Il extirpe les cors par la racine, agit sans douleur et promptement. Servez-vous seulement du Putnam, c'est le meilleur et le plus sûr.

LA **POUDRE À PATE**

CREME DE TARTRE **IMPERIALE**

LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE, LA MEILLEURE

Ne contient ni alum, ni ammoniaque, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED Toronto, Ont.
LONDON, ENG. CHICAGO, ILL.

THOMAS MORE

(Suite)

La vie de Thomas More s'écoulait heureuse entre ses livres et ses enfants ; sa renommée grandissait de jour en jour ; les humanistes proclamaient sa science ; les gens d'affaires et de cour renchérissaient à l'envi et les pauvres chantaient ses louanges. Henri VIII, qui savait apprécier la valeur des hommes, voulut attacher l'avocat à sa personne. Bon gré mal gré, il fallut se résoudre aux désirs du roi ; More devint peu à peu indispensable au souverain, et en 1529, après la disgrâce de Wolsey, il passait au cou la chaîne d'or de grand-chancelier. Le moment était difficile, l'époque dangereuse ; les événements de ce XVIe siècle violent et troublé agitaient fortement les cœurs et les consciences. En Angleterre, la passion du prince pour la favorite, Anne de Boleyn, allait compliquer les choses. Thomas More comprit que cet insigne honneur, dont on l'accablait, annonçait sa suprême infortune.

Ce titre de haut représentant de la justice, avec un monarque absolu comme l'était Henri VIII, ne donnait d'ailleurs, au chancelier, qu'une ombre de pouvoir. Cependant le philosphe qu'était Th. More se doublait h'un profond politique ; tel il se montre dans son' Utopta' qu'il ne faut point croire la terre des chimères, mais seulement l'île introuvable, en nos temps d'intolérance et mauvaise foi.

Voici,' le plan de cet ouvrage donné, à vol d'oiseau, par M. Henri Brémond. " ... Le roi Utopus quitte sa bonne ville d'Amaurote et consent à pétrir loi-même de ses mains, en qualité de premier ministre, les idées, les mœurs, la politique générale de l'Angleterre. Il façonne le monde nouveau à l'intelligence et au respect de la vie religieuse, il étouffe dans leur germe les avidités impérialistes, il met un frein à la tyrannie des injustices légales, enfin et surtout, ayant prévu longtemps avant la terrible évidence des heures de crise, la gravité du problème social, il habitue l'esprit public à en chercher, à en préparer la solution par d'autres moyens que des lois toujours impuissantes".

Cet étrange caractère d'Henri VIII que l'histoire nous fait voir violent et cruel, était aussi d'une indiscutable séduction; Thomas More, en subit tout le charme. La fascination ne s'explique guère, et l'on se demande par quoi ce roi égoïste et volontaire prenait ainsi les êtres. " Jamais ministres, écrit Brewer, ne se consacrèrent à un souverain, tête et cœur, corps et âme avec un dévouement plus intense..." Il est vrai que sa parole était flatteuse et insinuante, son intelligence ouverte, sa conversation curieuse et savante. Il se montrait affable avec tous; " si courtois avec tout le monde, dit More, que chacun s'imagine être son favori. C'est comme les femmes des bourgeois de Londres qui se persuadent que la Vierge de la tour leur sourit spécialement quand elles prient devant elle."

Notre chancelier savait à quoi s'en tenir sur les faveurs royales et il répondait à Roper, son gendre, qui le félicitait d'être en si bons termes avec le prince : "Mon fils, il n'y a pas lieu d'être si fier. Car si ma tête pouvait lui acheter une forteresse en France—on était alors en guerre avec ce pays—elle ne tarderait pas à tomber". More avait raison, et les amis du souverain étaient prédestinés ; Henri VIII envoya à l'échafaud ses meilleurs familiers ; et parmi les sept femmes de "l'époux scrupuleux", deux furent décapitées. C'est sous le couperet du bourreau que devait finir la délicieuse Anne de Boleyn, pour qui Catherine d'Aragon fut répudiée.

Anne revenait de France, où, toute enfant, elle avait suivi la princesse Marie qui s'unit à Louis XII. Elle rapportait de ce pays, l'élégance des manières, la jolie façon de se vêtir, l'esprit éveillé, enjoué et le jeu gracieux de ses "effarouchements". Un auteur inconnu a peint, vers cette époque, son portrait énigmatique à l'ovale long et pâle, avec des yeux étroits, une bouche mince, des bandeaux noirs sur lesquels se pose le chaperon perlé des Françaises, celui de la "grand'sénéchale", Diane de Poitiers. Si mauvaise que soit cette effigie, elle nous saisit pourtant par son expression de ruse et de mystère ; le regard qui poursuit est aigu et méchant (4).

Dans ses pâles mains savantes, la jeune femme prit le cœur du souverain, trop facile à enflammer. Henri était beau encore, bien que n'existât plus sa grâce juvénile tant vantée. Lors de l'avènement de ce prince, Thomas More, en distiques latins, lui prêta toutes les qualités des dieux : "Vénus se montre sur son visage, ses joues sont colorées de l'incarnat des roses... Tel était Achille, lorsqu'il se cacha sous les vêtements d'une nymphe (5)." Holbein, plus tard, le représente de fière mine sous ses splendides joyaux; cependant les traits sont lourds, le visage s'est épaissi. Sa voix, du moins, reste toujours caressante et flatteuse, mais tout cela importe peu, sans doute, à l'ambitieuse Boleyn, elle ne voit qu'une chose, c'est que ce roi, qui l'aime, peut couronner sa fine tête brune du diadème des Tudors.

Pendant ce temps, le luthéranisme s'introduisait en Angleterre Le "Nouveau Testament" de Tyndale avait paru; celui-ci, lieutenant de Luther, "grand remueur d'idées, polémiste de premier ordre, avait l'éloquence sèche et vigoureuse de ces esprits étroitement logiques, capables de pousser leur besogne de destruction, sans qu'aucun retour de respect ou de pitié fasse jamais trembler leur main." Quelques évêques et Thomas More résistèrent énergiquement à l'invasion. L'écrivain, plutôt inquiet, de l' "Utopie", l'artiste qui ciselait les lettres latines, l'humoriste qui composait de si vivants discours, se met à répondre de tout son génie, de toute sa verve, de tout son savoir, aux brochures de l'ennemi.

L'Eglise menacée trouve en lui l'appui "du bras séculier". Il est attaqué de tous côtés ; il répond du tac au tac et c'est merveille de lire ces pages de controverse, en cette langue anglaise si nuancée, qu'il précise,qu'il sort de l'archaïsme, pour en faire "ce savoureux mélange de latin et de saxon". S'il combat toutes les objections de ses adversaires, il revient surtout à ce principe fondamental qui manque au système des hérétiques : "La nécessité d'une règle infaillible à la foi." A la Bible "que brandit Tyndale", il oppose les "unwriten verities", les vérités non écrites, "sources du développement doctrinal et liturgique de l'Eglise."

Il écrit encore, pour réfuter les xalomnies qui atteignent l'auteur de la tolérante "Utopia" : "Ces bénis "frères", professeurs et prêcheurs d'hérésies, ont beau crier à pleine voix leurs mensonges!... Si on savait de quelle indulgence et de quelle pitié j'ai fait preuve, je vous jure que personne n'oserait me contredire. " Cependant, ces apôtres du Nouvel Evangile ne troublaient pas seulement la paix religieuse, mais, par contrecoup, la tranquillité de la société tout entière. Et, alors que le peuple anglais, aux incroyables "puissances

(4) Voir ce portrait dans "Henry VIII" by A.-F. Pollard, Londres, 1902.

(5) Nisard, "Etudes sur la Renaissance".

de mysticisme", se sentait profondément ébranlé, Henri VIII, dans l'ombre, soutenait la Réforme.

Le côté piquant de cette intervention est que le prince, en 1521, avait pris parti contre Luther, en un livre dont la violence des affirmations ne laissait pas que d'inquiéter More. Il y proclamait la primauté du siège de Rome comme institution divine. En ce moment-là, Thomas More n'était pas certain de la souveraineté pontificale ; mais l'ouvrage du roi l'amena à étudier cette question. Après dix ans de recherches, il concluait ainsi : "Sa conscience, à lui, serait en péril, s'il ne reconnaissait pas la primauté comme établie par Dieu." Par une cruelle ironie des choses, il naissait à cette vérité, alors qu'Henri VIII, exaspéré de passian rompait ouvertement avec le Pape, qui se refusait au divorce royal. Le monarque congédiait Catherine et la remplacait par Anne de Boleyn. Bientôt, il faisait reconnaître sa propre suprématie en matières religieuses et obligeait le clergé anglais à n'accorder à l'évêque de Rome nulle juridiction en dehors de son diocèse.

Le 25 janvier 1532, le roi, en secret, épousait l'usurpatrice ; le couronnement était fixé pour juin suivant Thomas More avait obtenu la démission de sa charge quelque temps auparavant. Malgré le désir d'Henri, l'exchancelier n'assista point à la cérémonie qui faisait reine d'Angleterre, la favorite, Anne de Boleyn En se dérobant à une pareille invitation, More était loin de se faire juge des actes du roi, il a répété bien souvent que le divorce était une affaire entre le ciel et la conscience du souverain, "qu'il ne s'en mêlerait d'aucune façon", mais il eût cru renier la douce Catherine qu'il aimait, en agissant autrement. Henri comprit qu'il n'aurait jamais un complice en cet homme de délicate conscience et de foi inébranlable ; il songea, dès lors, à s'en débarrasser.

Le futur martyr est accusé une première fois de haute trahison et mêlé à l'affaire de la voyante de Cantorberv en 1534. Mais on le relâche, son innocence ayant été reconnue. En ce même temps a lieu la proclamation de l'"Act" qui confirme le mariage d'Henri et d'Anne de Boleyn et assure aux enfants de celle-ci la succession au trône. A cet "Act" s'ajoute, comme préambule, le rejet formel de l'autorité du Souverain Pontife ; "et c'en est fait pour plusieurs siècles de l'unité du monde chrétien."

Tous les sujets du royaume doivent s'engager par serment à observer la nouvelle foi. On obéit par crainte, sans oser murmurer, mais Thomas More entend garder toute sa vérité et c'est pour cela qu'il va mourir. Le voici devant ses juges.

"L'histoire de l'Eglise a peu de pages plus importantes. On connaît le lieu de la scène, au bord de la Tamise, Lambeth, le palais des archevêques de Cantorbéry, successeurs d'Anselme et de Thomas Becket. De l'autre côté du fleuve se dresse la merveilleuse église où dort la poussière du saint roi Edouard. A ces deux points sacrés viennent converger les souvenirs de tant de siècles de foi, les ménologes d'Iona et de Bangor, l'incomparable légende dorée de celle qui fut vraiment l'île des Saints... Henri mène le drame ; une femme est près de lui et daas un berceau, une enfant de huit mois la future reine Elisabeth... Personne encore n'a songé à refuser le serment ; mais, en face des quatre commissaires, notre Thomas More se tient debout, C'est la conscience catholique, non pas tendue ni cassante, mais inébranlable. Ce qui se consomme dans cette salle, c'est le schisme de cette Angleterre dont nous savons aujourd'hui les impériales destinées, schisme plus funeste à l'Eglise romaine et plus déplorable que la révolte même de Luther."

Thomas More, avec sa bonne grâce, son esprit et sa dialectique de vieil avocat, repousse toutes les charges dont on veut l'accabler. S'il refuse de mettre en doute la souveraineté pontificale, "il ne la regarde point, cependant, comme un dogme de foi,mais lui, la croit vraie." "Et sur ce point et sur tous les autres, il n'y a jamaiseu, il n'y aura jamais chez moi qu'une seule faute, c'est que je ne puis penser en tout de la même façon que d'autres hommes, de plus de sagesse et d'une plus profonde science ; et que je ne puis trouver en mon cœur, la force de parler autrement que ma conscience me dit de le faire." Ainsi précise-t-il exactement la raison de son martyre:... "nor can find in mine heart otherwise to say than as my conscience giveth me." Tel est cet homme aux scrupules héroïques et dont le suprême respect pour les nuances de la vérité le mènerait "jusqu'à la folie de la croix."

Le 17 avril, ayant refusé à nouveau de prêter serment, on l'enferme dans la Tour de Londres et c'est là que vient le visiter sa douce Marguerite. Que ne fit-elle pour l'émouvoir et le rattacher à la terre? Mais déjà, il était d'un autre monde et par des paroles divines, il tâchait de calmer le désespoir de son enfant. Elle était avec lui, de toute sa raison et de tout son cœur, elle le savait dans la vérité, bien qu'elle-même eût prêté serment, mais avant tout, elle voulait sauver son père. Toute supplication fut inutile ; le roi irrité le mit au secret ; il avait compté sur Margaret pour voir fléchir le prisonnier, la résistance de cet homme, le plus en vue du royaume, achevait de troubler les esprits. Mais lui, dans la nuit de sa cellule, se recueillait encore plus profondément.

Un nouveau statut, qui reconnaissait Henri VIII comme chef de l'église d'Angleterre, fit, une fois encore, comparaître Thomas More devant une commission. A tout prix, l'orgueilleux souverain veut avoir gain de cause, en cette triste partie où les consciences sont l'enjeu. Mais aux questions qu'on lui pose, l'accusé répond être bien loin des choses humaines: "Toute mon étude, dit-il, est de penser à la passion du Christ et à la mort."

De nouveau, sa fille vint le trouver et on l'envoya, ce jour même, où devant les fenêtres de la Tour, passaient les religieux de la Chartreuse qui marchaient au martyre. Appuyé sur l'épaule de Marguerite, il murmurait: "Dieu leur fait la grâce de ne pas rester en cette vallée de misère et d'aller tout droit le rejoindre; tandis que ton pauvre père, Meg, comme un maudit pêcheur qui a mené une vie pitoyable, Dieu ne le juge pas digne encore de la félicité éternelle et le laisse ici, languir et souffrir."

L'évêque Fisher suivait peu après les moines à l'échafaud et l'heure de More devait aussi sonner. Le 1er juillet 1535, sortait de la Tour de Lonnres, un vieillard voûté, à longue barbe blanche, qu'on avait peine à reconnaître pour l'ex-grand chancelier d'Angleterre. L'illustre prisonnier se rendait à Westminster pour entendre sa condamnation à mort. Le procès ne porta que sur cette loi qui reconnaissait le roi comme chef de l'église d'Angleterre. Devant ses juges, Thomas More refuse de s'expliquer sur le statut; il n'appéouve, ni ne condamne. Il se défend cependant sur ce terrain avec sa vigueur et sa subtilité remarquables. "il n'y a pas de loi au monde, dit-il aux jurés, pour punir un homme qui ne veut pas parler ; nos paroles et nos actes nous appartiennent, mais nos secrètes pensées ne relèvent que de Dieu".

L'accusé est déclaré coupable ; et maintenant, que par devoir, il s'est défendu dans "cette comédie de légalité", le chrétien peut enfin confesser sa foi : "Ainsi, messeigneurs, je ne suis pas tenu de conformer ma conscience aux lois d'un royaume, quand ces lois sont contraires à la chrétienneté tout entière. Pour un évêque qui est avec vous, j'ai plus d'une centaine de saints qui pensent comme moi : pour votre parlement— et Dieu sait de quoi il se compose— j'ai l'approbation de tous les conciles pendant mille ans ; pour un seul royaume, j'ai de mon côté la France et tous les royaumes du monde chrétien... C'est mon espoir et c'est ma prière fervente que Vos Seigneuries, qui ont ainsi concouru à ma condamnation sur la terre, me retrouvent au ciel où nous nous réjouirons ensemble pour toujours." Et dans ce grand geste de pardon, comme autrefois, c'est lui qui lève la séance.

Dehors la foule attend. émue et silencieuse ; avant de monter dans sa barque le condamné bénit son fils agenouillé, qui pleure. Mais les yeux de More cherchent parmis les amis accourus, d'autres chers yeux qu'ils sait désespérer. Et Roper conte ainsi cette scène lamentable : "Quand sir Thomas More se rendait de Westminster à la Tour, sa fille, ma femme, désireuse de le revoir encore une fois et d'avoir sa dernière bénédiction, s'était placée près du débarcadère, à l'endroit où il devait passer podr rentrer à la Tour. De là, épiant sa venue dès qu'elle l'aperçut, elle se mit à genoux pour recevoir sa bénédiction, puis s'avançant en toute hâte et s'obbliant elle-même, elle s'élança, vers lui, courant à travers la foule et le bataillon de la garde qui l'escortait avec des haches et des hallebardes. Alors, devant tout le monde, elle l'enlaça de ses bras, et suspendue à son cou, elle l'embrassait longuement. Lui, goûtant fort ces témoignages d'amour filial, bénissait sa fille et lui répétait de pieuses paroles de résignation. Alors elle le quitta, puis se disant qu'elle ne l'avait pas encore assez vu, et ne faisant attention à elle-même, ni à l'encombrement de la foule, elle revint brusquement sur ses pas, courut de nouveau à lui, remit ses bras autour de son cou, et tous deux à plusieurs reprises ils s'embrassèrent avec une vive tendresse"

Le 6 juillet, au matin, More est averti de l'instant du supplice. Très calme, il fait ses derniers préparatifs; son âme garde toute sa sérénité et son esprit sa verve moqueuse. Jusque sous la hache du bourreau, le doux railleur accompagnera le saint martyr. C'est que la grande paix est descendue en lui. La lutte, sansdoute, fut douloureuse, et, avant de s'arracher à l'affection dessiens, bien souvent il dut pousser vers Dieu ce pauvre cri de la chair : "Seigneur, éloignez de moi ce calice !" Mais la grâce l'emporta ; Thomas More était l'élu du ciel.

Le voici arrivé à Tyburn; au pied de l'échafaud, comme la machine funèbre lui paraît peu solide, il dit au lieutenant de service : " Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'aider à monter, sans mésaventure; pour descendre, je me tirerai d'affaire tout seul." ayant pieusement récité le "Miserere", il embrasse le bourreau qui pleure et le console par ces paroles: "Allons, mon garçon, prends courage, et que ta besogne ne t'effraie pas ; mon cou est très court, et ne vas perdre ta réputation en frappant à côté ; tu vas me rendre en ce jour le plus grand service qu'homme mortel me puisse rendre." Il se plaça lui-même sur la planche et il écarta sa barbe, disant: "Celle-ci n'a pas commis de trahison". Ainsi reçut-il "avec grande joie spirituelle le coup fatal". En payant de sa vie la liberté de penser et de croire, il venait de donner à l'Eglise romaine un nouveau martyr.

Marguerite Roper racheta la tête du Bienheureux exposée sur le pont de Londres, et pendant douze ans de lente agonie, elle pleura le cher supplicié. Erasme écrivait à la même époque, sous le nom de "Nucérinus", ces mots que l'on trouve dans sa Correspondance : "J'ai vu tant de gens pleurer Morus, qui le connaissent à peine ; et moi, en écrivant ceci, mes larmes coulent longuement. Quelle sera la douleur d'Erasme, lié à Morus de cette amitié dont Pythagore a dit: que c'est la même âme en deux corps. En vérité! je tremble que le bon Erasme ne survive pas à Morus..." Cependant, Thomas More, dans sa demeure glorieuse "réalisa la vérité de ses paroles, souvent répétées par lui: qu'un homme peut être décapité sans grand dommage, et bien au contraire pour son indicible bien, et son bonheur éternel. "

Eg. LASSAUGUE.

LE MYSTÈRE DES FLEURS

AU JAPON

Puisque les Japonais sont d'actualité, nous parlerons aujourd'hui de leur grand art de cultiver les fleurs. Nul n'ignore que c'est du Japon que nous sont venus ces chrysanthèmes extraordinaires, qui font l'ornement de nos salons pendant les mois d'hiver. Ils ont une fleur plus extraordinaire encore, mais pour la voir il faut faire le voyage. C'est la "rose changeante" dont la couleur, qui est blanche à l'ombre, devient rouge à la lumière. Dans une chambre noire elle est d'un blanc de cire, transportée brusquement au jour, le changement du blanc au rouge se fait tout de suite, suivant le plus ou moins de lumière ou de chaleur. Elle passe du blanc au rose, au rose foncé et devient rouge. Ne trouvez-vous pas que cette " rose changeante" est l'image de la pauvre fille anémique? Il suffit à toutes deux d'une petite influence pour leur faire reprendre leurs belles couleurs.

La jeune fille, maigre, pâle, chétive, que rien n'intéresse, reprend facilement ses belles couleurs, son embonpoint, ses forces, sa gaieté. Comment cela? Grâce à un traitement de quelques semaines par les Pilules Rouges. Informez-vous des résultats qu'ont donnés les Pilules Rouges à Mlle Marie-Louise Prévost.

Mlle M. L. PREVOST, SAINTE-GENEVIEVE, Qué.

Voici ce qu'elle nous écrit à ce propos:

"Par suite d'un surcroit d'ouvrage, je tombai dans un grand état d'épuisement; j'étais d'une faiblesse à ne pas me tenir debout, et d'une grande pâleur. Je ne mangeais plus, je m'ennuyais de tout et je dépérissait chaque jour. Obligée de laisser mon ouvrage, étant trop faible pour travailler, je fis usage des Pilules Rouges et immédiatement un grand changement s'opéra en moi. Mon appétit revint, puis mes bonnes couleurs et ma gaieté. Après en avoir pris pendant six mois, j'étais complètement guérie"—Mlle Marie-Louise Prévost, Sainte-Geneviève, Qué.

Retenez bien que les Pilules Rouges sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, le beau mal et les irrégularités chez les femmes. Au moindre symptôme de ces maladies, procurez-vous les Pilules Rouges, et prenez-les avec soin. Si vous avez besoin de conseils, écrivez à nos médecins. Ne vous découragez jamais et vous reviendrez à la santé, aussi, vous serez heureuses et reconnaissantes comme Mlle Prévost.

Les Pilules Rouges se vendent chez les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50.

Nos Médecins Spécialistes donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des consultations gratuites à nos salons, 274, rue St-Denis, Montréal.

Les femmes qui ne peuvent venir sont priées d'écrire une description complète de leurs maladies. Nos médecins répondront le jour même, donnant des conseils qui guérissent.

Nos médecins, qui depuis des années ne traitent que les femmes, ont atteint la perfection, et les guérisons extraordinaires obtenues par eux ne devraient surprendre personne.

Toutes correspondances devraient être adressées comme suit ; CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

FEU Mme NOE SURPRENANT

St-Isidore de Laprairie, 16 septembre.—Hier matin, ont eu lieu, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, les funérailles de Mme Noé Surprenant.

Cette brave femme, qui était le type de la mère canadienne, s'est éteinte à l'âge de 68 ans. Après avoir enduré avec patience et résignation une maladie longue de plusieurs mois.

Nous offrons à cette famille si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances.

Le service funèbre fut chanté par le Rév. Jérémie Gamon, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Jos. Surprenant, fils de la défunte, de St-Hyacinthe ; Jos. Tougas, son gendre, de Montréal ; Louis Forgue, son gendre, de St-Isidore ; Jos. Bazinet, son neveu, de St-Isidore ; Wilfrid Marcille, de St-Isidore.

Le deuil était conduit par M. Jos. Surprenant, de St-Hyacinthe, Mesdames Jos. Tougas et Louis Forgue, trois jumeaux, fils et filles de la défunte.

Phidime Surprenant, fils de la défunte ; Louis Forgue, de St-Isidore ; Jos. Tougas, de Montréal ; Zénophile Dubuc de Montréal ; L. Dubuc, St-Isidore ; J. N. Surprenant, de Montréal ; Louis Bazinet, frère de la défunte, St-Isidore ; Jos. St-Pierre, St-Isidore ; Dr. D. Chouinard, St-Isidore ; Ménard Perras, St-Isidore ; Augustin Dubuc, St-Isidore ; Phédime Dubuc, St-Isidore ; Joseph Dubuc, St-Isidore; Emile Dubuc, St-Isidore ; Aimé Riendeau St-Isidore ; Jules Bazinet, St-Isidore ; Pierre Lemieux, St-Isidore ; Alphonse Forgue, St-Isidore ; Toussaint Forgue, St-Isidore ; Louis Lemieux, père, St-Isidore ; Louis Lemieux, fils, St-Isidore ; Pierre Dubuc, St-Isidore ; Honoré Malo, St-Isidore ; Louis Trudeau, St-Isihore ; Ulderic Brais, St-Isidore ; B. Riendeau, St-Isidore ; Donat Trudeau, St-Isidore ; C. Gervais, St-Isidore ; J. A. Lanctôt St-Isidore ; Nap. Dubuc, St-Isidore ; Julien Gervais, St-Isidore ; Jos. Pitre St-Isidore ; F. X. Poupart, St-Isidore ; Jacques Poupart, St-Isidore; Narcisse Pavant St-Isidore ; Nasaire Pavant, St-Isidore ; Antoine Dubuc, St-Isidore ; Jos. Dubuc St-Isidore. etc.

L'EXPOSITION AGRICOLE DE ST LIBOIRE

Saint-Liboire, 16 septembre.—Mardi avait lieu l'exposition de St-Liboire. C'est toujours l'une des plus importantes du district. Des milliers de personnes ont visité le terrain. Plus de deux cents de St-Hyacinthe s'y sont rendues avec la Philnarmonique.

Pour une personne qui s'intéresse au progrès de l'agriculture, de l'élevage, et des industries domestiques de la sampagne, un voyage à St-Liboire était certainement une occasion magnifique de se renseigner. Il y avait là exposés de beaux types de bestiaux, des volailles de race ; des légumes appétissants et dodus, des grains parfaitement réussis, et des travaux de laine et de toile tissés ou tricotés avec goût et habilileté.

Nos marchands de St-Hyacinthe ont surtout admiré ces derniers exhibits.

Pour les profanes, qui recherchent surtout dans les expositions leur amusement, il y avait différent spectacle de distraction. La Philharmonique donnait des concerts ; il y eut courses; une troupe foraine donnait une représentation assez amusante. La journée s'est donc passée agréablement et à l'instruction des spectateurs tout à la fois.

Un banquet, le soir à six heures, a terminé la fête. Les députés du comté, MM. Marcil et Daignault, étaient présents.

IL SE SENT AUSSI JEUNE QUE JAMAIS

M. Chester Loomis prend les Pilules de Dodd pour les Reins

Et d'un homme épuisé qu'il était devient aussi agile qu'un garçonnet

Orland, Ont., 16 sept. (Spéciale).—M. Chester Loomis, un vieux et respectueux cultivateur demeurant ici, fait connaître partout la bonne nouvelle que les Pilules de Dodd, pour les Reins, sont un remède certain pour le mal de dos et la maladie des rognons, si sommuns chez les personnes âgées. M. Loomis dit :

"Je suis âgé de 78 ans, et suis aussi agile et actif qu'un enfant et j'en donne le crédit aux Pilules de Dodd, pour les Reins.

"Avant de commencer à prendre les Pilules de Dodd, pour les Reins, j'étais tellement épuisé que je pouvais à peine sortir en voiture et que je ne pouvais faire aucun travail. Chacun croyait que je ne pourrais vivre longtemps. Les Pilules de Dodd, pour les Reins, sont un merveilleux remède."

Les rognons des jeunes gens, peuvent être en mauvais ordre, mais ceux des personnes âgées le sont certainement. Les Pilules de Dodd, pour les Reins, remettent les rognons à leur état normal. C'est pourquoi elles sont le meilleur ami des personnes avancées en âge.

UN SUICIDE

St-Ours, 16 septembre.— M. Alexis Laperle, cultivateur de Saint-Ours, comté de Richelieu, s'est suicidé hier. Se levant un peu avant cinq heures, il se rendit dans le hangar où il absorba une dose de vert de Paris. Ne trouvant pas que la mort venait assez rapidement, il prit son canif et s'ouvrit la gorge.

Un peu avant six heures, son épouse se leva et le vit, vomissant du vert de Paris, couvert de sang, revenir, en chancelant, vers la maison. Elle alla au-devant de lui et le conduisit à la cuisine où il s'affala sur une chaise. On fit quérir le médecin en toute hâte. Les docteurs J.-H. Larose et A. E. Vary arrivèrent bientôt auprès du malheureux et déclarèrent que rien n'était à faire où à tenter. M. le curé arriva peu après et confessa le malheureux quimourut repentant dans l'après-midi. M. Alexis Laperle laisse neuf enfants dont l'aîné à 15 ans.

Le coroner Victor Chapdelaine a tenu une enquête dont le verdict a été de "mort par suicide".

GRANDE NOUVEAUTE

Ne manquez pas d'aller au Parc Sohmer, dimanche prochain, voir les Poneys chiens dressés du Prof. Howard.

La Femme chez elle

LA MODE

La broderie sera plus que jamais en faveur cet hiver; nous savons de source certaine que l'on prépare en ce genre de vraies merveilles; elles surpasseront en richesse tout ce que cet art délicat et charmant avait produit jusqu'ici et étonneront par leur nouveauté. Par des procédés inédits et des plus ingénieux, par des combinaisons de couleurs étranges, audacieuses, mais des plus habiles, on est arrivé à des résultats surprenants.

On jettera sur des fonds de soie, de velours, de tulle ou de gaze, des guirlandes, des bouquets, des gerbes de fleurs et de feuillages, retenus ou reliés par des enroulements de ruban, ou des nœuds d'un dessin plein d'élégance. Mais ce qui est intéressant et curieux, c'est que ces fleurs, ces feuilles, seront composées comme une mosaïque, d'une quantité de fragments d'étoffes différentes. Pour faire une rose, par exemple, on emploiera quatre ou cinq sortes de tissus : taffetas, louisine, satin, velours, etc., etc., et toutes ces parcelles, rattachées par des points de broderie, seront de teintes et de tons dissemblables, produisant des effets de coloration prodigieux.

En même temps, on brodera, sur de la faille ou du taffetas blancs, des semis de fleurettes d'un vert cru ; sur le drap blanc, jaune, vert, on fera de grosses broderies en coton et soutache, formant un énorme relief.

Les vestes Louis XV, en taffetas glacé gorge de pigeon, seront décorées de guirlandes de fleurs, exécutées en ruban rococo, et reproduisant fidèlement les broderies du temps. A l'aide de minuscules rubans ombrés, froncés à l'une des lisières, on fera également, sur les taffetas changeants des fleurs en relief : marguerites, petites roses, d'un délicieux effet. La mousseline de soie blanche, rose, ciel, vert d'eau, sera fleurie de délicates broderies Pompadour ; bleue ou rouge, on la décorera d'hortensias blancs entièrement faits en petits rubans. Comme nouveauté, il faut signaler encore les bas de jupes en mousseline de soie, ornés sur une hauteur de 50 centimètres environ de fleurs géantes brodées au passé. On intercale ces bandes dans des jupes de soie, ou bien on les fronce en volants.

Les paillettes ne seront pas abandonnées, mais au lieu de les employer seules, on les mélangera avec les broderies. On fera quantité de beaux galons en drap, très capricieusement ondulés et découpés, ajourés de broderie anglaise ou surchargés de broderies de soie et chenille, de cabochons, d'applications de velours. Beaucoup de broderies tout en petites graines, et beaucoup aussi de broderies au passé en grosse soie et ganse de soie sur filet ou tamis de soie.

Pour la demi-saison, on portera des costumes tailleur pratiques, d'allure très masculine, soit en "alpaga pacha" gris-cendre, garni de drap mousseline, soit en cheviotte de teinte sombre ; ils seront composés d'une jupe trotteuse sans doublure, et d'une veste collante mise sur une chemisette de tussor, serrée à la taille par une haute ceinture plissée, ou sur une chemisette-chemisier avec col-carcan, très empesé et large cravate noire, nouée "à l'artiste".

Quantité de jaquettes longues, genre polonaise, en pacha, en drap, que l'on mettra avec des jupes différentes, sur des chemisettes plates, très simples, en flanelle. Dans un ordre moins négligé, signalons la vogue des chemisettes-tailleur en drap blanc, lisérées de drap ou de velours de couleur, et surtout "coq de roche".

Cette jolie teinte et la nuance mandarine, qui s'en rapproche beaucoup, seront, paraît-il, en grande faveur cet hiver. Il y a quelque temps déjà, nos lectrices s'en souviendront, nous avions salué leur apparition et annoncé leur succès.

Comme transition entre les coiffures d'été et celles d'hiver, on va porter de fort jolis chapeaux faits tout en ruches de mousseline de soie ou de taffetas découpé aurore, magnolia, et le Morès en feutre, relevé sur le côté, avec deux plumes amazones. Notons en passant que les chapeaux se feront de plus en plus hauts, avec d'énormes calottes, que les garnitures surélèveront encore.

Beaucoup de luxe et de fantaisie dans les ceintures; celles en peau souple se sont si rapidement vulgarisées que l'on veut maintenant des modèles plus compliqués, plus ouvragés, se prêtant moins à une reproduction facile dans les articles à bon marché. On en fait de fort jolies, en cuir rehaussé de broderies de style arabe ; les ceintures en soie extensible, perlées d'acier avec mélange de pierres de couleur, ont gardé leur cachet de distinction et de grande élégance, ainsi que les ceintures d'or, constellées de strass, qui complètent d'une façon très heureuse les toilettes du soir. Cependant, ce qui domine pour les robes habillées, ce sont les hautes ceintures corselets, en soie Liberty ou en taffetas souple, remontant en pointe devant ou derrière; elles se font avec un large ruban ou de l'étoffe en biais. On peut les tendre et les fixer à demeure sur le corsage même, ou les faire indépendantes en les appliquant sur un fond de toile baleiné, ce qui permet de les porter avec des toilettes différentes. On met très souvent à la fermeture des petits nœuds posés en échelle, ou des macarons, formés d'une dentelle basse ou d'un ruban No 3, froncés et tournés en spirale. On peut également découper le bord de la fermeture en trois ou quatre dents pointues, et poser sur chacune un bouton artistique en strass ou en acier ajouré. Ces teintures sont extrêmement favorables à la taille, qu'elles font paraître plus ronde et plus mince, et cet avantage contribue certainement à leur vogue.

M. T.

NETTOYAGE DES DENTELLES

Si les dentelles sont fines et fragiles, il est nécessaire de les laisser tremper quelques heures dans un bain d'huile d'olive, cela empêche les fils de casser au lavage.

Ensuite, rouler les dentelles les unes au-dessus des autres sur une bouteille dans laquelle on aura mis quelques graviers pour qu'elle ne soit pas trop secouée pendant l'ébullition ; on entourera cette bouteille d'une mousseline qui couvrira complètement les dentelles à nettoyer, on la fixe par quelques points, et on trempe complètement la bouteille ainsi préparée dans un récipient rempli d'eau froide, où l'on aura coupé environ 30 grammes de savon de Marseille ; si la dentelle est très sale on peut ajouter une pincée de soude. Faire bouillir l'eau, la jeter lorsqu'elle est sale et la renouveler autant de fois qu'il est nécessaire, jusqu'à la parfaite blancheur des dentelles.

Rincer trois ou quatre fois à l'eau froide, faire bien attention qu'il ne reste pas dtrace de savon dans les broderies.

On déroule la dentelle et on la sèche entre deux linges, il faut qu'elle soit repassée encore légèrement humide, pour cela il faut la mettre sur une flanelle et repasser à l'envers au travers d'un linge avec un fer très chaud, passer le fer vivement sèche; on peut repasser dans les deux sens sans que cela nuise à la préparation.

Si nous avons à nettoyer de vraies dentelles très riches, il faut épingler tous les picots, cela avant le repassage et quand la dentelle est encore mouillée, mais l'épinglage ne se fait que pour la Valencienne et le point d'Angleterre, c'est un travail très minutieux et très long.

On donne l'aspect du neuf à une dentelle noire en la laissant tremper quelques heures dans la bière, ou encore de l'eau ordinaire additionnée d'un peu de vinaigre.

Quand on a fait un faux pli à une dentelle avec le fer, il faut mouiller légèrement l'endroit froissé et repasser aussitôt.

Tn peut gommer les dentelles mais elles ont moins de cachet, et si le repassage est fait exactement comme il est indiqué ci-dessus, c'est-à-dire la dentelle encore humide, on obtient assez de fermeté pour ne pas avoir besoin de se servir de gomme.

Pour les dentelles de couleur, il ne faut employer que de l'eau tiède et les laisser tremper peu de temps. Surtout pas de soude.

M.

LES PROPOS DU DOCTEUR

L'INSOMNIE

Le sommeil, dont la douce et bienfaisante tyrannie se fait sentir à nous toujours d'une façon si impérieuse nous cause chaque fois cependant la même volupté quand in nous enveloppe de ses lourdes effluves, tant nous sentons combien il est indispensable au repos de nos membres fatigués et de notre moral surmené.

Nous savons qu'avec lui nous retrouverons nos forces musculaires épuisées et qu'il est le seul rénovateur de toutes nos activités un instant ralenties. Son influence s'étend sur tous nos organes ; organes des sens et de l'esprit, dont le bon fonctionnement n'est assuré que grâce à son concours.

A tous ces titres, le sommeil intervient donc avec une incontestable énergie dans le déroulement de notre existence, et l'on peut dire qu'il contribue au dérangement ou au maintient de toute notre santé.

Dès lors, on comprend aisément qu'il soit utile de régler les conditions et la durée de ce moment de profond repos, afin que l'organisme puisse en retirer tout le bénéfice qu'il doit en attendre.

Mais lorsque ces règles se trouvent changées, bouleversées, il en résulte forcément des désordres qui peuvent avoir, dans certains cas, les conséquences les plus fâcheuses.

L'heure du sommeil n'est pas la même pour tout le monde et la durée non plus ; cela varie avec les exigences de la vie, des diverses professions ainsi qu'avec le tempérament de chacun. Cependant, il y a une certaine somme de repos qui est nécessaire dans chaque cas, et lorsqu'on ne respecte pas cette mesure, la santé s'en ressent. S'il y a excès de sommeil, tout l'organisme s'alourdit, le système nerveux s'affaiblit faute de stimulation, l'esprit lui-même devient lourd et embarrassé. Si au contraire, il y a insuffisance, des accidents beaucoup plus sérieux et d'un ordre très grave parfois, peuvent se produire.

L'insomnie, par la lassitude qu'elle provoque, amène promptement, lorsqu'elle se prolonge, de l'amaigrissement, une anémie générale qui peut même se compliquer de fièvre et modifier l'état du sang au point de conduire ceux qui en sont atteints à la cachexie et à la mort.

Les maladies ordinaires, les simples indispositions révèlent des caractères particuliers plus ou moins graves selon qu'elles sont ou non compliquées d'insomnie.

Le sommeil brusquement interrompu a souvent des conséquences néfastes sur l'accomplissement des fonctions digestives dont les troubles n'ont souvent pas d'autres causes.

Les jeunes gens surtout ne peuvent se passer de sommeil, on en a vu mourir d'insomnie.

Les personnes âgées dorment moins longtemps et moins profondément en général ; l'affaiblissement de leurs forces, la moindre dépense d'activité vitale fait qu'ils ont moins besoin de réparation.

Les causes les plus fréquentes d'insomnie sont l'habitude des veilles, les soucis, la maladie.

Par l'abus de veilles trop prolongées, certaines personnes perdent complètement l'usage du sommeil.

Après avoir été nourrices, il y a des jeunes mères qui ne peuvent plus retrouver le sommeil paisible et continu qui leur serait si nécessaire après les fatigues de l'allaitement.

L'inquiétude, les chagrins, les soucis rendent le sommeil léger et intermittent, quand ils ne le font pas fuir complètement. La pensée obsédante d'un ennui, d'une crainte, produit une tension maladive de l'esprit qui éloigne tout repos.

L'insomnie peut encore être causée par des agents extérieurs qui troublent le calme nécessaire au sommeil: bruits insolites, chaleur excessive, manque d'air, insectes nuisibles.

La souffrance est encore la cause fréquente de l'insomnie, et celle-ci lorsqu'elle se produit vient encore aggraver l'état du patient.

Si les insommies provoquent souvent des maladies nerveuses, celles-ci, par contre, sont rarement exemptes d'insommies.

Toutes les excitations morbides du syatème nerveux, toutes ses lésions provoquent souvent une agitation de l'organisme absolument contraire au repos.

L'aliénation mentale est fréquemment compliquée d'insommie, Du reste, il n'est pas rare que celle-ci ait joué un rôle dans la pathogénie de l'affection, et les retours d'accès s'annoncent souvent par d'invincibles insommies.

Il faut enrayer la privation de sommeil dès qu'on voit qu'elle tend à s'établir d'une façon définitive, car c'est là tout un danger.

Si ces accidents sont passagers, dus à une souffrance ou à un chagrin momentané et de courte durée, il suffira d'user d'opiacés, de sirop de chloral (une cuillerée à soupe avant de se coucher), mais si la cause se prolonge, il sera mieux d'avoir recours à certaines règles hygiéniques et suivies, très régulières, qui forceront l'organisme à l'obéissance, et le plieront malgré lui au repos.

D'abord, il faudra établir son lit et sa chambre dans des conditions parfaites d'aération, de confort, de silence et d'obscurité. Ensuite ne se coucher qu'une fois la digestion bien accomplie et toujours à une heure fixe, puis prendre, en se couchant, une position, toujours la même, et avoir soin de n'arrêter sa pensée sur aucun sujet précis qui tienne l'attention en éveil.

Ces règles bien observées pendant un certain temps avec une ferme volonté de dormir (rappelez-vous la suggestion et ses merveilleux effets, chères lectrices), auront d'infiniment meilleurs résultats que tous les opiacés du monde qui troublent l'état mental et dont l'organisme prend si vite l'habitude qu'ils deviennent bientôt tout à fait inactifs

Quand il s'agira de maladies nerveuses, l'hydrothérapie aura d'excellents résultats.

Dr. B.

LA PERLE BLANCHE

I

Il me semble avoir déjà confessé ici le faible que j'ai toujours eu pour les contes de fées, pour ces jolis vieux contes dont la morale fine et pratique se cache sous les plus éclatantes et invraisemblables fleurs de la poésie, où, avec le bon sens de nos aïeux, se retrouvent leur grâce, leur élégance, leur imagination originale et fastueuse.

Rois magnifiques, princesses aux cheveux d'or, sultanes couvertes de pierreries, palais de porphyre et de cristal, jardins aux feuillages d'émeraude, aux fruits de rubis et de topaze, cités cachées au fond des mers dans des bois de corail, chars traînés sur les nuées, par des colombes, mon enfance a rêvé de tout cela et, aux enfances qui n'ont pas connu de ces rêves, un élément de bonheur et même de sagesse a manqué.

Car ces aventures fantastiques, nouées et dénouées d'un coup de baguette, n'ont pas seulement le charme passager de la fiction merveilleuse; elles suggèrent des réflexions précoces et j'en ai tiré un grain de philosophie, au temps où j'ignorais profondément que la philosophie existât.

C'est qu'en ce royaume de la féerie, les choses ne se passent pas avec l'illogisme ni l-arbitraire dont les autocraties et les démocraties terrestres nous ont fourni l'exemple. Ces fées souveraines montrent pour la volonté des simples mortels un respect plutôt exagéré, laissant à ceux qu'elles protègent taute latitude de se décider en bien ou en mal, leur fournissant toutes les occasions de se montrer imprudents ou sagaces, d'encourir des châtiments ou de mériter des récompenses; et ces épreuves, thème favori de tous les contes de tous les pays, pourraient nous offrir un intérêt pratique. Nous aurions avantage à rechercher, nous aussi, la solution de certains de ces problèmes moraux proposés sous forme d'apologue.

Il me souvient, et il vous souvient peut-être aussi, de cette naïve et charmante histoire de "la Fée aux Perles", qu'on retrouve, avec de légères modifications, dans beaucoup de vieux livres.

Ce n'est pas là, pourtant, que je l'ai apprise ; on me l'a contée, quand je ne savais pas bien lire encore, et voilà pourquoi, probablement, elle s'est si bien gravée dans ma mémoire en ses moindres détails.

Marraine généreuse, suivant la tradition, la Fée conviée au baptême de la petite princesse ouvre un écrin rempli de perles blanches sur chacune desquelles est écrit le nom d'une qualité physique ou morale dont se trouvera doué celui qui recevra cette perle.

— Choisissez-en une pour votre fille, dit la Fée au roi et à la reine, et, surtout, choisissez bien.

A ce moment palpitant du récit, le narrateur, régulièrement, s'interrompait pour nous poser une question :

— Qu'auriez-vous choisi ?

Et c'était toujours le même effet sur le jeune auditoire, le même empressement à entrer en scène, la même discussion grave et passionnée entre sages de cinq à sept ans, chacun laissant percer sa nature et ses aspirations faisant une affaire personnelle de ce choix qui, hélas ! n'était pas pour nous ! si bien que je me souviens encore du mien.

Ce choix ne varia jamais, et je m'y tiendrais toujours.

Si j'avais une perle à choisir pour ma fille, pour toutes mes filles, avec ma vieille expérience d'aujourd'hui comme avec mon bel élan de naguère, je prendrais sans hésiter la plus belle, la plus blanche, la plus transparente, la perle rare de la sincérité.

Car celle-là n'est pas seulement précieuse entre toutes, mais sans elle toutes les autres perdent leur valeur. Nulle qualité, nulle vertu qui ne soit fondée sur la sincérité ; pas de génie, pas d'art, pas de talent qui n'en découle. La sincérité est le pivot de l'âme et du cœur, le centre du cercle que parcourt l'intelligence, le point de départ et le but de toute pensée haute et noble. La sincérité va de pair avec l'innocence de l'enfance, avec la générosité et l'enthousiasme de la jeunesse, avec la maturité de la saison. Lorsqu'on ignore tout, la sincérité vous inspire et vous guide; lorsqu'on est lassé de tout, la sincérité seule vous repose et si on a eu le malheur de s'en éloigner, on y revient. On la recherche dans les sentiments comme dans les idées, dans l'art comme dans la nature, on se lasse des masques, des comédies, des mirages auxquels on a pu se complaire, on voit le néant des fausses affections, des faux plaisirs, des faux semblants, et l'on se tourne vers le vrai, comme un prisonnier vers le coin de ciel bleu aperçu à travers ses barreaux. Trop heureux si la fenêtre et la porte de cette prison volontaire peuvent encore se rouvrir !

Mais pourquoi tant de gens se sont-ils laissé séquestrer ou plutôt quel intérêt leur a fait abdiquer spontanément cette liberté morale qu'est la sincérité ? Bien peu sont nés esclave du mensonge. Parmi les enfants, si l'on trouve nombre de "conteurs", de "craqueurs", il n'est guère de fourbes, dans la véritable acception du mot, et il est beaucoup d'ingénus, de naïfs, de candides dont la sincérité nous attire, nous émeut, a le don de toucher les cœurs les plus endurcis et de déjouer parfois les plus machiavéliques combinaisons.

Eh bien, ceux-là même brusquement renoncent à ce qui était leur force, comme leur charme. Les voilà arrivés à ce qu'on appelle l'âge de discrétion, et, par une malheureuse confusion de mots, ils se croient à l'âge de dissimulation.

Parce que la prudence leur interdit de se livrer à tout le monde, ils ne se donnent plus à personne, ils se reprennent même aux leurs. Cette petite fille d'hier, jeune fille aujourd'hui, aura maintenant les réticences avec sa sœur, avec sa mère! Cet écolier que son diplôme de bachelier vient de faire grand garçon, sera du coup devenu trop avisé pour confier franchement à son père ses incertitudes ou ses fautes. On commence à se sentir en possession de ses moyens intellectuels, de son énergie physique, de sa petite importance sociale. A quoi les emploiera-t-on? à ce qui ne serait excusable que chez des ignorants et des faibles: à biaiser, à finasser, à cacher, sinon ses actes, du moins ses sentiments et ses pensées, à si bien égarer les autres sur son compte, que l'on finit par s'y tromper aussi et ne plus bien savoir si l'on est soi-même où le personnage que l'on se plaît à jouer.

La perle blanche n'est pas encore perdue, mais elle s'altère. Les perles meurent, comme vous le savez.

Quel motif a-t-on pour exposer ainsi le don précieux de la Fée bienfaisante? et, si l'on s'en dépouille que recevra-t-on en zchange?

Il y a beaucoup à dire là-dessus ; tant à dire que nous y revienhrons.

Aline RAYMOND.

L'ART DU BIEN-ETRE

CERVELLE AU BEURRE NOIR.—C'est une des préparations les plus courantes.

Simplement cuite à l'eau salée, on la fait égoutter tandis que d'autre part on met dans la poêle du beurre que l'on fait fondre jusqu'à ce qu'il prenne une couleur brune. A ce moment on y fait frire du persil en branche et on met la cervelle dans la poêle ; on verse un peu de vinaigre, aussitôt chaud, on le met dans le plat et on sert bien chaud.

On peut également mettre le beurre dans la poêle et, d'autre part, le vinaigre dans une petite casserole ; quand il est chaud, on mélange beurre et vinaigre, on verse sur la cervelle mise au chaud.

Certaines cuisinières se contentent de verser dans le beurre un filet de vinaigre, ou encore elles arrosent la cervelle avec un jus de citron.

Toutes ces manières sont bonnes

CERVELLE AU GRATIN.—La cervelle étant blanchie, on la coupe par tranches et on la met sur un plat, on la saupoudre de pain émietté ou de chapelure, auxquels on ajoute, si l'on veut, du persil, oignon et échalote hachés très menus, du sel, du poivre et quelques petits morceaux de beurre. On verse une goutte d'eau et, mieux, du jus ou du bouillon.

Faire cuire au four à feu assez vif ou au four de campagne feu dessus et dessous ; laissez gratiner avant de servir.

CERVELLE A LA POULETTE. — Blanchies comme ci-dessus, les petites cervelles sont laissées entières, les autres se coupent en morceaux.

Faites fondre un morceau de beurre ou une cuillerée de graisse, ne laissez pas chauffer fort et délayez-y une cuillerée de farine qui devra rester blanche, mouillez avec un nerre d'eau, salez, poivrez et ajoutez des petits oignons, faites cuire au moins une demi-heure.

On y met les cervelles et on laisse cuire à nouveau dix minutes. Au moment de servir, on lie la sauce avec un jaune d'œuf et on ajoute un jus de citron ou filet de vinaigre.

On peut y joindre des croûtons frits.

MERINGUES. — C'est le moyen d'utiliser des blancs d'œufs.

Pour trois blancs d'œufs, on prendra 250 grammes de sucre en poudre, sucre semoule de préférence, et deux cuillerées à café de vinaigre blanc. Comme parfum, de la vanille en poudre, à moins que l'on n'ait la bonne habitude de laisser une gousse de vanille dans le sucrier à sucre en poudre; dans ce cas, il suffirait de se servir de ce sucre.

Mettez blancs d'œufs, sucre et vinaigre dans une terrine et fouettez vigoureusement avec une fourchette jusqu'à ce que les blancs restent tout à fait droits quand on en prend avec la fourchette.

Il ne faut se servir ni de la verge ni d'aucun autre instrument employé pour le battage des œufs en neige, seule; la fourchette donne de bons résultats.

Beurrez un papier d'office ou papier écolier, et mettez-le sur une tourtière ou simplement sur la plaque du four préalablement bien essuyée.

Mettez alors la neige en faisant des sortes de pâtés avec la fourchette; ils ne doivent point se toucher, cars ils s'écartent à la cuisson.

Il ne faut pas faire ces meringues trop grosses, car elles augmentent de volume en cuisant.

Ne pas leur laisser prendre une teinte dorée, elles sont meilleures quand elles restent blanches.

UNE MERE SAGE

Jamais une mère sage n'essaie de guérir les affections dont souffrent ses jeunes enfants en les stupéfiaot avec des sucs à sommeil, des préparations "calmantes" et autres médecines semblables qui contiennent des opiats. C'est cette classe de remèdes qui est responsable pour la mort prématurée de milliers de petits enfants, bien que certaines mères ne le réalisent pas. Quand vos petits enfants souffrent, donnez-leur les Tablettes Baby's Own, un remède vendu sous la garantie de ne contenir ni opiats ni drogues dangereuses. Les mères qui se sont servies des Tablettes parlent toujours en leur faveur. Mme A. Johnston, Eddvstone, Ont., dit : "Je trouve que les Tablettes Baby's Own" sont tout ce que vous avez recommandé. Mon bébé souffrait de l'eczéma et était très hargneux et agité, mais, depuis que je lui ai donné les tablettes, elle est devenue tout à fait bien et elle est maintenant une enfant forte et en pleine santé." Vendues par tous les droguistes ou envoyées par la poste à 25 cents la boîte en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

PENSEES D'AUTOMNE

J'ai chanté le printemps, j'ai salué l'été...
J'ai redit du premier la douce poésie,
Du second, j'ai béni la puissante clarté :
Tous deux ont des rayons de lumière infinie !

Et, pourtant, croyez-moi, l'automne langoureux
Me charme plus encore par sa mélancolie :
J'aime son ciel voilé, ses horizons brumeux
Et j'aime de ses bois la verdure pâlie.

Ainsi que la nature, il semble que le cœur,
Fatigué des plaisirs et des chaudes ivresses,
A soif d'un vrai repos, d'une ère de douceur,
Pour goûter au foyer les paisibles tendresses.

C'est bien à cette époque, et c'est bien dans ces soirs
Où, si vite sur nous le crépuscule tombe,
Que l'on aime évoquer treusement agit,
Les choses du passé, chères jusqu'à la tombe.

La lyre du poète, avec art, a chanté
Les saisons comme étant l'image de la vie :
L'enfance est le printemps, la jeunesse est l'été,
L'automne est l'âge mûr : touchante analogie !

Sur chaque arbre, voyez la feuille qui rougit...
Sa dernière beauté sera vite ternie...
Et la brise du soir trailes rêves, les espoirs,
La jette sur le sol et l'y laisse, flétrie !

Et de même pour nous. Bientôt les cheveux blancs
Viennent orner nos fronts d'une douce auréole :
Imposante parure ! Automne de nos ans !
Comme la feuille, hélas ! la jeunesse s'envole.

LAURE BAJOLOT.

LE BRUINAGE

(Suite).

Voyons maintenant quel est l'outillage nécessaire.

Il faut une petite brosse à ongles, plutôt dure que molle, un peigne à coiffer en métal que l'on peut remplacer par un petit tamis formé d'un morceau de toile métallique cloué sur un minuscule châssis de bois ; une petite passoire à thé peut au besoin remplir le même office.

A la brosse et au peigne ou tamis, il faut joindre un assortiment de couleurs à l'aquarelle que l'on prépare soi-même à l'eau ; on peut prendre des pains aussi bien que des tubes, peu importe.

La couleur se fait à l'avance dans les petits godets ordinaires. Certaines personnes préfèrent se servir d'encres de différentes couleprs: violette, bleue, rouge, verte (faciles à faire avec de la poudre d'aniline); l'emncre de Chine remplace l'encre noire ordinaire.

A côté de vous, placez un chiffon et un cahier de papier buvard et vous pourrez commencer votre travail.

Nous conseillons de faire des essais sur du papier de médiocre valeur. Sur du papier à lettre, par eâemple, on groupera dans l'angle gauche deux ou plusieurs branches en ayant soin de les disposer avec goût pour obtenir un effet artistique ; quand on jugera l'arrangement réussi, on appliquera feuilles ou fleurs bien à plat.

La couleur ou l'encre étant préparée dans un godet, on y trempe à plusieurs reprises le bout de la brosse en l'appuyant pour qu'elle en soit bien imbibée, après quoi on secoue la brosse pour qu'il ne reste que ce qu'il faut, sans excès.

Alors, prenant la brosse de la main droite, on tient de la main gauche le peigne au-dessus de la feuille de papier ; on frotte légèrement et rapidement la brosse sur les dents du peigne dans le sens de sa longueur. Ce frottement produit une légère pluie d'encre, qui comme un brouillard vient se poser sur le papier : il ne doit présenter ni éclaboussures ni taches. Pour cela il est prudent, chaque fois que la brosse est rechargée d'encre, d'essayer d'abord sur un morceau de papier ; puis de temps en temps il est bon d'esssuyer le peigne ou le tamis, car l'encre s'y accumule assez rapidement.

Les feuillages garnissant le papier à décorer reçoivent la pluie d'encre, ce qui fait qu'après les avoir retirés, leurs couleurs se détachent nettement en blanc sur le fond teinté ; pour que ces dessins ressortent mieux, il faut renforcer le ton près du contour des feuillages ; du reste il est plus joli que la teinte ne soit pas uniforme partout.

Quand on juge le papier suffisamment teinté, on soulève doucement le tout, puis on retourne brusquement la page pour faire tomber les feuilles sèches; si elles traînaient sur le papier, elles détérioreraient tout le travail.

(A suivre).

LES DEUX MENAGES

I

Deux mariages venaient de se célébrer en même temps à la petite église de Gléni, près La Chaire. Marie venait d'épouser Ives, et sa cousine Blanche venait d'épouser Louis, frère d'Ives.

Les deux cousines avaient perdu leurs pères: les mères vivaient toujours et ne se ressemblaient pas. La mère de Marie s'appelait Jeanne. La mère de Blanche s'appelait Rosine.

Quand on revint de l'église les prés étaient couverts de rosée, et les oiseaux sautillaient dans les buissons, en gazouillant tout bas c'était le matin.

Blanche était blonde, petite, un peu grasse; elle avait le nez fin, les yeux grands, les lèvres fortes, et le sourire un peu malin. Quant à Marie, elle était plus grande que Blanche, svelte et brune. Son visage était sérieux, et, sans être jolie, elle plaisait. On la sentait discrète à la nature de son sourire. Bien qu'elle fût du même âge que Blanche, on lui parlait comme à une femme, et on traitait Blanche en enfant. Elles étaient nées le même jour, on les maria le même jour, elles épousaient les deux frères.

II

Marie et Ives se choisirent leurs joies pour ce jour de fête. Suivis de trois ou quatre amis, ils gagnèrent le bois voisin. La première, la meilleure de ces amies était Jeanne, la mère Marie. Cette vieille femme était jeune, car elle était gaie, et son bonheur était grand, car il était le même que le bonheur de sa fille. Les mariés et leur petit cortège s'engagèrent dans d'étroits sentiers; au bout de quelnues pas, ils entendirent un léger bruit, se retournèrent, virent un ami qui arrivait en trottant, sans avoir été invité à la fête.

C'était l'âne gris de la maison. Il s'était échappé tout joyeux de l'écurie, sans bride ni bât, libre, pour la première fois depuis le jour où on l'avait retiré à sa mère. On lui permit d'être heureux avec les autres, et, quand il arriva dans la grande clairière, on partagea avec lui les fraises qui couvraient la pelouse.

Marie regardait son âne gris, le muguet blanc, les arbres verts, les fraises roses, avec ce bonheur indicible et muet qui part du fond de l'âme et répand sur la nature, sur les détails de la vie, pour tout éclairer et tout réjouir: la joie et la gaieté naissaient sous les pas de la famille et naissaient à tout propos. Marie jouissait de tout, partageait toutes les joies, jusqu'à celle de son âne. Le doux animal trottait le long des sentiers, montrant à découvert une belle raie noire en croix sur son dos et sur ses épaules. Jeanne, les yeux humides de bonheur, regardait sa fille et son fils avec une tendresse toute jeune: elle donnait sa fille à un fils qu'elle aimait; elle la donnait joyeusement, et la trouvait en la donnant.

Le même jour, à la même heure, Rosine, la mère de Blanche, regardait sa fille avec une irritation mal contenue; elle ne donnait pas sa fille, la vieille Rosine, elle la cédait à contre-cœur; elle croyait la perdre, et réellement elle allait la perdre, par cela seul qu'elle le croyait, car la jalousie s'aliène tous les cœurs : voulant tout garder pour elle, elle perd tout: voulant tout avoir, elle n'a rien.

Jeanne avait élevé sa fille Marie afin qu'elle devînt un jour épouse et mère. Rosine avait élevé sa fille Blanche pour qu'elle restât fille, et ne devînt pas autre chose. Donc Jeanne devait avoir toujours dans Marie une fille et une amie. Rosine devait avoir bientôt dans Blanche ou une ennemie ou une victime; elle n-eut qu'une complice, qui détesta Rosine et Louis.

Blanche, Louis, Rosine et beaucoup d'invités dînèrent ensemble chez le plus fameux aubergiste du village. On rit beaucoup pendant ce dîner; mais personne ae s'amusa, personne n'emporta une joie intérieure, personne ne se sentait léger.

Quand on rentra à la maison, la vieille Jeanne se jeta au cou d'Ives, qu'elle aimait comme un fils, et qui l'aimait comme une mère. Personne n'avait rien perdu : tout le monde avait gagné.

Quand on rentra à la maison, la vieille Rosine jeta sur Louis un regard contraint. Elle lui reprocha intérieurement de lui avoir volé sa fille.

Jeanne, embrassant son fils, lui recommanda de rendre sa fille heureuse.

Rosine n'embrassa pas son fils, et embrassant sa fille, lui laissa deviner qu'elle regrettait d'avoir un gendre. La vieille femme se retira immédiatement à l'écart, non par discrétion, mais par mauvaise humeur. Elle se retirait, non pour laisser Blanche et Louis seuls, mais pour avoir le droit de se dire chassée, pour se préparer elle-même un grief contre eux. Louis sentit qu'il n'était reçu ni comme un enfant, ni comme un ami, ni comme un maître. Il en fit l'observation à Blanche, qui se mit à pleurer. La journée finit dans la froideur, dans la défiance, dans la contrainte et dans les larmes.

La vieille Jeanne s'endormit en se disant :

"Je ne sais si j'ai bien rempli mon rôle de mère. Je ne sais si j'ai été assez bonne pour eux. Je m'unirai à Ives pour soigner le bonheur de ma fille. Je consulterai, je me défierai de moi-même, et Marie sera heureuse.

La vieille Rosine ne sjendormit pas sans s'être dit vingt fois qu'elle avait rempli tous ses devoirs, et qu'elle était irréprochable. "Avvec un juge. ment sûr et droit comme le mien, pensait-elle, on n'a pas besoin des prêtres, et j'ai la conscience tranquille."

III

Le lendemain des deux mariages, les deux familles songèrent aux visites de noces. "Allons donc bien vite voir le vieux Bertham, dit Rosine à Blanche. Peut-être ton mari voudra t'en détourner. Défie-toi des amis qu'il voudra te donner. Reste fidèle aux vieux amis de ta famille. Bertham a de l'expérience ; il a un jugement droit. Il sait ce qu'on doit à la vieillesse, et si tu es tentée de l'oublier, il te le rappellera."

Bertham possédait aux environs de Gléni une cabane et on le trouvait toujours assis sur le bord du chemin en face xdu cette cabane, le jour, tressant les paillassons, le soir, regardant jouer les enfants dans la rue. Ses vêtements en lambeaux, d'où sortaient des pieds et des mains énormes, retombaient flasques et malpropres sur ses membres grêles. Son visage allongé, couleur de cuivre, sillonné de rides énormes, était ombragé de cheveux noirs et crépus. Ses larges oreilles était plates et blafardes ; les sourcils et les cils étaient blancs, l'œil fauve et couvert. Sa bouche mince était garnie de dents blanches, serrées et pointues comme les dents d'un loup. Cet homme avait je ne sais quoi de fantastique et de sombre qui saisissait. Rosine et Blanche avaient de l'attrait pour lui, tandis qu'ils inspirait à Jeanne et à Marie, une secrète répulsion. Bertham semblait inoffensif, parlait peu et pensait encore moins.

(A Suivre).

LE JOURNAL

MONTRÉAL, 17 SEPTEMBRE, 1904.

RESPONSABILITES

HISTOIRE D'UN LAPIN ROUGE

EN reproduisant la partie qui lui convient de la verte leçon donnée jeudi par la "Patrie" aux fauteurs de discordes et de préjugés nationaux, le "Canada" sent le besoin de s'excuser. Il s'écrie, avec des airs de chattemitte, en se frottant les mains—: "Nous ferons remarquer à la "Patrie" que ce n'est pas le lapin qui a commencé". Puis avec sa bonne foi ordinaire, l'organe en titre de M. Laurier accuse le "Journal" d'avoir "inauguré cette belle campagne de préjugés de race sur des cercueils."

Voyez-vous d'ici le pauvre lapin timide que nous aurions forcé à sortir de son terrier, en trop bon chien de chasse que nous sommes! La vérité, malheureusement, c'est que le susdit lapin était en maraude, quand nous l'avons signalé à l'attention des chasseurs, et lancé contre lui le signal de l'hallali.

Malgré toute la charité chrétienne qui nous anime, nous ne nous sentons pas disposés à laisser ainsi aiguiller sur une fausse voie les responsabilités. Nous voulons relever brièvement cette fausseté nouvelle du "Canada" et marquer au front, du fer rouge, les vrais criminels à stigmatiser pour ce crime de lèse-patriotisme qu'a si bien flétri la "Patrie."

Et d'abord, non, l'exploitation des préjugés de race n'est pas du tout dans nos moyens, et nous professons de ne jamais recourir à d'aussi vilaines tactiques. Nous ne voyons aucun profit à tirer de ce manège aussi honteux que dangereux, et nous en abandonnons volontiers les douteuses ressources à nos peu scrupuleux adversaires. Aussi faut-il voir avec quel entrain ils profitent de notre désintéressement, et c'est au point que force nous fut d'intervenir, ces jours passés, pour crier holà à la "Presse" et au "Canada" qui, en prévision des élections, commencent déjà à faire un usage abusif de cet appel aux préjugés. Ils jugent la chose de bonne guerre, en vue des effets qu'ils recherchent. Ils s'appliquent à ameuter l'opinion de la presse oppositionniste anglaise contre eux-mêmes et ledrs inspirateurs officiels, afin de pouvoir ensuite en appeler au sentiment de la pëovince de Québec et lui dire: "Voyez comme notre chauvinisme est maltraité par ces féroces Anglais, qui ne gobent ni notre homme ni nos procédés; ralliez-vous donc en masse autour de M. Laurier pour venger l'outrage national qui nous est fait... et nous maintenir au pouvoir, avec nos comparses les grits."

C'est contre cette cynique campagne que nous nous sommes insurgés, et notre détermination est bien arrêtée de ne pas la laisser se poursuivre sans la dénoncer et la démasquer avec toute l'énergie dont nous nous sentons capables.

Voilà notre rôle à nous. Voilà dans quelles conditions nous avons pris position. Le "Canada" et la "Presse", s'esquinteront en vain à clamer que c'est nous le coupable, que c'est l'agneau qui a osé troubler leur breuvage : il n'en tiendra pas à nous que nos amis, ou les esprits libres et indépendants en général, deviennent les dupes de cette tromperie organisée.

Le "Canada" n'aura pas plus de succès dans sa tentative de faire croire que nous avons basé "sur des cercueils" nos revendications contre la poursuite des funestes desseins qu'il partage avec la "Presse". A part le cas de George Brown, que nous citions en passant, pour établir que de père en fils, les grits nous furent systématiquement hostiles, ce sont des hommes bien vivants et très à craindre que nous avons mis en cause, à l'appui de notre thèse. Il ne sont pas encore au cercueil, que nous sachions, ni tout près d'y descendre — à moins que ce ne soit le cercueil politique—les Sifton, les Charlton, les Fielding et tutti quanti que nous avons dénoncés comme des grits sectaires, redoutables pour les intérêts français et catholiques, et aujourd'hui tout-puissants sur l'esprit et sur les décisions de notre malheureux compatriote Laurier, devenu leur ôtage.

Pour ne pas appuyer plus que de raison, cette fois-ci, sur le rôle démoralisant de l'annexionniste Fielding, de l'insulteur des Canadiens-français Charlton, il n'est que trop vivant et trop remuant, le néfaste Sifton, l'auteur de toutes les misères qu'ont subies nos gens au Manitoba, le continuateur obstiné de cette œuvre antifrançaise et anti-catholique, au sein du Cabinet fédéral, où M. Laurier le couvre de son égide et subit sa tyrannie.

Jamais nous ne laisserons la "Presse" prétendre impunément qu'ils nous sont des amis et des protecteurs dévoués, tous ces grits qui se servent de Laurier pour régner et accomplir leurs basses œuvres, ces grits dont le Sifton est un digne prototype. Jamais nous ne permettrons au "Canada" de bafouer nos alliés anglais comme "des mangeurs de Canadiens"—car c'est lui et son compère qui ont inventé l'espèce, pour terroriser et affoler nos braves et loyales populations françaises,— aussi longtemps qu'il brûlera de l'encens devant un Sifton et autres persécuteurs des nôtres.

C'est là toute l'initiative que nous voulons prendre, en cette matière délicate de la discussion des tendances chez les politiciens d'origine anglaise ; de la répartition des responsabilités des traitements que la race française a subis de la part d'un groupe ou de l'autre de ces messsieurs. Cette initiative nous est imposée par le faire du "Canada", et de la "Presse". Nous sommes sur la défensive et restons prêts à y faire honneur, par tous moyens légitimes. Nous ne laisserons pas dire sans répliquer que c'est nous qui avons fait les premiers pas sur ce sentier glissant.

DES FAITS

L'ATTITUDE DES CONSERVATEURS

CEUX qui accusent les tories de fanatisme anti-français feraient bien de relire l'histoire politique des huit dernières années et de méditer les leçons qui s'en dégagent. La période est courte, mais elle est si pleine d'enseignements que le peuple canadien-français, après s'en être pénétré, ne peut manquer de revenir au ferme bon sens qui l'a guidé aux plus mauvais jours de ses revendications nationales.

Comme nous l'avons répété ces jours derniers, nos compatriotes de langue française n'ont jamais eu de plus fidèles amis que la partie honnête des tories. Infailliblement, les fanatiques, les intolérants, tous les mangeurs de français sont allés naturellement se joindre aux grits conduits par sir Wilfrid, qu'ils savaient disposés à étouffer les fières revendications dont les conservateurs s'étaient faits les champions.

Qu'on relise les débats des Communes pendant la session de 1896, alors que sir Charles Tupper, vaincu dans sa loyauté par la fourberie de l'un des nôtres, qui avait menti à la foi jurée et trahi ses frères pour les lentilles du pouvoir, crachait à la face des imposteurs rouges leurs hontes et leur lâcheté.

Sir Charles est resté digne et fier dans l'infortune qui atteignait son parti. Il avait la satisfaction de proclamer que le Canada venait de recevoir de la part du parti conservateur une grande leçon de fidélité aux principes qui avaient guidé les fondateurs de la confédération. Le vieux chef avait sacrifié le sort de son parti pour remplir un grand devoir, et la plupart de ses partisans l'avaient suivi. Aussi était-il bien à l'aise pour rappeler que les conservateurs avaient, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sauvé notre pays des dangers d'une guerre de races et qu'ils étaient prêts à donner encore une fois au Canada cet exemple salutaire.

Après avoir établi, en citant des textes, que sir Wilfrid Laurier avait dans chaque occasion, fait du capital politique avec la question des écoles et délibérément trahi ses compatriotes, sir Charles définissait ainsi,pour le présent et pour l'avenir, l'attitude du parti conservateur:

"Je dirai, M. l'Orateur, quelque "chose de plus. Outre ma conviction "que cette politique était juste et "raisonnable, et que le devoir le "plus rigoureux du gouvernement "était de maintenir la loi et la "constitution, j'ai cru, je le répète, "que cette question était beaucoup "plus importante que je ne le crois "maintenant. J'étais convaincu, et je "le croyais sincèrement, que les ca"tholiques du Canada considéraient "comme étant d'une importance la "plus vitale la question de pouvoir "donner à leurs enfants une éduca"tion religieuse. J'ai cru sincèrement "que les catholiques romains, qui "constituent un corps nombreux dans "ce pays, seraient des plus mécon"tents si le parlement refusait d'ap"pliquer la loi et la constitution con"formément à l'interprétation don"née par le plus haut tribunal de "l'Empire. Pénétré de cette idée, "j'ai attaché, je le répète, la plus "grande importance à la question "scolaire, et j'ai cru que le devoir "qui s'imposait le plus impérieuse"ment au gouvernement était d'évi"ter tout ce qui pourrait créer dans "l'esprit d'une nombreuse fraction de "la population canadienne l'impres"sion que justice égale n'était pas "rendue par le parlement à chacun, "sans distinction de race ou de reli"gion. Mais, comme je l'ai dit, j'ai "constaté depuis que j'avais attaché "à la législation réparatrice une im"portance bien plus grande que celle "qu'elle mérite réellement, si l'on "peut en juger par l'expérience qui a "été faite. Je constate, je ne sau"rais trop le répéter, que la popula"tion catholique n'a pas, en aussi "grand nombre que je le croyais, at"taché une grande importance à la "question d'une législation répara"trice. Je fais franchement cet aveu "à la Chambre, et je ne puis m'em"pêcher de croire qu'il sera probable"ment, à l'avenir, beaucoup plus "difficile que par le passé— et c'é"tait pourtant assez difficile dans "le passé, comme les honorables dé"putés le savent— d'induire les mem"bres du parlement à sacrifier jus"qu'à un certain point leur propre "opinion et celle de leurs commet"tants pour appuyer une politique "qui, lorsqu'elle a été soumise au "peuple, n'a pas été considérée par "ce dernier comme étant aussi im"portante qu'il l'avait cru auparavant.

"Je n'ai pas l'intention, M. l'Orateur, de m'étendre plus longuement "sur ce point dans la présente occa"sion ; mais j'ajouterai ceci: à l'a"venir comme dans le passé, le prin"cipe fondamental sur lequel s'ap"puiera le grand parti auquel j'ai "l'honneur d'appartenir sera : jus"tice égale pour tous sans distinc"tion de race ou de croyance. Je suis "heureux de voir que la tâche de ré"gler cette question— qui est impor"tante, bien qu'elle ne le soit pas "aussi sérieusement que je l'ai cru— "je suis heureux, dis-je, que la res"ponsabilité de régler cette question "ne m'incombe plus mais incombe à "l'honorable monsieur qui est main"tenant le premier ministre de la "Couronne. Tout ce que je puis dire, "c'est que j'espère sincèrement que "cet honorable monsieur réussira à "régler la question scolaire, de ma"nière à rendre justice et à donner "satisfaction à toutes les parties "intéressées. JE PUIS ASSURER "L'HONORABLE CHEF DE LA "DROITE QUE NON SEULEMENT "JE LUI SOUHAITE DE TOUT "COEUR QU'IL PUISSE HEUREU"SEMENT ET PROMPTEMENT RE"GLER CETTE IMPORTANTE "QUESTION, MAIS QUE TOUT CE "QUE JE POURRAI FAIRE POUR "LA MEME FIN, SERA FAIT EN "TOUT TEMPS AVEC LE PLUS "GRAND PLAISIR. Quant à mon "opinion, M. l'Orateur, sur la ligne "de conduite qui doit être tenue, et "sur celle qui a été tenue, elle res"te la même. JE DESIRE AUSSI "VIVEMENT AUJOURD'HUI QU'"AUPARAVANT QUE JUSTICE "EGALE SOIT RENDUE, SANS "DISTINCTION DE RACE OU DE "RELIGION. TANT QUE J'AURAI "L'HONNEUR DE SIEGER DANS "CETTE CHAMBRE, ET MEME "lorsque j'aurai cessé d'être mem"bre du parlement, je n'hésite aucu"nement à déclarer que je serai tou"jours fidèle au principe qui est la "condition fondamentale de la pros"périté, du progrès et de l'avance"ment du Canada. Ce principe, c'est "que tous, sans distinction de race "ou de religion, soient convaincus "qu'il n'y a qu'une loi, qu'un seul "droit, qu'une seule justice pour la "protection de ceux dont les inté"rêts peuvent être mis en danger".

(24 août 1896).

SIGNES DES TEMPS

— M. Préfontaine continue ses solennelles promenades de ministre, sur la terre et sur l'onde, en attendant qu'il vienne échouer sa nacelle aux récifs de Maisonneuve.

• • •

— M. Brodeur, L.-P., notre ministre du Revenu de l'Intérieur, est sur le sentier de la guerre. Avant-hier, il faisait de la politique à St-François du Lac, comté d'Yamaska, sous prétexte d'agriculture. Aujourd'hui, il s'en va jeter des torrents de lumière sur les électeurs de Louiseville, comté de Maskinongé. Demain, à St-Hilaire de Rouville, sous les ombrages de son manoir, il recevra en audience, les gens de son Club. Mardi, à St-Hyacinthe, il aidera ses partisans à se choisir un candidat, peut-être lui-même, si ni M. Bourgault, ni M. Beauparlant ne paraissent potables.

En voilà un, du moins, qui croit aux élections prochaines ; il n'y a pas à le nier.

— C'est d'une belle audace, au "Canada", de censurer comme le fait d'un mauvais patriote celui du premier ministre Roblin du Manitoba, parce qu'en conservateur sincère. Il annonce une dépression du rendement de la récolte du blé dans l'Ouest canadien.

A-t-on bien droit d'oublier, en ces officines ministérielles, que les maîtres du parti rouge-grit, aux jours d'opposition, ne cessaient de pronostiquer la banqueroute du pays, parce que les conservateurs y tenaient le pouvoir, dix-huit ans durant ?

Et, cependant, ce qu'ils s'en vantent, de leur prétendu patriotisme, tous ces farceurs-là !

• • •

— Le "Canada" compte comme une première reculade de la campagne, le fait que M. Borden a dû rectifier les propos malveillants que lui-même, le "Canada", et le "Globe" prêtaient gratuitement à notre chef sur le compte de la personnalité de M. Blair. En saine tactique militaire, une telle manœuvre ne s'appelle pas une reculade, mais plutôt la conquête d'une excellente position contre les perfides menées de l'ennemi.

Le "Canada" ferait mieux d'enregistrer la véritable reculade de son chef Laurier, différant l'appel au peuple devant la révélation des scandales électoraux de ses copains ontariens, et devant l'indignation que son "plan de chat sauvage" du G. T. P. soulève par tout le pays.

• • •

— Le "Canada" a tort, selon son habitude invétérée, ou bien il bat la controverse pour se donner une contenance. Nous avons dit que la masse du parti conservateur se rallia au Bill Réparateur, en 1896, et en assura le triomphe en deuxième délibération. Et ce que nous avons dit, nous le maintenons. Les perfides insinuations de "l'organe de M. Laurier" ne changeront rien à l'histoire véritable. Les traîtres et les couteaux furent alors, comme généralement, dans les rangs du rouge-gritisme.

• • •

— Les oppositionnistes ne manqueront pas de se rendre en masse, accompagnés de maints ministériels en proie aux remords et au doute, à la grande assemblée régionale de demain, à Sainte-Anne de Bellevue, sous les auspices du Club Monk.

La liste des orateurs inscrits pour l'occasion, promet un régal d'éloquence. A part le train spécial qui montera de Montréal, nos amis de Lachine, ont prêté un bateau qui se rendra à Sainte-Anne viâ le lac Saint-Louis, une premenade idéale à faire, par un beau jour. Départ du quai de Lachine, à 11 heures a. m.

Les opposionnistes de Beauharnois et de Soulanges, ont aussi nolisé leur navire spécial pour se rendre à Sainte-Anne. Départ de Salaberry de Valleyfield, à 9 hrs. a. m. ; des Cèdres, à 10.30 hrs. a. m. ; de Beauharnois, à midi. Il y aura musique à bord.

On s'attend à un immense concours de peuple.

• • •

— On nous rapporte que les amis de la cause conservatrice organisent une grande assemblée nouvelle, à Louiseville, pour la semaine prochaine. Ce sera l'andidote aux poisons répandus au cours de l'assemblée ministérielle qui s'y tient aujourd'hui. M. Monk, député de Jacques-Cartier, MM. Lacoste et Loranger, de Montréal, Comeau et Fusey, du comté, avec M. Lafontaine, député provincial de Maskinongé, seraient les orateurs de la circonstance.

• • •

—Le "Canada" annonçait l'autre jour que M. C.-D. Béland, député de la Beauce, passerait dans le comté de Maskinongé, et que sa présence y rallierait les libéraux dissidents. — M. George Lafontaine, député de Maskinongé, à qui nous parlions de cette note, nous disait hier:

"Je ne crois pas que la présence du député de la Beauce fasse grand effet politique chez nous; M. Béland, est un enfant du comté, puis il a beaucoup d'amis et tous nous lui souhaitons la bienvenue dans son comté natal. Mais les électeurs de Maskinongé sont très intelligents, très indépendants et ils aiment fort à se conduire eux-mêmes.

"Nous sommes libres voyez-vous."

CONTRE LA CROIX

(De la "Patrie", Paris).

L'Agence Havas, moniteur officiel des hauts faits du gouvernement que dirige M. Combes et qu'inspire M. Jaurès, nous a transmis le dernier bulletin de victoire "républicaine". Ce glorieux exploit a eu pour théâtre la commune de Loupian (Hérault). Le conseil municipal de cette localité, pénétré de l'esprit réformateur dont nous avons constaté depuis quelques années l'intelligente et généreuse impulsion, a fait enlever les croix, expulser le Christ, effacer tous les vestiges "d'ignorance et de réaction".

Nous voilà rassurés sur les intentions des corps élus qui votent au cabinet de laïcisation intégrale des félicitations pour sa politique outrancière. Il ne s'agit nullement de platoniques manifestations. Le bloc se détache de la montagne pour écraser dans sa course irrésistible toutes les superstitions du passé. On ne songe plus seulement à séparer l'Eglise de l'Etat. On veut abolir dans l'Etat les symboles du culte. La croix est factieuse. Elle représente encore vingt siècles de croyance. Et c'est cette croyance traditionnelle qu'il faut proscrire, arracher du sol de France. On la poursuit jusque dans ses emblèmes.

Gambetta s'est trompé en annonçant la fin "des temps héroïques". D'intrépides municipalités les font reconnaître. L'opération qui s'est accomplie à Loupian a rencontré la résistance de la population. Les fidèles ont essayé he protéger la croix du cimetière. Un commissaire de police, un juge de paix ont couvert de leur autorité les ouvriers employés à cette besogne.

L'offensive administrative a triomphé. Les agents du pouvoir ont couché sur le champ de bataille. On n'intimide pas de tels hommes. Ils n'ont peur ni des vivants, ni des morts. Ils affirment jusque sur les tombes la puissance des idées nouvelles.

Les familles ne trouveront plus dans l'asile consacré aux plus chers, aux plus sacrés souvenirs le signe immortel de rédemption. Une brutale initiative leur signifie que le Ciel est vide, que la terre prend les âmes avec les corps, et qu'au seuil de ces caveaux glacés "on doit laisser toute espérance."

Par ordre de M. le Maire, les habitants de Loupian sont privés du droit de prier comme ont prié leurs pères. Ils sont même avertis que toute prière est vaine, qu'elle s'adresserait à une divinité absente, et que, si le christianisme a survécu au Christ depuis deux mille ans, l'heure de cette religion, de toutes les religions est passée.

Qui prononce ces arrêts inexorables? Qui réglemente avec cette sévérité implacable les élans de la pensée et du cœur? Qui interdit aux consciences d'aller puiser un peu de foi aux sources éternelles de la consolation humaine?...

Est-ce l'apôtre d'un culte qui se sent l'audace, la force de régénérer les sociétés? Est-ce un messie dont le verbe émeut, transporte les foules ? Est-ce un novateur? Est-ce un blasphémateur? Est-ce un révolté capable d'entraîner avec lui les multitudes ? Est-ce Mahomet? Est-ce Luther?...

Quel sermon troublant, angoissant, a retenti dans le monde? Quel geste impérieux, quelle voix menaçante réuniront autour d'un autel inconnu, sous une autorité souveraine, le troupeau dispersé?

Ceux qui ont entrepris à la fois de déchristianiser et de dénationaliser la France ne sont que les chétifs instruments d'une secte qui s'acharne aux destructions sans avoir même étudié le plan d'un refuge. Démolisseurs inconscients et stupides, ils s'excitent à supprimer l'histoire, n'ayant ni le cœur assez haut ni le caractère assez ferme pour la continuer.

Leur misérable orgueil tente d'abaisser des grandeurs qui les écrasent! Leur seul programme est la haine des aïeux. Ils salissent, ils voudraient anéantir les drapeaux,les croix et les tombes. Toute immortalité les accuse et les accable.

La République est gouvernée par les iconoclastes. Ils se croient forts parce qu'ils s'attaquent aux vénérations séculaires. Ces nains se prennent pour des Titans et montent à la conquête de l'Olympe. Ces Myrmidons prétendent atteindre jusqu'aux sommets où ils déroberobt la foudre. Ils ont déclaré à l'idéal une guerre sans merci. Leur intérêt est leur seul dieu. Ils comptent obliger la nation à le recannaître, à le servir. Ils n'en toléreront point d'autre.

Ils ne préparent que des ruines. Leur activité elle-même est inféconde. Le doute commence à stériliser un pays dont le rayonnement fut longtemps universel. La France a cessé de régner par ses idées. Déjà on la plaint ; et l'on observe ironiquement au dehors les progrès de sa décadence. S'ils réussissaient à la lier définitivement à leurs combinaisons, ils la tueraient dans cette méprisable solidarité.

La parole et l'action sont aux Français qui veulent que la France vive...

LUCIEN MILLEVOYE.
député de Paris.

A SAINT-JEAN-PORT-JOLI

(Correspondance spéciale)

15 septembre, 1904.

On parle beaucoup d'élections de ce temps-ci par tout le comté. Il se produit un mouvement très prononcé et très significatif vers le parti conservateur. On avait eu le soin de transplanter dans le village, un gros rouge pour y faire germer des idées "libérales" ; mais le succès de cette plante exotique ne nuira en rien à celui qui nous attend aux prochaines élections. Les conservateurs veulent gagner et c'est d'un coup de balai qu'ils renverseront les obstacles qu'on leur opposera. Le candidat en vue est immensément populaire.

M. Onésiphore Carbonneau, qui a représenté le comté de l'Islet à Ottawa avec un brio si soutenu, était de passage à St-Jean, samedi. Sa popularité et son prestige sont immenses. Le gouvernement ne devrait pas permettre qu'un député d'un tel calibre se montre en public. Il se produira certainement des émeutes ! Tout le monde peut le toucher, le voir où l'apercevoir ! Il a achevé de déconcerter ? ceux qui avaient l'avantage de ne pas le connaître.

—L'hon. L.-P. Pelletier était aussi de passage à Saint-Jean, vendredi. Il nous aurait été agréable de jouir plus longtemps de la présence de ce politique si en renom et si dévoué aux intérêts du pays et espérons que bientôt nous le verrons parmi nous, aidant à remporter des succès dont il a le secret.

— Nous apprenons avec chagrin, la maladie de Madame Albert Morin. Espérons que le ciel conservera à l'affection de sa famille cette mère isi dévouée.

Les récoltes se font bien et vite. Une fois de plus les sombres prédictions des prophètes de malheur ne se sont pas réalisées et la moisson est des plus abondantes.

— Hier mercredi Monsieur Ernest Fortin, fils d'E. Fortin, cultivateur et commerçant, à épousé Mademoiselle M.-L. Lavalle, fille de Frs. Lavallée, marchand.

Autre mariage. M. Ernest Nicolas, conduisait à l'autel Mlle Florida Des-Roziers, fille cadette de Robert Des-Roziers, ecr.

W. H. Scroggie
LIMITEE
RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE.

PRETS POUR LES AFFAIRES A 8 A.M. PRECISES

Corsets, une variété sans parallèle

La franchise a encore obtenu sa récompense. Ce magasin fait le plus grand commerce de corsets qui ne s'est jamais vu en cette ville. L'assortiment est si complet que non seulement nous pouvons annoncer un style de corsets pour convenir absolument à toutes les tailles, mais encore offrir le choix de différentes marques dans tous les styles.

Cette saison, il est plus nécessaire que jamais d'être parfaitement au sujet de l'ajustement des corsets. Les nouvelles robes sont confectionnées pour faire ressortir les lignes de la taille et pour rehausser la beauté.

Voici des détails descriptifs des nombreuses bonnes lignes comprises dans l'assortiment de ce magasin. Nous conseillons de venir chez Scroggie pour les autres.

Notre spécial, le "N. B. M." de Scroggie, un corset s'ajustant parfaitement, léger et flexible, mais solide, buste bas et hanches arrondies, donnant satisfaction et confort absolus à toutes. Fait en coutil français de la meilleure qualité, aussi en batiste, superbement garni de ruban et boucles de satin. Le N. B. M. spécial Scroggie, il n'y en a pas de meilleur au prix de $1.50

Spécial No 2 de Scroggie. Nous sommes légitimement satisfaits de ce corset spécial à $1.00 ; il est, sous tous rapports, le nec plus ultra de l'excellence. Il y a une demande sans cesse croissante pour le buste bas, hanches militaires. Avec ce corset on satisfait à la demande. Notre spécial est le modèle droit, parfaitement moderne dans tous les détails, joliment garni de dentelle et de ruban. Un corset des plus corrects. Prix $1.00

Nous avons encore un spécial No 3, imitant nos corsets à $1.50 et $1.00, dans la même coupe irréprochable, ayant le même caractère d'individualité qui est la pierre de touche du succès et qui donne à celle qui porte nos corsets "spéciaux" une distinction dans sa toilette. Faits en coutil et garnis de ruban de satin de deux pources et de boucles. En somme, un charmant corset. Prix. 75c

Qu'est-ce qui conviendra le mieux à l'écolière ? C'est un problème qui se pose en face de presque chaque mère. Nous suggérons ce joli petit-corset-ceinture. Exactement ce que toutes les fillettes ont besoin ; exactement ce que tous les médecins approuveraient, et qui assurera un développement hygiénique et gracieux de la taille non formé. Nous avons ces corsets dans toutes les lignes claires, depuis 50 cents jusqu'à $1.25. Faits en coutil, garnis de dentelle et ruban. Aussi cette ceinture galon familière qui est une source de beaucoup de confort et de satisfactiontion à toute écolière et à toute fille faisant de l'athlétisme. Ces ceintures sont blanches, roses et bleues, au bas prix de. 45c

Nous venons de recevoir une nouvelle ligne de Lady Ruby, Lady Curzon et Albani, corsets taillés sur le biais, quelques-uns des modèles qui font le plus parfaitement qu'il y ait sur le marché. Spécialement adaptés aux grosses tailles. Prix, $1.25 et. $1.50

Venez voir nos nouveaux modèles d'automne, dans les hanches moyennes et fortes, devants droits avec jarretières sur le devant et sur les côtés, qui sont si utiles aux personnes ayant des formes trop accusées, réduisant les hanches et l'abdomen et faisant ressortir les lignes gracieuses des formes. Nous les avons dans les marques si populaires des Crompton, D. & A., R. & G., Kabe et F. P., en noir, gris et blanc, magnifiquement garnis de rubans et de dentelle. Les prix varient depuis $1.35 à. $2.00

Tous les connaisseurs préfèrent pour les "five-o'clock" le

Thé Condor — DU — **JAPON**

celui dont la popularité toujours croissante éclipse tous les autres. C'est un thé pur, aromatique et sain.
En paquets de plomb seulement à 40c la livre.
En vente chez tous les bons épiciers.

E. D. MARCEAU, IMPORTATEUR,
285 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Cartes d'affaires

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 et 13 Cote de la Place d'Armes
1a MONTREAL

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER
AVOCATS
Bâtisse Canada Life, rue St-Jacques, Montréal
Bell Tel. 4341. B. I. Boîte 608.
R.D.McGibbon, C.R., T.C.Casgrain, C.R., M.P.,
Victor E. Mitchell, Ed. Fabre Surveyer,
Douglas Armour, A. Chase-Casgrain.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 Rue Notre-Dame
F. Beaudin, C.R.J., T. Cardinal, L.L.B., L.J. Loranger, L.L.D., P. St-Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 315
P. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P.
Edmond Brossard, LL.M. } MONTREAL

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
AVOCATS
C. S. Campbell, C.R., F. E. Meredith, C.R.
K. R. Macpherson, H. J. Hague,
A. L. Holden
Bureau :—Rue Saint-Jacques—Bâtisse de la Banque des Marchands, 267-1a

Arthur Beauchesne
AVOCAT
1598 RUE NOTRE-DAME
41-6m MONTREAL

J. H. MIGNERON
AVOCAT
1613 Rue Notre - Dame
MONTREAL
Bureau du Soir, 260 rue Amherst
182—3m

NOTAIRES

Tél. des Marchands 445. Tél. Bell Main 189
Léandre Bélanger
Notaire, Comptable et Commissaire . . . .
18 RUE ST-JACQUES, 116 RUE VISITATION, MONTREAL
50-1an

ARCHITECTES

Tél. Bell Main 2257
GAUTHIER & DAOUST
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Edifice Banque d'Epargne, Chambre No 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 262-1a

ELECTRICIENS

E. L. LeBrun
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits.

MARCHANDS DE BOIS

O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . .
2388, rue Notre-Dame,
MONTREAL

HOTELS

Hotel St. James et Annexe
En face de la gare du G.T.R. et tout près de celle du C.P.R.
Muni de toutes les améliorations modernes.
Service prompt et bien fait.
Plan européen et américain.
L'annexe de ce magnifique hôtel, coin St-Jacques et Cathédrale, est particulièrement remarquable par son
GRILL ROOM
où l'on servira tous les jours, de midi à 2.30 heures et de 6 à 8 heures p.m. d'excellents dîners à table d'hôte.
Aussi service à la carte et repas à toute heure.
FRED. BOUILLON, Prop.

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville)
58 60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL

La Compagnie du Musée Eden
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à 206 rue St-Laurent, Montréal

Atelier de MARBRE et GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisse et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières, de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU ET ATELIER
Cote des Neiges, Montreal.
Téléphone Bell Up. 1460.
Connection gratuite pour Montréal.

MASTAÏ PAGNUELO
ASSURANCES
MARITIMES ET INCENDIE
Batisse Banque du Peuple
Tél. Main 279
230—1a

Train Extra du Samedi pour Vaudreuil
Viâ Chemin de fer Grand-Tronc.
Le train ci-dessus a été discontinué et ne circulera pas samedi prochain, 17 septembre.

Nos magasins sont fermés tous les soirs à six heures excepté le samedi.

DUPUIS FRERES

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

OBJETS D'ART

Importation Considérable

Nous sommes à recevoir notre importation d'objets d'art et d'articles de fantaisie pour cadeaux, etc.

Cette importation est probablement la plus considérable dans le genre à Montréal.

Les différents rayons du premier plancher ont été mis à contribution pour faciliter l'installation de toutes ces nouvelles marchandises.

Au rayon des soieries, les porcelaines de Toplitz, porcelaines françaises et les majoliques occupent la vitrine d'étalage de ce rayon. On y voit aussi des candélabres en bisque, des thermomètres, des corbeilles à fruits, des épergnes, des jardinières, des porte-cartes, etc., d'une grande richesse. Il serait pour le moins hasardeux d'entreprendre une description de ces différents objets d'art, nous préférons inviter le public à venir visiter notre exhibition qui d'ailleurs a déjà attiré l'attention de plus d'un connaisseur.

Au RAYON de la CONFECTION

POUR DAMES

MANTEAUX IMPERMEABLES

En Tweed de Fantaisie ou en Cravenette --- Styles Nouveaux

GRANDEURS : 34, 36 et 38

CE SONT DES ECHANTILLONS QUE NOUS VENDONS PRESENTEMENT A MOITIE PRIX, valeurs de $5.00 à $10.00 pour $2.00, $3.00, $4.00 et $5.00.

Manteaux Demi - Saison

Encore une Occasion Précieuse,
Grandeurs : 36 et 38 seulement

Ceux-ci sont des manteaux de haute fantaisie, il n'y en a pas deux semblables.

Ce sont les échantillons d'un manufacturier très en vue.

Une certaine proportion de ces manteaux sont en étoffe noire avec bandes de soie Taffetas ou satin, d'autres sont en étoffe de fantaisie dans différentes couleurs.

Tous ces nouveaux manteaux sont maintenant en exhibition et offerts à des prix vraiment engageants.

Blouses Nouvelles et Costumes Nouveaux

On reçoit chaque jour quelques nouveautés dans le genre.
Les Dames sont cordialement invitées à venir visiter.

DEPARTEMENT du TAILLEUR

POUR HOMMMS

Habillements pour Enfants--Le plus grand choix à Montréal

Notre assortiment est maintenant au complet et nos prix sont les plus modérés.

En plus des balances de lignes que nous offrons à prix réduits nous avons les Costumes de fantaisie pour enfants de 6 à 10 ans, échelle complète des grandeurs à $2.50, $3.00, $3.75 et $5.00.

HABILLEMENTS POUR GARÇON DE 10 à 16 ans—Ces habillements ou complets sont de trois pièces avec devants simples ou croisés, nous offrons toutes les grandeurs et un grand choix dans les couleurs aux prix suivants : $3.50, $4.50, $5.00, $6.00 et $7.00.

PARDESSUS DE FANTAISIE POUR ENFANTS — Nous avons ces pardessus pour enfants de 3 ans, 4 ans, 5 ans et 6 ans.

Pardessus d'automne et pardessus imperméables pour jeunes gens, de 10 à 16 ans.

Sous-vêtements en laine naturelle ou cachemire pour enfants et jeunes gens.

Chemises, Cravates, Manchettes, etc., etc.

COSTUMES NORFOLK

Un lot de costumes Norfolk (2 pièces) en tweed pure laine, grandeurs pour garçons de 11 à 16 ans, nous arrive ce matin. Nous vendons ces habillements à $4.50 et $5.00. La plus belle valeur encore offerte; c'est un lot d'occasion, quantité limitée, 190 habillements seulement.

Ce Soir Grand Etalage de nos Lignes Populaires

Dentelles, Rubans, Cravates, Collets, etc.

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est

1571 à 1589 RUE SAINTE-CATHERINE---CITE

NOS THEATRES

HIS MAJESTY'S

Dans "The Silver Slipper", la comédie musicale de John C. Fisher, qui sera l'attraction de la semaine prochaine au His Majesty's, il y a une "sixtette" comme le fameux sextette qui a tant contribué au succès de "Florodora". Le nouveau sextette s'appelle "Come Little Girl" et est encore mieux costumé que le précédent.

La sensation de la pièce est la "Champagne Dance". Les danseuses sont les meilleures élèves de l'école de George Edwaedes en Angleterre, et M. Fisher les a emmenées spécialement pour cette danse.

Il y a vingt-cinq numéros de musique attrayante.

Les costumes coûtent plus de vingt mille dollars.

TREATRE DES NOUVEAUTES

Après deux semaines de succès ininterrompus, les artistes des Nouveautés vont encore ajouter un nouveau triomphe.

AU HIS MAJESTY'S

La pièce que l'on commence à jouer lundi excite l'intérêt par bien des rapports.

Mademoiselle Myriell créa elle-même le rôle de "Marthe", à Paris quand la pièce fut mise à la scène par M. H. Histaemaker, Unanimement, les journaux félicitèrent sans équivoques le beau succès qu'elle remporta dans cette création. Elle joue ce rôle en artiste qui sait et qui vit bien l'œuvre. La thèse de la pièce portera aussi beaucoup car elle donne contre ce vice social de l'incompatibilité des caractères dans des unions, où la grosse fortune bourgeoise achète les parchemins des héritiers de "particules". "Marthe" est une petite bourgeoise très intelligente et très riche, qui a pour père et mère une espèce de ménage Poirier, ne voyant rien de mieux que de troquer leur fille copieusement dotée contre le marquis D'Aiguerose.

Le mariage a lieu, mais à peine trois jours après tout est moralement rompu: l'incompatilité est évidente.

D'Aiguerose dépense sans compter la fortune de sa femme et ils vivent ainsi huit ans l'un et l'autre mais l'un sans l'autre. Un jeune homme, Georges D'Espar, aime de loin et pendant deux ans Marthe. Un jour il arrête des chevaux emportés, sauvant la vie de Marthe, qui le fait appeler. D'Espar raconte le mystère de sa vie. Alors que D'Aiguerose était sous-lieutenant à Oran, Louis Verdun fut par lui outragé: le conseil de guerre l'attendait car il se vengea. Il s'enfuit, rencontre un ami dont il prend le nom après sa mort, Georges D'ESpar ; et voilà qu'après tout ce temps toutes ces souffrances il voit Marthe mariée à son ennemi. Marthe et D'Espar s'enfuient. D'Aiguerose les poursuit, reconnaît Louis Verdun dans d'Espar, mais comme il va le trahir Marthe tue D'Aiguerose.

Mardi soir le 20, il y aura soirée de gala au profit de l'assistance publique. Lundi soir, M. Lefrançais, et Mlle Vassé diront de jolies choses pendant les entr'actes. Samedi, matinée d'usage.

ACADEMIE DE MUSIQUE

"Hoity Toity", la célèbre comédie de Weber et Field, sera jouée à ce théâtre populaire, la semaine prochaine.

Tout le monde sait ce que sont les représentations de Weber et Field. La morale y est toujours respectée et les acteurs sont de première classe. Puis, le libretto a été écrit par Edgar Smith et la musique est de feu John Stromberg. Cela indique quelle classe de représentations ces habiles acteurs vont donner.

Le chœur a été choisi avec soin.

Les tableaux, les danses, etc., tels qu'enseignés par le plus grand des directeurs de théâtre, Julian Mitchell, ont été retenus.

Le public est certain de voir une représentation de première classe.

THEATRE NATIONAL

Dans le répertoire si vaste des pièces irréprochables au point de vue moral qu'a adopté la direction du Théâtre National, se trouvait "Serge Panine", ce superbe drame tiré du roman célèbre de George Ohnet, et l'on n'a pas hésité de le mettre à l'affiche pour la semaine prochaine. Et nous croyons que ce choix mérite des félicitations, pour plusieurs raisons:

1o. C'est un drame dont les succès depuis la première, au Gymnase de Paris, furent inconstestables.

2o. Il se prête admirablement à une mise en scène luxueuse comme on sait les faire chez M. Gauvreau ;

3o. Il est dans le goût absolument populaire, et captive par l'intensité de l'émotion développée et par l'habile agencement des situations ;

4o. C'est aussi une profonde leçon pour nos mœurs modernes, où l'argent est dieu souverain et prime tous les plus nobles sentiments ;

5o. C'est un drame à mouchoir et à tableaux, où tout le long des cinq actes, l'intérêt est tenu en suspens ;

6o. C'est une belle étude de mœurs slaves, toute d'actualité, alors que la guerre d'Extrême-Orient bat son plein ;

7o. C'est un drame que tous peuvent goûter à leur aise, lettrés comme illettrés ; c'est un incontestable succès, en un mot.

Tous les spectateurs s'intéressent aux tableaux pathétiques qui seront le développement de l'amour et du mercantilisme du gentilhomme Serge Panine qui épouse une fortune et aime une pauvreté. Inutile de dire que Serge Panine sera monté avec tout le soin que sait apporter M. Dhavrol, aux pièces dont il entreprend le succès. Après l'Aiglon et Le Petit Jacques, "Serge Panine" arrive à son heure.

Outre l'intérêt du drame, il y aura comme entr'acte le soir de gala, Mme Fertinel, la délicieuse chanteuse, qui nous chantera un extrait du "Cid" de Massenet. Voilà donc une bien belle semaine en perspective.

La distribution très consciencieuse, comprend :

Serge Panine... ... ...MM. Guiraud
Ceyrol .... Filion
Maréchal..... ....Hamel
Herzog,..... ....Fertinel
Pierre Delarne .... Nangys
Lavinien des Varennes ... ...Godeau
La Brède..... .... Soulier
Du Tremblay ....Leurs
Un domestique..... ....St-Georges
Un commissaire...... ... ... Gosselin
Mes DesVarennes ... Mmes Devoyod
Jeanne de Cernay ... ...Moret
Micheline DesVarennes Audiot-Marcil
Suzanne Herzog... ... ... Vérande
Une femme de chambre... ... ...Soulier

THEATRE FRANÇAIS

La troupe de burlesque "Utopians", de T. W. Dinkins, sera au Théâtre Français une semaine, à compter de lundi prochain.

La représentation consiste en deux actes: "Broke and Broken" et "A Yellow Dog", qui sont très drôles.

L'olio, qui est considéré comme très fort, contient des acteurs bien connus comme Valmore et Horton, chanteurs et danseurs ; Melle Milared Stoller ; Joe Madden et H. John W. Jess ; Ruth Jordan et Blanche Rose dans "My Wife wont let me" ; Freds et Dare, musiciens ; et les "Boston Four."

"A Yellow Dog" fait rire du commencement à la fin.

PARC SOHMER

Le public ne se rend généralement pas compte des sacrifices que la direction du parc Sohmer doit faire pour réunir, pour une seule journée, les éléments nécessaires à une représentation digne de ce lieu d'amusement. Pour la seule journée de demain, elle n'a pas hésité à faire venir directement de New-York, le professeur Howard, avec sa troupe de chevaux et chiens dressés.

Cette troupe, presque unique en Amérique, vaut à elle seule toute une représentation.

Nous voyons aussi sur le programme des chanteurs comme F. Delville et les deux du Buissons qui ont si souvent égayé les habitués du Parc Sohmer.

Les Nohrens, sur double trapèze, ont joué récemment à New-York et Boston, et nous arrivent précédés d'une grande réputation.

George Frith, est un jongleur comique qui obtient le plus vif succès. Au milieu des gambades et des lazzis, il exécute les tours les plus difficiles.

Les célèbres Andronie et Lucie, dont les Montréalais sont justement fiers, sont extraordinaires, comme manipulateurs des haches et des piques.

M. Ernest Lavigne et ses incomparables musiciens nous promettent un concert que les dilettentes se rappelleront longtemps.

Représentations après-midi et soir. Entrée, 10 cents.

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOS GLOIRES ARTISTIQUES

Nous sommes heureux d'offrir notre modeste tribut à mademoiselle Adrienne Labelle, fille du regretté Charles Labelle, en son vivant maître de Chapelle de Saint-Louis de France.

Mlle Labelle avait dès son enfance puisé à bonne source le feu sacré de la musique. Il ne lui manquait plusqu'un plus vaste champ, un peu plus d'espace pour essayer ses ailes. Elle a passé les mers pour aller chercher en France le fini et la perfection.

Après une année d'études très sérieuses sous la direction du fameux professeur de chant M. C. A.) Dubulle, le même qui a si bien dirigé notre populaire chanteur, M. Joseph Saucier, elle nous revient chanteuse émérite et professeur accomplie.

Ces qualités, elle prouvera qu'elle les a conquises haut la main, à un grand concert qu'elle doit donner à la salle Karn, le 10 octobre prochain, sous le patronage de M. et Mme F.-D. Monk, M. P., M. et Mme H. Gervais, M. P., M. et Mme E. S. Clouston et M. et Mme Rodolphe Forget.

Nos meilleurs artistes ont promis leur concours à notre jeune débutante.

Nous osons espérer que les dilettanti s'empresseront de saisir une aussi belle occasion d'entendre de la bonne musique.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

GRANDE VENTE DE CLOTURE

Des Habillements en Serge Bleu-marin pour Hommes

HABILLEMENTS DE $7.50 POUR $3.95

Nous nous attendons à vendre chacun de ces bons habillements à midi, aujourd'hui, — parce qu'ils sont mgrqués aux prix les plus bas pour lesquels des habillements de cette classe n'avaient jamais été offerts — faits en

Serge fortement tordue tout laine, vrai bleu, la sorte que vous ne pouvez user. La couleur ne change pas et ne perd rien de son éclat.

Les habillements sont parfaitement bien taillés, faits dans le style sac à 4 boutons, doublés de satin fermier, coupés à la mode la plus récente et finis d'une façon soignée, de la meilleure main d'œuvre.

La vente de 5 splendides habillements que ceux-ci à ce prix de réduction recevra une vive réponse d'hommes qui aiment à être bien mis à un coût modéré. — Entrez essayer un ou deux. Habillement qui valent $7.50 au moins. En vente aujourd'hui à. $3.95

ETALAGE SPECIAL DE NOUVEAUX COSTUMES ET MANTEAUX D'AUTOMNE

Aujourd'hui, samedi, plusieurs groupes de nouveaux costumes et manteaux d'automne réclameront votre attention, ce sont de parfaites beautés, styles que vous voyez rarement en dehors de Paris. Ils seront prêts pour votre approbation, ce matin. Venez les voir.

Beau costume en drap noir, très élégamment fait, longueur à la hanche, garnis avec goût. Prix $17.00
Elégant costume en drap Granité corsages de manteau, corset, joliment garni et fini. Prix. $19.20
Chic manteau trois-quarts, en drap Covert brun, manches à la coupe la plus récente, empiècement élégant. $11.60
Un manteau modèle de Paris en drap noir ou brun, collet-épaulette et garnitures d'appliqué. $16.00

NAVIRES AERIENS VINGTIEME SIECLE

DONNES AVEC VETEMENT DE GARÇONNETS

Le plus beau jouet du monde pour garçonnets, par un arrangement bien simple le navire aérien est lancé à travers les airs à une hauteur considérable, faisant voile à la grande joie des jeunes comme des vieux.

DONNES AVEC VETEMENTS DE GAÇONNETS

Un de ces navires aériens vingtième siècle sera donné avec tout habillement ou pardessus de garçonnet vendu à $2.00 ou plus.

Nouveaux Habillements d'Automne pour Garçonnets

Les vêtements pour garçonnets chez Carsley sont la meilleure valeur jamais offerte en ville. Un simple coup d'oeil révèlera leur grande supériorité sur tous les autres pour la qualité et la modicité des prix.
Navires aériens offerts gratuitement.

Navires Aériens offerts gratuitement.

Reefers de Garçonnets

200 reefers en grosse serge et en beau drap poilu, à parements doubles ou simples, collet moyen ou haut, doublés en gros drap diagonal, toutes les grandeurs, depuis 22 jusqu'à 28, mesure de la poitrine. Un splendide pardessus pour les petits écoliers pleins de vie. Magnifique prix. $1.50

Pardessus Russes pour Garçonnets

Ces chics pardessus russes sont très élégants pour les petits hommes de 2 à 5 ans. Ils sont en cheviote brune et en beaver bleu, magnifiquement garnis et finis à la dernière façon. Prix spécial $3.25

GANTS en CHEVREAU FRANÇAIS pour Dames

Ces gants de chevreau sont faits spécialement pour le magasin de Carsley, dans les meilleures fabriques de France, dans le genre le plus nouveau et le plus correct. Vous verrez que, pour l'ajustement, le fini et la main d'œuvre, ils l'emportent de beaucoup sur les autres gants de chevreau du même prix. Ce sont de bons gants, de bon service et économiques.

GANTS EN CHEVREAU FRANÇAIS, faits en peau de chevreau choisie, aux plus nouvelles nuances, deux fermoirs à pression à pression, pointillé, uni. Un gant très désirable. 75c

GANTS EN CHEVREAU FRANÇAIS, "The Countess," un célèbre gant de chevreau fait à Grenoble, en chevreau souple et pliable, seyant à la perfection. Très bonne valeur à. 99c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

DANS LE MAINE

Un Canadien-français est élu au Sénat

Biddeford, Me., 16 septembre.— M. J.-B.-E. Tartre, citoyen important de cette ville, le candidat républicain au sénat, a été élu par une majorité de 2,000 voix.

Le nouveau sénateur est l'orgueil de ses compatriotes canadiens-français.

Il occupe dans le monde commercial une position des plus enviables. Il fait un commerce d'épiceries considérable, et remplit une charge de confiance dans le service municipal. M. Tartre qui n'a que des amis, est populaire auprès de toutes les classes de la société.

UNE COLLISION

Dix personnes blessées

Saint-Sébastien, 16 septembre. — Une collision s'est produite entre le train express de Madrid et un train omnibus.

Le mécanicien de l'express et 9 voyageurs du train omnibus ont été blessés. Aucun voyageur de l'express n'a été blessé.

COMMENT ETRE HEUREUX QUOIQUE RICHE

Prenez les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie. Un bon estomac est le fondement de tout bonheur.

Certains millionnaires ont offert des fortunes à tout médecin qui guérirait leur dyspepsie. Avec toutes leurs richesses et un estomac délabré, ils n'étaient pas aussi heureux qu'un homme gagnant six piastres par semaine et possédant un bon estomac.

Mais le fait que vous avez des fonds dans les banques, n'est pas une raison pour que vous ayez un mauvais estomac. Ecoutez l'expérience des autres et prenez les Tablettes de Dodd, pour la Dyspepsie. Elles guérissent les riches comme les pauvres, sans distinction. Prenez le cas de M. Joseph Lake, 194, rue McCaul, Toronto. Il dit :

"J'ai souffert de Dyspepsie et de maladie de Foie pendant trois ans. J'essayai plusieurs remèdes, mais aucun ne put me guérir. Je pris une boîte de Tablettes de Dodd, pour la Dyspepsie et je suis maintenant guéri. Ma fille, qui souffrait aussi de dyspepsie et de maux de tête a été guérie par les Tablettes de Dodd, pour la Dyspepsie."

PARC SOHMER

Voyez à la colonne d'amusements, le beau programme du Parc Sohmer pour dimanche prochain.

N. G. Valiquette

OUEST 2446 STE-CATHERINE — EST 1547-53 STE-CATHERINE

REELS SACRIFICES

en Meubles, Tapis, Draperies

VENEZ VOUS EN CONVAINCRE.

Toutes les améliorations et les réparations que nous venons de terminer ont fait de nos magasins de l'Est l'un des plus spacieux du Canada. Jusqu'ici nous avions été retardés et gênés par les travaux et la présence des ouvriers ; **nous sommes prêts maintenant ;** et par suite de gros **sacrifices** que nous avons décidés de faire nous sommes à même de livrer à notre clientèle des marchandises **à des prix** qui **défient toute concurrence.**

Nous préférons faire un gros chiffre d'affaires avec de **petits bénéfices,** qu'un faible montant avec des profits insensés qui effrayent **les petites bourses.**

Nous ne nous étendrons pas ici à vous soumettre une **longue** liste de prix ; mais pour vous donner une simple idée des **sacrifices** que nous faisons dans **tous** nos départements, aussi bien en **TAPIS, DRAPERIES** qu'en **MEUBLES,**

Lisez ces 3 lignes et vous serez **convaincus :**

Ameublement complet pour 4 chambres - - $100
Ameublement complet pour 5 chambres - - $125
Ameublement complet pour 5 chambres (qualité supérieure) $150

Ces ameublements sont exposés dans nos magasins et visibles à tous.

VENEZ VENEZ!!!!

ELECTION ANNULEE

Jugement annulant l'éléction du député libéral Smith a été rendu hier soir à Sault-Sainte-Marie

Sault Ste-Marie, Ont., 16. septembre.—Le jugement dans la cause en invalidation de l'élection de C. N. Smith, député libéral du Sault Ste-Marie à la législature provinciale, a été rendu aujourd'hui.

Le Chancelier Boyd a donné sa démission ce soir, déclarant le siège vacant et condamnant le défendeur à payer les frais.

L'accusation principale qui a conduit à cette décision a été le fameux voyage du "Minnie M" à Michipicoten avec de faux électeurs.

Le juge Teetzel a déclaré être de la même opinion que le chancelier Boyd.

LA CONTREBANDE DE GUERRE

La Russie donne sa réponse aux représentations de l'Angleterre à ce sujet

La réponse est considésée comme satisfaisante

Saint-Pétersbourg, 16 septembre.—7 heures 26 minutes du soir.— La Russie a donné sa réponse aux notes anglaises et américaine au sujet de la contrebande de guerre. Cette réponse a été communiquée verbalement cette après-midi, à l'ambassadeur anglais Hardinge, par le ministre des affaires étrangères Lamsdorff.

L'ambassadeur a été notifié que, conformément à la décision de la commission chargée d'étudier la question le gouvernement avait décidé de regarder les produits alimentaires et le combustible comme contrebande de guerre conditionnelle et que des instructions supplémentaires ont été envoyées aux commandants de marine russes et aux cours de prise, attirant leur attention sur la fausse interprétation qu'on avait faite des règlements relatifs aux prises.

On a notifié à sir Charles Harding, que ces instructions faisaient une claire distinction entre les articles énumérés dans l'article 6 des règlements russes relatifs aux prises et qui sont susceptibles d'un double usage, comme le combustible et les produits alimentaires, la présomption étant que, s'ils sont consignés à des personnes privées ou à des sociétés de commerce, dans un port ennemi, ils ne sont pas destinés à servir aux opérations de guerre. Toutefois leur caractère peut être sujet à soupçon si les papiers du navire sont irréguliers et si les circonstances indiquent une destination illégale.

Les nouvelles instructions imposent à celui qui fait la capture de prouver que les provisions, etc., étaient destinées aux fins de la guerre.

On attend pour demain matin une réponse à la note des Etats-Unis.

Londres, 16 septembre.—Le Foreign Office a reçu de l'ambassadeur Hardinge à Saint-Pétersbourg une dépêche donnant la réponse de la Russie aux représentations relatives à la contrebande de guerre.

Bien qu'il refuse d'exprimer une opinion, il est compris que le Foreign Office considère la réponse satisfaisante.

COURRIER DE QUEBEC

En retraite.—Elle se fait religieuse.—Une difficulté sérieuse.—Frappé d'une syncope.—Une décente

(De notre correspondant)

16 septembre 1904.

La retraite des élèves du Couvent de St-Roch sera commencée dimanche après-midi et prêchée par le Père Manise et un autre Père Rédemptorisre.

—Melle Alexandrine Marie Bernier, de St-Sauveur, quitte le monde pour embrasser la vie religieuse. Après avoir dit adieu à ses parents, elle est partie pour Montréal où elle rejoindra deux autres jeunes filles qui, avec elle, partiront pour la France, où elles entreront chez les Sœurs Clarisses.

—Une difficulté sérieuse a surgi récemment entre deux citoyens de cette ville, et l'un d'eux a intenté une action de $10,000 à son adversaire. Il paraît que la fille du demandeur a quitté le toit paternel et le père accuse le défendeur d'avoir conseillé à son enfant mineur de s'en aller. Cette jeune personne serait maintenant à Montréal et refuserait, paraît-il, de retourner chez ses parents.

—M. J. A. Langlois, libraire de St-Roch, a été frappé d'une syncope du cœur, hier soir. Le Dr Gale a été appelé immédiatement et lui a prodigué des soins. Aujourd'hui, M. Langlois se rétablit rapidement.

—Les typographes de Québec ont en ce moment la visite d'un de leurs anciens confrères, M. Alf. Garneau, qui a quitté Québec pour les Etats-Unis, il y a vingt-sept ans, et qu'ils n'avaient pas revu depuis.

—Le chef Trudel, accompagné de détectives, a fait une descente, hier soir, dans plusieurs restaurants et hôtels de St-Roch, où il a opéré la saisie de plusieurs "slot machines" qui, ce matin, ont été remises entre les mains des autorités. Quelques-unes de ces machines valent de $200 à $500.

UNE NOUVELLE STATION DE POMPES

Le poste de pompiers No 4 de la rue Mills a été inauguré, enfin. Les pompiers y ont pris leurs quartiers.

Le personne se compose de cinq hommes, d'une voiture à boyaux et de 2 chevaux.

Le capitaine du poste est M. McCullough. Sont sous ses ordres les pompiers R. Brownrigg, J. J. Blake, J. Nesset et D. McKay.

UN REMEDE GARANTI CONTRE LES HEMORRHOIDES cuisantes, intérieures, saignantes ou protubérantes. Votre pharmacien vous remettra l'argent si l'Onguent Pazo ne vous guérit pas dans 6 à 14 jours. 50c. 168—m-l-e-ma

AUX HOPITAUX

M. Louis Charbonneau, âgé de 62 ans, a été recueilli par l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, hier matin, au coin des rues Sanguinet et Craig. M. Charbonneau avait été renversé par un tramway et il souffrait de légères contusions.

—A 11 heures 15 l'ambulance de l'hôpital Général était mandée aux usines du C. P. R., à Hochelaga, pour un nommé Ahrien Goldfeather, âgé de 25 ans, domicilié au No. 2, Terrasse Dufferin.

Le blessé a été blessé grièvement par la chûte d'une lourde pièce de fer.

—Alcide Bouchard, âgé de 27 ans, domicilié au No. 524 rue Craig, s'est infligé une coupure à la main droite en brisant un verre.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS

Devant l'hon. juge Desnoyers, hier après-midi, Adam McDonald et Louis Truttes, accusés d'avoir malicieusement encombré la voie de voitures de la Montréal South Auto Co. sur le pont Victoria, ont dû fournir un cautionnement de $200 chacun, qu'ils garderont la paix pendant 12 mois.

Léger Guilbault et Joseph Galarneau ont subi, hier après-midi, leur enquête devant le juge Lafontaine, sur l'accusation d'effraction nocturne chez M. Archambault.

L'accusation a été declarée non-fondée.

Le Recorder Weir a condamné à $30, d'amendes ou deux mois de prison, M. John Baney, épicier, demeurant au No 187 St-George, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche.

Joseph L. Beauchemin, accusé de simples voies de fait sur la personne de M. Enock Guilbault, a aussi comparu devant le Recorder Weir, hier après-midi et a été condamné à $20 d'amende ou deux mois de prison.

AUX HOTELS

SONT AU ST. JAMES : — M. et Mme J. A. Seglan, Danville ; J. J. Zang, Manchester, N.H. ; H. McGuckean, Phœnix, Pa. ; O. Demersi Manchester, N.... ; J. A. Roy, St-Hyacinthe ; M. et Mme T. Atkinson, Hamilton ; W. A. Adams, Winnipeg ; M. et Mme A. Mukley, Marblehead, Mass. ; Geo. D. Brodie, Burlington, Vt. ; W. A. Ferber, Philadelphie, Pa ; J. H. Oke, Ottawa ; G. F. Scharf, Philadelphie, Pa. ; M. et Mme Dessour, New-York ; Rév. P. M. O'Leary, Québec ; M. et Mme E. W. King, Randolph ; J. W. O'Neill, Toronto ; M. et Mme C. Kingsley, Fall River ; A. Buteau, Québec ; M. et Mme J. R. Chacoint, Frellgsburg ; D. Keamp, New-York ; A. Bédard, Québec ; A. A. Durocher, Durocher Station ; L. S. Turner, St-Jean, N.B. ; M. et Mme C. E. Hall, Greenville, N.H. ; A. F. Donahue, Leominster, Mass. ; W. J. Baker, Huntingdon ; E. A. Bruneau, Ste-Thérèse ; W. B. Rennie, Hungtindon ; Mlle V. Desmarais, New-Bedford ; Mlle A. Provencher, St-Léonard ; Mme L. Manson, Angleterre ; Jos Marcoux, L'Avenir ; C. E. Isham, Bellows Falls, Vt. ; M. et Mme R. G. Walsh, Melbourne ; A. Lamothe, St-Denis ; Jos. Provencher, L'Avenir ; F. Samson, New-York ; G. W. Ruff, New-York.

A SAINTE-CUNEGONDE

Le conseil de ville de Sainte-Cunégonde n'a pu encore hier soir délibérer faute de quorum. Les échevins ont été empêchés d'y assister, les uns pour avoir été envoyés en délégation, les autres retenus par des affaires urgentes. La prochaine assemblée n'a pas été fixée.

—Le Dr J. U. Lalonde et sa famille sont de retour de l'île Perrot, où ils ont passé l'été.

—M. Maurice Gabias, agent d'assurance, revient d'Europe avec sa famille, à bord du paquebot "Dominion."

On l'attend samedi soir ou dimanche matin.

CONSTABLE SUSPENDU

Ottawa, 16 septembre.—Le constable Dufresne, de la force de police de la ville, a été suspendu par le chef Powell aujourd'hui, en attendant la décision des commissaires au sujet de l'accusation portee contre lui, par le constable Prudhomme. Dufresne nie l'accusation.

$5 POUR FAIRE UN VOYAGE

A travers la contrée de Hoosac et la vallée de Deerfield puis redescendre la rivière Hudson jusqu'à New-York par la ligne Fall-River.

$5.00 pour faire un voyage à travers la contrée de Hoosac et la vallée de Deerfield, puis redescendre la rivière Hudson jusqu'à New-York par la ligne Fall River.

L'automne déploie les richesses de la nature. C'est le temps de faire un voyage à la campagne. Si vous n'avez pas encore pris vos vacances : Si vous désirez venir encore une fois en contact avec le monde extérieur, choisissez le 6 d'octobre, date de l'excursion de Boston à New-York, à travers la contrée de Hoosac et la vallée de Deerfield, jusqu'à Albany, N.Y., et de ce dernier endroit à New-York et Boston, sur la rivière Hudson, dans un bateau de la ligne Fall River. Le prix du voyage, aller et retour, n'est que de $5.00.

Adressez-vous au département général des passagers du Boston and Maine, Boston, Mass., si vous désirez avoir un pamphlet illustré et guide souvenir de l'excursion de New-York.

Ce livret vous sera envoyé gratuitement.

IMPOSANTE DEMONSTRATION RELIGIEUSE

Comme il a déjà été annoncé, dimanche prochain, 18 sept., aura lieu à la Réparation, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, une grande illumination du bocage et une procession aux flambeaux à 7.30 p.m.

C'est à l'occasion du pèlerinage des Messieurs de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, qu'a lieu cette pieuse et brillante démonstration.

Il y aura un départ principal de l'avenue Lasalle, Maisonneuve, à 3.-30 heures p.m.

Le chemin de la croix sera prêché à l'arrivée des Congrégationnistes. Une fanfare accompagnera les pèlerins pendant le chemin de croix et à la procession de la Très-Sainte Vierge.

La Garde Duvernay entourera la Statue de la Très Sainte Vierge. Le retour se fera vers 9 heures.

—Mardi, le 20 septembre, les Tertiaires de St-François auront leur pèlerinage. Les R.R.P.P. Franciscains présideront les exercices de la journée.

Il y aura allocution, chants et prières au Crucifix de St-François.

Il faut croire aux Effets Bienfaisants des

PILULES MORO

PUISQUE LES GUERISONS QU'ELLES OPERENT SONT RADICALES ET PERMANENTES

Un second témoignage de M. Louis Servant, 45 rue St-André, Ottawa, ne laisse pas le moindre doute sur son complet et parfait rétablissement

Nous aimons particulièrement à revenir sur les cas déjà cités, car cela prouve que les guérisons opérées par les Pilules Moro sont des faits positifs et sérieux.

Les témoignages irréfutables que nous publions si souvent, constituent d'ailleurs, la plus élogieuse attestation en faveur de ce remède souverain, que tous les hommes connaissent et qui a gagné leur confiance.

Néanmoins, nous ne voulons pas nous contenter d'un simple certificat, que certains sceptiques pourraient nous reprocher d'obtenir dans des circonstances qui, dans quelques cas, seraient de nature à en amoindrir, non pas la véracité, mais peut-être la force.

La guérison de M. Louis Servant a eu du retentissement l'an dernier, et M. Servant nous ayant fait tout récemment une visite à nos bureaux nous avons eu le plaisir de le voir gai, bien portant et plus vigoureux, même qu'on peut espérer l'être à son âge. Il nous a dit de nouveau tout son bonheur d'avoir trouvé les Pilules Moro, et nous a autorisés à publier encore son témoignage, pour affirmer que sa guérison a été complète et que ses forces se sont toujours maintenues.

Rappelons brièvement les grandes lignes de la maladie de M. L. Servant : il a souffert de l'estomac et des reins, pendant douze ans ; il s'est fait traiter par des médecins et par plusieurs charlatans, mais n'a jamais pu obtenir de soulagement durable. Depuis longtemps, il ne pouvait travailler et il faiblissait tant, qu'il perdit enfin tout espoir de se rétablir, il était décidé à mourir.

Cependant, il prit les Pilules Moro, mû par cet instinct toujours vivace en nous, malgré la faiblesse, de conserver la vie, et en peu de temps il se sentit renaître, il écrivit aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, il mit en pratique les bons avis qu'il reçut d'eux, et il réussit ainsi à faire disparaître les douleurs dont il souffrait et à se rétablir parfaitement. M. Servant travaille comme un jeune homme maintenant, il mange avec appétit et sa digestion ne le trouble plus.

Tout indique chez M. Servant la joie et le bonheur de vivre, et s'il nous permet une nouvelle publication de son témoignage, c'est qu'il veut aider à propager encore davantage, le nom des Pilules Moro et engager les hommes qui sont malades à adopter ce remède, qui ne peut manquer de leur faire du bien. C'est là une recommandation ardente et sincère qu'il fait. D'ailleurs, M. Servant est bien connu dans la ville d'Ottawa, et il est là une preuve extraordinaire de la grande efficacité des Pilules Moro pour les hommes, et nous sommes persuadés que tous ceux qui voudraient le voir seraient bien accueillis.

M. L. SERVANT

Que de tendres épouses sont découragées, que d'enfants sont artistés, que de familles sont plongées dans l'affliction par la maladie d'un mari, d'un père, d'un frère !

Puissent ces pauvres affligés être une bonne fois bien persuadés que les Pilules Moro devront infailliblement leur rendre, avec la santé et la force, tous les charmes d'une vie heureuse et prospère. Hommes qui souffrez depuis longtemps et dépensez peut-être inutilement beaucoup d'argent, n'hésitez pas à prendre les Pilules Moro. Allez aussi consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur, ils vous donneront tout à fait gratuitement des conseils sages et pratiques dans le cas particulier de votre maladie.

Guérissez-vous promptement et pour toujours en prenant les Pilules Moro, le grand remède moderne et la médecine par excellence pour les hommes.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis sur réception du prix, 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez toute communication à COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

LE CHEF CONSERVATEUR

M. R.-L. Borden discute à Saint-Thomas, Ont., devant une nombreuse assemblée, les questions politiques du jour

St-Thomas, Ont., 16 septembre. — La musique du vingt-cinquième régiment a rencontré M. Borden à la gare et l'a accompagné dans sa promenade par la ville jusqu'au nouvel Opéra, où l'estrade était décorée de bannières.

L'assemblée du soir a été présidée par l'échevin Week. MM. Ingram, M. P., D. Henderson, M.P., et Blain, M. P., ont parlé brièvement pour présenter M. Borden. L'adresse de bienvenue d'Elgin-Ouest, lue et signée par M. D. McKillop, comme président, affirmait l'approbation chaleureuse avec laquelle les conservateurs ont suivi la carrière parlementaire de M. Borden et leur confiance sans bornes dans sa direction, son intégrité et sa capacité, et approuvait surtout l'attitude qu'il a prise sur la question du nouveau chemin de fer transcontinental.

Le discours de M. Borden a été écouté par un très nombreux auditoire.

M. Borden a fait une revue complète des questions du transport, etc. Il a dit qu'on pensait que les élections auraient lieu bientôt et a conseillé aux conservateurs de se préparer. Si les conservateurs arrivaient de nouveau au pouvoir, il croyait qu'ils pourraient administrer les affaires du pays à l'avantage du peuple.

Toronto, 16 septembre. — Lorsque M. Borden a passé ici, en allant à l'ouest, M. Edmund Bristol lui a offert un lunch à l'Albany Club. Plusieurs des principaux conservateurs de Toronto étaient présents.

Répondant à sa santé, le chef conservateur a fait un bref discours dans lequel il a critiqué un article du "Globe" au sujet des chances des candidats du gouvernement dans les provinces maritimes. Il a dit que le parti conservateur était en excellentes conditions dans les provinces près de la mer, et bien préparé pour la prochaine campagne.

Dans la Nouvelle-Ecosse, un libéral marquant, qui était le plus fort membre du parti hors du parlement provincial lui avait dit qu'il était dégoûté de la façon dont le gouvernement Laurier conduisait ses affaires, particulièrement dans certaines nominations récentes à des places et qu'il se proposait d'entrer en lice contre lui, quand la lutte commencera.

Au Nouveau-Brunswick, un autre membre important du parti libéral lui avait dit que le gouvernement avait perdu beaucoup de sa force dans cette province.

M. Borden a assuré à ses auditeurs qu'ils n'avaient pas besoin de s'inquiéter du résultat dans les provinces Maritimes.

Des discours ont aussi été prononcés par sir Mackenzie Bowell et M. E. F. Clarke, M. P.

London, Ont., 15 septembre.—Le chef de l'opposition, M. R. L. Borden, est arrivé ici à onze heures et demie ce matin.

Il a été rencontré par les chefs du parti conservateur et a été conduit aux terrains de l'exposition. Il assistera à une réunion de comité cet après midi, et partira à huit heures.

EN COUR DE VICE-AMIRAUTE

L'enquête se continue sur la collision du "Cap-Breton" et du "Canada"

—L'enquête concernant la collision entre le "Canada" et le "Cap-Breton", a été continuée ce matin, devant la Cour de vice-amirauté.

Les témoins entendus sont M. Gilbert Johnston, mécanicien de la Compagnie Richelieu, Daniel Eseivir, 3e, mécanicien du "Cape-Breton", et Stewart Howard, ingénieur civil et assistant-surintendant des Travaux-Publics de Montréal.

Ces témoins ont expliqué la course des vaisseaux et donné une foule de renseignements techniques.

Il est bien probable que cette enquête ne se terminera pas avant la semaine prochaine.

FAUSSE INTERPRETATION

Les estimateurs de de la ville, ont reçu nombre de plaintes depuis le commencement de la révision du rôle de cotisation. Entre autres celles des propriétaires de maisons de pension. Dans certains quartiers de la ville, les estimateurs de la section 5 du nouveau règlement 313, amendant le règlement 236, concernant les contributions foncières, les taxes et les permis, ont imposé une taxe de 7 1-2 p.-nombre de maisons de pension.

c. basée sur le loyer, sur un certain

Il n'y a rien dans le dit règlement qui justifie l'imposition de cette taxe. Il y est bien dit qu'un taxe de $10 sur tout agent ou solliciteur de clients pour pensions, sera exigible, mais il n'est nullement question de taxer les pensions.

Les intéressés protestent avec raison, et les autorités siviques sont très ennuyées de la chose.

UNE NOCVELLE PRISON

Les grands jurés ont visité la prison commune du district de Montréal et, pour une fois, M. le gouverneur Vallée est parvenu à les convaincre qu'il faut de toute nécessité reconstruire la prison.

Les jurés, aussi, recommandent la construction immédiate d'une nouvelle prison.

L'INCIDENT EST CLOS

Le Transport russe "Lena", à San-Francisco, est conduit à l'ile Mare où il sera désarmé

Washington, 16 septembre.— On a annoncé que le commandant du transport russe "Lena", actuellement à San-Francisco, a consenti au désarmement prescrit par le gouvernement des Etats-Unis.

Saint-Pétersbourg, 16 septembre. — 6 heures du soir.— On croit ici que la décision de désarmer le transport "Lena", à San-Francisco aura pour résultat la détention de son équipage jusqu'à la fin de la guerre.

Le capitaine Berlinsky a fait rapport que les réparations au "Lena" prendraient plusieurs mois.

San-Francisco, Cal., 16 septembre. —On a terminé aujourd'hui l'inspection des chaudières et des machines du "Lena".

Le navire russe a été conduit aujourd'hui aux chantiers de la marine à l'île Mare, par le croiseur américain "Marblehead".

AU PALAIS DE JUSTICE

COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a refusé la demande d'inscription en appel du jugement renvoyant l'infonction dans la cause de Wampole vs. Lyons.

On n'avait pas au préalable obtenu l'autorisation d'un juge de la Cour Supérieure.

COUR SUPERIEURE

J.-D. Patterson vs. Chandler-Massey Cy., limitée.—Jugement annulant la saisie-arrêt avant jugement, l'insolvabilité des défendeurs n'étant pas prouvée.

MORT ACCIDENTELLE

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier matin, après enquête sur la mort de M. Hormisdas Viens, dont le cadavre mutilé a été trouvé dans une Cour de la Compagnie du Grand Tronc.

FRAPPE AVEC UN COUTEAU

Ottawa, 16 septembre.— Un "homeboy" anglais, James Davidsoni qui travaille chez un cultivateur à trois milles de Carpi a frappé George Cavanagh, citoyen bien connu de Huntley, au bras, avec un grand couteau et l'a très grièvement blessé.

L'artère principale a été coupée et a due être ligaturée par le docteur Groves.

COMMENCEMENT D,INCENDIE

Au coin des rues Charbonneau et St-Laurent, les pompiers ont été appelés hier soir, vers 9 heures 30 pour un commencement d'incendie. Il n'y a eu aucun dommage.

CADAVRE D,UN NOUVEAU-NE

Le cadavre d'un nouveau-né a été trouvé à Saint-Louis du Mile-End et transporté hier matin à la morgue. Il y aura enquête ce matin à dix heures.

Québec, 16 septembre (Spéciale)—Jean Sirois accusé de vol, chez M. Turner, rue Saint-Jean, a fait des siennes hier devant la Cour de Police. Il a tenté de lancer un encrier à la figure de M. Turner. La police est parvenu à le contenir. Sirois qui a déclaré se ficher d'aller au pénitencier pour 20 ans, a finalement plaidé coupable. La sentence a été suspendue en attendant que le tribunal ait d'autres renseignements sur son compte.

LA TROISIEME VICTIME

Mme Jules Deslauriers, née Sévérine Hébert, la troisième et dernière victime de l'accident de la rue Prince, a succombé à ses blessures, hier soir, à 7 heures 45 à l'hôpital Notre-Dame.

On s'en souvient, c'est à la suite de la rupture d'un bras de galerie, que Mme Power et son fils M. Power sont morts.

Il est tout probable que le coroner disposera du corps sans jury, vu que ce dernier cas est le même que le premier et qu'il y a déjà eu enquête.

Mme Deslauriers était âgée de 38 ans.

RETROUVE

Hier, le chef de police recevait un message du coroner Thos. A. Kildpa, de Rochester, N. Y., disant que Charlie Kennedy s'était noyé à cet endroit. C'était un ancien employé du Park House, Le même message demandait de notifier les parents du défunt afin de pouvoir disposer du cadavre.

Le défunt serait le fils de M. Thomas Kennedy, domicilié rue Delisle, No 426, dont nous annoncions la disparition, hier matin.

UN NAUFRACE

Chicago, 16 septembre.—Un yacht sans nom, a été trouvé chaviré dans le lac. On croit que son équipage s'est noyé.

LA POUDRE À PATE

CREME DE TARTRE IMPERIALE

LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE, LA MEILLEURE

Ne contient ni alum, ni ammoniaque, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED Toronto, Ont. LONDON, ENG. CHICAGO, ILL.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Toute cette semaine, musicale orientale VERA MICHELENA, dans la comédie The Jewel of Asia
La semaine prochaine — THE SILVER SLIPPER. 225-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE
Ce théâtre n'annonce pas dans "The Gazette." Matinées:—Merc., Jeudi., Sam.
THE SMART SET
Prix—15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine, HOITY TOITY. 225-6

THEATRE FRANCAIS | Tous les après-midi et soirs.
Ce théâtre n'annonce pas dans "The Gazette." CETTE SEMAINE, 12 SEPT.
THE MOONLIGHT MAIDS
Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine, THE UTOPIANS. 225-6

RUE Ste-Catherine

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Ste-Catherine, côté nord, depuis la rue Guy jusqu'à la rue St-Mathieu, dans le quartier St-Antoine de la cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de répartition dans l'instance plus haut citée, est maintenant déposé en mon bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés pourront l'examiner jusqu'à lundi, le 26 septembre 1904, et que mardi, le 27 septembre 1904, à 10 heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites, concernant le dit rôle de répartition.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la cité.

Bureau de l'Inspecteur de la cité,
Hôtel de Ville.
Montréal, le 15 septembre 1904. 230—1

PRESQUE SCALPEE

Une jeune fille se fait prendre les cheveux dans un arbre de couche

Manchester, N. H., 16 septembre.— La bravoure d'un M. Houle, employé dans le département des piqueurs de la cordonnerie McElwain, à Manchester Est, a probablement sauvé la vie de Mlle Yvonne Hébert, âgée de 15 ans, fille de M. Arsène Hébert, du No 89, rue Maple. La jeune fille travaillait quand soudain elle a eu les cheveux pris autour d'un arbre de couche. M. Houle a tellement serré l'arbre de couche de ses deux mains, que la courroie qui le mettait en mouvement a glissé sur la poulie. M. Houle a ensuite coupé les cheveux de Melle Hébert avec son couteau. Le jeune homme eut les mains brûlées et ceux qui ont été témoins de son acte de bravoure l'ont vivement félicité.

Melle Hébert est employée au quatrième étage de la cordonnerie McElwain, pour Mde Fisher. Elle colle les doublures des empeignes. La colle dont elle se sert est réchauffée à la vapeur et lorsque le liquide devient assez chaud, les employés ferment le conduit à vapeur. Mercredi après-midi, Mlle Hébert s'est penchée sur son banc pour fermer ce conduit et ses cheveux se sont enroulés autour d'un arbre de couche. Attirées par les cris de la jeune fille, plusieurs personnes au nombre desquelles M. Houle, se sont vivement portées à son secours.

Mlle Hébert a eu le cuir chevelu déchiré et à moitié enlevé du crâne. Le sang s'est échappé de la blessure en grande quantité et deux ou trois serviettes enroulées autour de la tête de la blessée ont été bientôt imbibées de sang.

M. Arsène Hébert, le père de Melle Yvonne, aussi employé à la cordonnerie McElwain, a été immédiatement averti. Il s'est rendu auprès de sa fille, pendant que l'on avertissait le Dr John H. Gleason. Celui-ci se rendit à la cordonnerie et sur son avis la blessée fut transporté au bureau du médecin, rue Elm.

La blessure de Mlle Hébert était affreuse et le Dr Gleason a dû faire plusieurs points de suture pour la refermer.

A six heures mercredi soir, Mlle Yvonne a été transportée chez ses parents. L'accident n'aura pas de suites graves, espère-t-on.

LES PROPRIETES DE LA CANADA WOOLLEN MILLS

Toronto, 16 septembre. —Quoique la vente aux enchères des propriétés du "Canada Woolen Mills" eut attiré un grand nombre d'hommes d'affaires à Osgoode Hall, hier, il y a eu peu d'offres et rien n'a été vendu. Une enchère de réserve avait été mise sur chaque section, mais les marchands ont paru penser que cette réserve était trop haute et ont refusé de mettre des surenchères. Les propriétés étaient divisées en huit sections: la fabrique de lainages à Hespler, la fabrique de Waterloo, la fabrique de Gillie et la fabrique Hawthorne à Carleton Place, l'emplacement de la vieille fabrique à Carleton Place, l'emplacement de la vieille fabrique à Lambton, les fouéniture, outils, matériaux, les marchandises en laine, les dettes de livres, comptes, et billets.

L'enchère donnée pour la fabrique de Waterloo était de $35,000, mais elle était tellement au-dessous de la réserve que M. Cartwright ne voulut pas l'accepter. Une enchère de $1,500 pour l'emplacement de Lambton fut refusée. Les seuls enchères qui se firent, furent sur les produits manufacturés qui montèrent de 25 sous à 52 sous.

Ce sera aux agents à disposer des propriétés.

BANDAGE LINDMAN

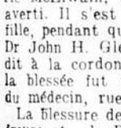

895 rue St-Antoine,
Montréal, 23 mai 1903.

M. B. LINDMAN,
130 rue Peel, Montréal.

Cher monsieur,

J'accuse réception de la vôtre du 1er courant, et, pour me rendre à votre demande, j'ai le plaisir de vous informer que votre bandage à parfaitement réussi dans mon cas. Depuis le soir de votre première et seule visite, lorsque vous m'avez traité pour une hernie étranglée, j'ai porté votre bandage pendant environ un an, lorsque je m'aperçus que j'étais complètement guéri et, depuis ce temps, je ne l'ai jamais porté, ni en ai éprouvé le besoin.

Je ne puis louanger trop hautement votre bandage herniaire.

Espérant que plusieurs autres bénéficieront également de son emploi,

Je demeure,
Votre dévoué,
JOHN CURRIE.

Chaque Bandage est Garanti.

THEATRE NATIONAL | 1440 Ste-Catherine
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520.
SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE 1904
Le Petit Jacques
Prix, Matinées: 10c. 15c. 20c. 25c et 30c.
" Soirées: 10c. 25c, 35c, 40c et 50c.

THEATRE DES NOUVEAUTES
Coin Ste-Catherine et Cadieux. Tél. Est 1395.
SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE.
L'EVASION
Pièce en 3 actes, de BRIEUX. Répertoire de la Comédie Française. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi.
La semaine prochaine: "MARTHE"
Mardi 20, Soirée de Gala au bénéfice de l'Assistance publique.

DANSE
PROF. LACASSE, 1511 Notre-Dame
Tél. Bell Main 1354
L'Ecole de Danse la plus considérable de Montréal. Bal tous les mercredis soirs. Ouvert le jour et le soir. 224-jno

PARC SOHMER
Dimanche, 18 Septembre.
(Après-midi 3 hrs, soir 8 hrs)
PROF. HOWARD, avec sa troupe de poneys et chiens dressés (de New-York); GEO. FRITH, jongleur comique. LES NOHRENS, double trapèze. F. DELVILLE, chanteur comique. ANDRONIE & LUCIE, jongleurs avec haches et piques. LES DUBUISSON, duettistes excentriques. LA MUSIQUE DU PARC.
ADMISSION: 10 CENTS.

TRIBUNE LIBRE

O. SPERBER vs LA COMPAGNIE DE PRET ET D'EPARGNE

Cinglante réponse de cette dernière

Montréal, 17 septembre 1904.

A Monsieur le Rédacteur du "Journal".

Monsieur le Rédacteur,

On a pu lire dans le "Bulletin" de dimanche dernier qu'un monsieur David Sperber avait demandé la mise en liquidation de la Compagnie de Prêt et d'Epargne dont je suis le secrétaire-trésorier. Pour rassurer nos clients qui ne connaissent pas les dessous de cette affaire, permettez-moi de donner quelques explications.

C'est la troisième demande de ce genre que fait Sperber. La première a été renvoyée par les tribunaux; la deuxième s'est perdue en chemin après la signification; j'ai raison de croire que celle-ci n'aura pas de résultats plus graves. En tout cas, le requérant aura l'occasion de dire s'il est sincère ou s'il est soudoyé par une compagnie rivale, pour essayer de ruiner la nôtre; car nous avons répondu à la première et à la troisième demande par deux actions en dommages de $10,000 chacune.

Au fond, que demande Sperber? — Un prêt de $5,000, parce qu'un employé de la Compagnie de Prêt et d'Epargne lui aurait donné la garantie suivante, le 2 juillet 1903:

"M. D. Sperber,
1221 rue Saint-Laurent,
Montréal.

"Cher Monsieur,

"Nous vous garantissons par les "présentes que vous aurez dans ou "avant douze mois de cette date, "pour construction ou autres fins, "l'usage des fonds mentionnés dans "les contrats de $5,000 signés par "vous aujourd'hui.

"LA COMPAGNIE DE PRET ET D'EPARGNE.
Par D., inspecteur.

C'est encore une fois, cette promesse qui sert de base à la demande de liquidation. Mais outre qu'elle a été écrite sans l'autorisation de la direction et hors de sa connaissance, et que les contrats auxquels elle semble faire allusion ont été signés bien avant le 2 juillet 1903, la lettre de notre inspecteur, même si elle était valide, ne serait pas une promesse de prêt. Or, nous n'avons jamais refusé de prêter à M. Sperber sur garantie suffisante; il ne nous a jamais dit explicitement ce qu'il désirait; il nous réclame cinq mille piastres, et parce que nous sommes assez soigneux de l'argent de nos clients pour ne pas le jeter par les fenêtres, il veut nous faire mettre en liquidation.

Les avocats de Sperber, MM. Winfield et Butler, ont pour conseil le président d'une compagnie similaire à la nôtre.

Depuis quelque temps, nous avons été approchés à plusieurs reprises à propos de cette affaire par une personne qui n'est pas Sperber, et qui nous a informés que nous pourrions régler avec celui-ci pour $1,000. Il paraît maintenant qu'une somme de $500 "serait prise en considération."

Nous n'avons pas l'intention de nous laisser intimider. Maître Sperber en sera quitte pour ses frais et pour les dommages-intérêts que nous lui réclamons dans l'action qu'il croyait pouvoir régler par une nouvelle mise en liquidation. Nous donnons le même avis à ceux qui, jaloux de la solidité de notre institution, passent leur temps à nous découvrir des créanciers imaginaires, à acheter les comptes courants de nos fournisseurs pour effrayer ces derniers et ruiner le crédit de la Compagnie de Prêt et d'Epargne, et ont été jusqu'à offrir deux cents piastres à un de nos employés s'il leur fournissait les moyens de nous faire mettre en liquidation. Ceux qui se sont prêtés à ce jeu auront de nos nouvelles avant longtemps.

Nous ne chanterons pas, et nos clients peuvent être sûrs que nous ne liquiderons pas non plus si les tribunaux, comme nous avons raison de le croire, apprécient la dernière demande de Sperber comme ils ont apprécié la première.

Dans quelques jours, la Compagnie de Prêt et d'Epargne fera dans une des banques les mieux cotées de Montréal, au bénéfice de ses clients, un dépôt de garantie qui s'accroîtra chaque semaine les profits réalisés. De plus, nous allons inaugureé des concours entre nos clients, avec des prix sélectant jusqu'à $500. Nos rivaux seront alors bien heureux s'ils ne crèvent pas de dépit, si notre esprit d'entreprise ne leur donne pas une jaunisse comme les médecins n'en ont pas encore relevé.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes remerciements anticipés pour l'insertion de cette lettre, et me croire.

Votre tout dévoué,
ALEXANDRE MILLETTE.

SPORT

MONTREAL SE VENGE DE NEWARK.

Enfin elle est venue la douce vengeance. Il y a longtemps que le Newark se complaisait à le dissiper nos plus beaux rêves de victoire. Cette fois il nous venait avec un air de confiance suprême.

Il a battu le Jersey-City et les plus forts clubs de la ligue. Il est monté en 3e place.

Il nous promettait une bonne râclée!

La roche Tarpéienne était là tout près. Le Montréal l'a battu à plate-couture, doublant même son score. Cet événement prit nos visiteurs tellement par surprise, qu'ils firent sept erreurs. O'Hagan, "dirty" (sale) O'Hagan se fâcha tout rouge. Pour toute récompense il fut mis hors jeu.

Score:—	R	H	E
Montréal	8	7	1
Newark.	4	5	7

Toronto, 16.— Dans une lutte de pitchers, Jersey-City a blanchi Toronto.

Deux coups dûs au hasard et un 3 buts chanceux furent tout ce que Jersey put faire sur les courbes de Falkenberg.

Les visiteurs n'auraient pas dû compter un seul point. Eason tint espacés les bons coups des joueurs locaux. Le jeu de Doolin au champ fut un des points saillants.

A Toronto:—

	R	H	E
Toronto .. ..000000000—	0	5	2
Jersey-City .. . ..000100100—	2	3	0

Falkenberg et Fuller; Eason et Duff
Umpire: Egan. Assistanee: 500.

A Baltimore:—

Baltimore .. . .000000102000—3	12	2	
Rochester .. . .001002000000—3	6	2	

Mills et Adkins; et Hearn; Walters et Brown. Umpire: Sullivan; Assistance 904.

A Buffalo:

	R	H	E.
Buffalo .. ..51121000x—10	15	3	
Providence .. . ...000000300—	3	6	1

Yerkes et McAllister; Milligan et Thomas.— Umoire: Kelley; Assistance: 1,606.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland:—

1ère Pareie.

	R	H	E.
Detroit .. ..000000010—1	5	3	
Cleveland .. ..000000000—0	6	2	

J. Stovall et Drill; Jones et Buelow.
Umpire:—Dyer.

Seconde partie

	R	H.	E.
Cleveland .. ..00000101—2	8	4	
Detroit .. ..00102000—3	7	1	

Moore et Ostdick et Buelow; Jaeger et Drill.
Umpire:—Dyer.
Assistance, 2,442.

A St-Louis:

	R.	H.	E.
St. Louis .. ..000000000—0	1	1	
Chicago .. ..000001000—1	7	0	

Siever et Kahoe; White et Sullivan.
Umpires:— King et O'Laughlin.
Assistance, 1,100.

A Boston:

Première Partie

	R	H	E.
New York .. ..330000000—6	9	1	
Boston .. ..000010300—4	10	1	

Chesbro et McGuire; Dineen et Farrell.
Umpire:— Sheridan.

Seconde Partie.

	R.	H.	E.
Boston .. ..02100010x—4	7	3	
New York .. ..000010001—2	8	3	

Young et Criger; Galvin, Puttmann et McGuire.
Umpire:— Sheridan.
Assistance, 22,983.

A Philadelphie:—

Washington .. ..010011002—5	9	2	
Philadelphie .. .. ..000000102—3	9	3	

Patten et Clarke; Henry et Schreck.
Umpire:—Connolly.
Assistance, 3,081.

LIGUE NATIONALE

A Chicago:

Chicago. . . . . 01000011x —	3	12	0
Cincinnati. . . . 000001010 —	2	8	2

EFFICACES
En tous climats et en toute saison.
Les PILULES DE NOIX LONGUE de McGALE.
Elles stimulent le Foie et les Rognons, guérissent les Maux de tête, les dérangements d'Estomac, la Constipation chronique; elles nettoient et purifient le sang, et rendent la peau claire et fraiche. Elles sont purement végétales.
EN VENTE PARTOUT, 25c. LA BOITE, OU EXPEDIEES FRANC DE PORT SUR RECEPTION DU PRIX.
STANTON'S PAIN RELIEF,
Le Roi de tous les Remèdes.
Guérit Rhumatisme, Coliques, Entorse et Névralgie.
En vente partout, 25c. la bouteille.
Seuls propriétaires: THE WINGATE CHEMICAL CO. Limited, Montréal, Canada.

Lundgrem et O'Neill; Ewing et Street.
Umpire, Zimmer; assistance, 3,000.

A New-York:—

Première Partie

	R.	H.	E.
Brooklyn. . . .. 000000100 —	1	4	0
New-York. . . .. 00002000x —	2	6	2

Jones et Bergen; Mathewson et Bowerman.
Umpires, Emslie et O'Day.

Seconde Partie

	R.	H.	E.
Brooklyn. . . ... 000100200 —	3	7	4
New-York. . . .. 00300101x —	5	8	1

Cronin et Ritter; McGinnity et Warner.
Umpires, Emslie et O'Day; assistance, 5,857.

A St-Louis: —

	R	H	E
St-Louis. . . . . 000010000 —	1	6	1
Pittsburg. . . .. 100010404 —	10	15	3

Taylor et Yrady; Leever et Phelps.
Umpire, Johnstone; assistance, 4,200.

A Philadelphie vs Boston, partie remise pour ne pas venir en conflit avec la partie Philadelphie, Américain vs Washington.

CHERRIER vs. TERREBONNE

C'est demain que ces deux clubs doivent entrer en lice, au Parc Mascotte, pour se disputer le championnat amateur de la province de Québec. Enfin va se décider un long différend. Depuis trois ans, les deux clubs se battent à tour de rôle, chacun sur son terrain. Au lieu de jouer la balle, les deux camps se battent à coups de polémiques. Naturellement tous deux réclament la victoire. La plus grande rivalité est née de ces longues discussions. C'est avec vengeance que les deux clubs se lanceront demain dans la lutte. Le Terrebonne n'a qu'à gagner pour s'assurer le championnat. Le Cherrier joue son dernier atout, pour égaliser les chances.

Servis tous deux par de bons pitchers: Chapleau et Anctil, ils sont également confiants dans le résultat final. Le pitcher, qui sera le mieux disposé, donnera la victoire à son club.

A 1 heure, le Laurier se mesurera avec le Mascotte II. Aucun de ces deux clubs n'a encore été défait, cette année.

NATIONAL vs. SHAMROCK

Un des joueurs les plus en vue du National s'est plaint à nous de la manière un peu rude dont certains journaux les a traités au lendemain de la défaite du Montréal. La chose est venue aux oreilles de la direction qui répudie ces écarts de langage.

Quant à nous, nous sommes fier de ne pas avoir à rengainer. Le joueur, dont il est plus haut parlé, nous a déclaré lui-même ne pas avoir à se plaindre de nous.

Au "Journal", nous nous efforçons de dire la vérité et rien que la vérité, froidement et sans passion.

C'est dans cet esprit, que nous encourageons nos compatriates à aller encourager, aujourd'hui, de leur présence, le club National fdans la grande lutte qu'il doit entreprendre sur son terrain avec le champion Shamrock. Il y est parfaitement préparé et il se distinguera.

Ce sera la plus belle partie de la saison. Aidons les nôtres, secondons leurs vaillants efforts.

Belleville, 16.—Courses très intéressantes.

SOMMAIRE

2.30 CLASSE

Joe L. Chas Hayes, Lake City.	1	1	1
Franklin A—Arthur Phelps, Colborne	2	2	2
Topsy H. Ketcheson, Belleville	4	4	3
Sydenham girl —Frank Buskard, Harrowsmith . .	3	5	4
Symbol T. H. B. Perdy, Belleville.	5	3	5

Temps 2.29 2.30, 2.27.

COURSE SPECIALE

Sidney Pointer, W. H. Moffatt, Belleville.	1	2	1
Black Mack, Henry Elmhirst Otonabee Ont.	2	1	2

Temps, 2.25, 2.25, 2.22 1-2.

3-4 MILLE CHEVAUX COUREURS $150

Demonton H. Mcginnis, Belleville.	1	1
Magoolia W. Yilbert, Belleville.	2	2
MissStella, B. F. Stewart, Harrimsmith.	4	3
Mango, J. Allen, Peterboro.	3	4

Temps, 1.18, 1.20.

LE TURF

New-York, 16.—Le point saillant de la réunion fut le succès du Jockey W. Davis qui, sur 6 montes, en gagna 4.

Dans la quatrième course il monta Dekaber. a la tête de la ligne droite, il semblait battu. Par un bon travail il remonta graduellement et l'emporta finalement par une tête sur Ostrick, second choix beaucoup en demande.

AUTOMOBILISME

Poughkeepsie, 16.—Edward C. Bald, ancien champion bicycliste, a fait ses débuts comme chauffeur. Il est arrivé second dans la course des 5 milles.

1er —A. S. Lee, sur machine de 24 chevaux, 3e B. Morgan, sur auto. du Col. J. Astor.

(10 MILLES (OUVERTE).

Course gagnée par la machine de E. R. Thomas.

L'HOMME DEMASQUE

Sur le ruban poudreux de la route départementale qui coupe en deux le petit village du département de la Charente-Inférieure, un teuf-teuf bruyant file à toute vitesse, puant le pétrole, (soulevant des nuages de poussière, écrasant, impitoyable, les poulets, les oies, les dindons et les chiens. La machine dévastatrice s'arrête brusquemment au beau milieu de la Grand'Place, à l'ombre de la mairie. Les propriétaires des animaux massacrés, l'injure à la bouche; le poing inquiétant, se précipitent sur les deux chauffeurs, masqués l'un et l'autre par une sorte de cagoule, et qui restent impassibles. Ce calme impressionne les paysans. L'un des mystérieux personnages se débarrasse lentement de son masque. Les poings s'abaissent; les bouches, tordues par la fureur, s'empressent de grimacer un sourire

Voix diverses.— Vive le président! ... Vive mossieur Combes!

L'homme démasqué, sans descendre de voiture, salue à droite et à gauche, il se dresse de toute sa médiocre hauteur. Suant, soufflant, ajustant à la diable autour de ses reins municipaux sa sous-ventrière, tricolore, le maire fend la foule, s'approche, saisit une des mains du Grand Manitou et la baise respectueusement et amoureusement d'un long et sonore baiser.

L'homme demasqué (à son compagnon).— Les braves gens! Merci, monsieur le maire, merci, admirables électeurs. Vous avez laissé passer quelques réactionnaires au Conseil municipal. Je n'en suis pas moins venu, en personne naturelle, m'enquérir de vos besoins, de vos aspirations... Je prie le premier magistrat de votre belle et patriotique commune de me les formuler... Si c'est possible, c'est accordé d'avance; si c'est impossible, c'est accordé tout de même. Auparavant, je demanderai à Monsieur le maire de vouloir bien répondre à quelques questions.

Le maire. — Vous, mossieu le président.

L'homme démasqué. — Que pensez-vous que je doive faire à l'égard de mon pauvre Geay?

Le maire. — Faut lui donner des cerises. Ces oiseaux-là, ça en raffole.

L'homme démasqué. — Il y a un malentendu. Il s'agit d'un évêque qui se nomme Monseigneur Geay.

Le maire. — C'que mossieu l'président f'ra s'ra ben fait. Les évêques, on s'en fiche.

Voix diverses. — Oui, oui...

L'homme démasqué. — Très bien. Que pensez-vous du Concordat?

Le maire. — Le nommé Caucaurdat, on s'en fiche.

L'homme démasqué. — Très bien. Et de la séparation des Eglises et de l'Etat?

Le maire. — On s'en fiche.

L'homme démasqué. — Très bien. Et de l'impôt sur le revenu?

Le maire. — On s'en fiche.

L'homme démasqué. — Très bien. Et de la question du Maroc?

Le maire. — On s'en fiche.

L'homme démasqué. — Et la guerre russe-japonaise?

Le maire. — On s'en fiche. (S'enhardissant.) C'que j'voudrions, mossieu l'président, c'est un bureau de tabac pour tout un chacun des gens d'chez nous qu'ont voté pour vous.

L'homme démasqué. — J'en prends note... Je vous promets une solution favorable pour le jour où la question sera mûre.

Les électeurs (enthousiasmés). — Vive mossieu l'président... Vive la République!

Quelques altercations se produisent entre citoyens. Tous prétendent avoir convenablement voté. Le garde-champêtre impose silence aux perturbateurs.

Le maire. — Et puis une belle hospice ousque chacun aurait droit à une chambre avec de la viande et du bon vin quand il serait fatigué d'travailler.

L'homme démasqué. — Ce désir me paraît aassez naturel. Comptez que je ferai mon possible.

Les électeurs.—Vive Mossieu l'président!... Vive la République!

L'homme démasqué.—Et je tacherai d'y faire ajouter une petite rente... deux ou trois francs par jour.

L'enthousiasme est à son Combes. Ce sont des trépignements de joie, des hurlements de bonheur. Un paysan, la casquette à la main, s'approche de l'écraseuse. L'homme démasqué indique d'un geste qu'il faut le laisser parler.

Le paysan.—Pardon, excuse, mossieu l'président, mais j'voudrions encore aut'chose. Ça nous prive de n'pas l'avoir.

L'homme démasqué (paterne).— Parlez mon ami.

Le paysan.—J'voudrions un pont.... un beau pont en pierre de taille, avec un parapet et des reverbères dessus.

L'homme démasqué.—Mais vous n'avez pas de cours d'eau.

Le paysan.—Ça n'fait rien. Un pont ça meuble un village. L'cours d'eau, on verra plus tard.

L'homme démasqué. — S'il n'y a que ça pour vous rendre heureux... Je vais faire ordonner une enquête par le ministre compétent.

Les électeurs.— Vive mossieu l'président!... Vive la République!

Le paysan.—J'voudrions aussi un phare.

L'homme démasqué.—Mais vous êtes à cent lieues de la mer!

Le paysan.—Un phare, ça complète l'ameublement d'un village.

L'homme démasqué.—Je m'en occuperai.

Les électeurs.— Vive mossieu l'président!... Vive la République!

Les casquettes volent en l'air. On tire des coups de fusil, on boit des coups de vin blanc en l'honneur du gouvernement.

L'homme démasqué (à voix basse à son compagnon masqué).—Si ma liste n'a pas l'unanimité aux prochaines élections municipales, je veux que Sarto m'étrangle.

L'homme masqué (également à voix basse).—Y a pas à dire, papa, t'es chouette. Leur fameux Waldeck t'allait pas à la cheville.

Maître CORBEAU.

(Du "Rappel", de Paris).

CONDAMNE A PAYER

Breslau (Prusse), 16 septembre.— Le jugement rendu contre le prince héritier Frédéric-Guillaume, condamnant celui-ci à payer l'impôt sur son revenu, impôt se montant à 6,250 francs, a été confirmé en appel. Les juges ont décidé que le souverain seul était exempt d'impôts, mais non les membres de sa famille.

LE MAUVAIS TEMPS

La tempête qui s'est abattue sur New-York et autres villes des Etats-Unis est une de celles dont on souviendra longtemps

Partout sur son passage, la tempête a a fait des dégats considérables

New-York, 16 septembre.— La température qui s'est abattue sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, Boston, etc., est une de celles dont on se souviendra longtemps. Sur plusieurs points de la côte de l'Atlantique, elle a fait des victimes. Nombreux sont les navires qui ont sombré ou ont été jetés à la côte, et enfin toutes les dépêches sont unanimes à dire que partout la tempête a fait des dégats importants. En l'espace de 10 heures, il est tombé à New-York 2 pouces, 80 d'eau, 5 à Washington, 5.6 à Baltimore et enfin 5.24 là Philadelphie.

A New-York, il a plu et fait de l'orage dès 7 heures du soir et ensuite, il n'y a pas eu pour ainsi dire d'éclaircir, mais c'est vers 3 heures du matin, que l'ouragan s'est complètement déchaîné. La pluie, accompagnée d'éclairs, est tombée par véritables nappes transformant les rues en rivières tandis que le vent soufflait à raison de 50 milles à l'heure. Ceux qui à ce moment-là se trouvaient sur des bacs à vapeur ont pu avoir l'illusion d'un voyage sur l'océan, car sur la rivière du Nord, comme sur celle de l'Est, la tempête soulevait de grosses vagues. A Sandy Hook, Gravesend Bay, Seagate, etc., le vent a atteint une vélocité de plus de 60 milles à l'heure.

A part quelques arbres abattus, quelques cheminées et des clôtures renversées, et de nombreuses vitres cassées, dans ce qu'on appelle le district annexé, c'est-à-dire dans la partie de New-York, située au delà de la rivière de Harlem, la tempête n'a pas causé en ville de dégâts sérieux. Mais les fils télégraphiques et téléphoniques ont beaucoup souffert et les communications, de ce chef, ont été retardées ou même interrompues avec plusieurs villes.

Une douzaine de chalands, dont les amarres se sont rompues, sont allés à la dérive dans la rivière de l'Est, mais le bateau de la police et plusieurs remorqueurs sont allés à leur secours. Deux chalands seulement ont coulé et fort heureusement il n'y avait dans ceux-là aucune personne.

A Brooklyn, la toiture de la maison du docteur Joseph O'Connell, située au No. 159 Remsen street, a été arrachée par le vent. Les dégâts faits dans cette maison par la pluie sont énormes et on n'en connaîtra l'étendue qu'au retour du docteur qui est en ce moment en Europe avec sa famille. Deux autres maisons, dans la 39e rue, ont également eu leurs toitures enlevées par le vent.

Sur toute la côte du New-Jersey, du Long Island et sur celle de Staten Island, la tempête s'est fait sentir avec une intensité rare. A Rockaway, à Coney Island et à Staten Island, le vent et la marée beaucoup plus haute que d'ordinaire ont causé des dégâts importants. Coney Island a surtout beaucoup souffert. A Gravesend Bay, où se trouvent des yachts de plaisance, dont un grand nombre ont rompu leurs amarres et sont partis à la dérive, notamment le "Lasca" qui s'est échoué. "L'Endymion", le "Loyal" ont eu de graves avaries. Enfin, une dizaine de yachts de moindre importance se sont échoués sur la côte. On ne signale aucun accident de personne. Toutes les côtes du New-Jersey, de Staten Island et de Long Island sont couvertes d'épaves de toutes sortes.

M. Dunham Wheeler sa femme et sa fille qui étaient sur leur yacht à Oyster Bay n'ont pu que très difficilement être sauvés par le vapeur "Seawanhaka". Le vacht, ainsi que d'autres embarcations, est allé se briser sur la côte.

A Mount Vernon, à New-Rochelle, White Plains, Yonkers, etc., plusieurs rues ont été obstruées par des arbres que la rafale avait renversés. Plus de 400 arbres ont été déracinés. A Newark, la foudre est tombée sur le Prudential Insurance Building, dont la tour a 240 pieds de hauteur. Une pluie de pierres et du mortier sont tombés de cette tour dans la rue, brisant des vitres, mais ne blessant personne. Une énorme pierre est tombée dans le pétrin d'un boulanger.

Aveuglé par la pluie, M. John Ryan, demeurant à Elizabeth (New-Jersey) a été surpris et écrasé par un train au moment où il traversait un passage à niveau.

A Philadelphie, l'ouragan a été tout aussi violent qu'à New-York. Il y a plu encore plus et des centaines de caves ont été inondées. Les arbres des parcs ont beaucoup souffert. Des dépêches du Dalaware Breakwater (Delaware), disent que la tempête a été épouvantable. Plusieurs navires ont rompu leurs amarres et ont été jetés à la côte et plusieurs hommes ont péri.

On annonce de Wilmington (Delaware) que le remorqueur "Israël-W. Durham", venant de Philadelphie a sombré dans la Delaware River. Sur les dix hommes de l'équipage, deux seulement ont réussi à se sauver, les autres ainsi que leur capitaine ont péri.

Le vent, à Boston, a atteint une vélocité de 80 milles à l'heure. Toutes les compagnies du télégraphe et du téléphone se plaignent que leurs lignes dans le sud et dans l'ouest du Massachusetts ont beaucoup souffert. Quelques-unes devront être complètement refaites, sur une distance de plusieurs milles.

Une dépêche de Truro (Massachusetts) dit que le vapeur "Joseph-Church", venant de Greenport (New-York), s'est brisé sur les récifs de Peaked Hill Bars. Le capitaine et les vingt et un hommes composant l'équipage ont pu être sauvés.

On annonce de New-Haven que la tempête a fait rage dans le Connecticut comme dans les Etats voisins. Une pluie diluvienne, accompagnée, d'éclairs, de tonnerre et d'un vent violent, y est tombée sans interruption pendant plusieurs heures et de tous les points de cet Etat des dépêches disent que les dégâts sont très importants. La foudre à Canaan est tombée sur une maison, dont elle a tué le propriétaire, M. John Barney, âgé de 40 ans. La foudre, dans cet Etat, est également tombée sur une vingtaine de maisons dont la moitié ont été détruites par les incendies qu'elle y avait allumé.

A Newport le vent a soufflé à une vitesse de plus de 80 milles à l'heure. Des arbres ont été déracinés et des fils télégraphiques brisés par la tempête. Une vingtaine de petites embarcations ont été détruites Enfin les navires de guerre "Minneapolis", "Columbia" et Prairie" en ce moment dans ce port, ont dû mouiller toutes leurs ancres pour ne pas chasser et être jetés à la côte.

Une dépêche de Richmond (Virginie) dit que la tempête a fait des ravages considérables dans cet Etat. Des fermes ont été détruites et le tabac a beaucoup souffert. Sur certains points, il est tombé de 6 à 11 pouces et demi d'eau.

Enfin, à Washington, à Baltimore et dans d'autres villes, le vent à soufflé avec une grande vélocité. Partout sur son passage, la tempête a fait des dégâts importants.

MORT SUBITE D'UN INGENIEUR HONGROIS

Côteau Landing, 16 septembre. — Un ingénieur hongrois, du nom de R. Ernest Skerky, de Buda Pesth, Hongrie, est mort subitement, vers onze heures, shier soir, à la maison de M. le Dr Bourbonnais, M.P., pour Soulanges. Après avoir été recommandé par M. Ernest Marceau, ingénieur surintendant des canaux de la province de Québec, auprès de M. L. A. Sauvé, surintendant du canal de Soulanges, il s'est transporté à la Pointe des Cascades, où il est arrivé à 10 heures hier matin, après avoir fait l'inspection des écluses, ainsi que des appareils électriques et avoir pris le dîner. M. Sauvé le conduisit dans son yacht, à Coteau Landing, en continuant la visite des écluses et des ponts dans le canal de Soulanges. En arrivant à Coteau Landing, l'on s'est rendu chez M. Jos. Aumais, à l'hôtel Victoria, pour le souper. M. Sauvé retourna chez lui. Le défunt resta chez M. Aumais jusqu'à dix heures et demie, passant la soirée à écrire des notes et faire de la musique. Le temps venu de prendre le train pour Peterboro, M. Aumais alla le prévenir et ils partirent pour la gare, lorsqu'à mi-chemin il se sentit très malade. Ils retournèrent sur leurs pas, entrèrent chez le Dr Bourbonnais qui, après lui avoir administré un bon médicament, le mit au lit. Il mourait un instant après.

Le coroner McMahon esr venu ce matin, et après avoir entendu les témoignages de MM. Bourbonnais, Sauvé et Aumais, n'a pas jugé nécessaire de rassembler un jury.

Le corps sera transporté à Montréal, ce soir. Le consul autrichien a été prévenu.

ETABLI EN 1867.
L. C. de TONNANCOUR,
MARCHAND-TAILLEUR
vous invite cordialement à venir voir son assortiment d'automne à son nouveau local
1599 RUE NOTRE-DAME.
227—14-15-16-17-19

UN HERITIER AU TRONE D'ITALIE

La reine Hélène donne naissance à un fils

Racconigi (Italie), 16 septembre.— La reine Hélène a donné le jour à un fils, hier soir, à onze heures, au palais royal. L'enfant a reçu le prénom d'Humbert et le titre de prince de Piémont.

Rome, 16 septembre.—La majorité de la population approuve le roi Victor-Emmanuel de n'avoir pas choisi le tit

FINANCE et COMMERCE

MARCHE TRANQUILLE

Mais ferme en général à l'exception du Scotia

LE PACIFIQUE EST PROEMINENT A LA HAUSSE

(Des bureaux du "Journal")

Vendredi, 15 septembre.

Le marché local n'a pas encore retrouvé toute son activité dont il a fait preuve la semaine dernière, mais il se maintient ferme en général, conservant le terrain gagné depuis un mois. Le Pacifique continue d'avancer et il a touché un nouveau niveau de hausse à 127 1-8, ce qui équivaut à 130 1-8 avec le dividende du dernier semestre. L'action du Pacifique est observée avec attention en Angleterre aux Etats-Unis et au Canada. Ses magnifiques recettes, les perspectives de son trafic dans l'Ouest et la valeur réputée de son administration font du grand transcontinental canadien une entreprise industrielle sans rivale, sur tous les marchés du monde, illustrant le nom du Dominion. Le Pacifique est en active demande à New-York, où il a touché aujourd'hui 127 1-4.

A l'exception du Scotia, qui a éprouvé une nouvelle défaillance aujourd'hui, reculant à 63 3-4, les cours ne présentent pas d'autres changements notables.

Les valeurs de traction soot visiblement fermes, avec tendance à la hausse. Le Coal se raffermit à 60. Il est question d'une prochaine émission de débentures de la Compagnie Dominion Coal, au montant de $8,000,000, aux fins de racheter les actions privilégiées et les débentures actuelles, qui devront être rachetées à 115 et 110 respectivement. La compagnie retirera de cette opération une somme de $1,500,000 qu'elle appliquera à l'extinction de sa dette consolidée, laquelle dépasse de beaucoup le montant Les débentures nouvelles rapporteront 5 p. c. et seront négociées en Angleterre.

Le Steel est ferme à 11 1-2 et ses débentures font 72 3-4.

Le Richelieu est plus ferme à 59.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hpi à MM. L. J. Forget et Cie. :

Grand-Tronc, 1ere préf., 100 1-4 ; 2e, 66 7-8 ; 3e, 39 1-4.
Pacifique Canadien : 130 3-4.
Baie d'Hudson: 42 3-4.
U. S. Steel ordinaire: 18.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1716 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

15 septembre.

VALEURS	12.30 a.m. Dem.	12.30 a.m. Off.	3.00 p.m. Dem.	3.00 p.m. Off.
Can. Pacific, xd.	127¼	128¾	127¼	127
Mo. St. Ry.	.....	205½	206	205
Tor. St. Ry, xd.	103	102¾	102¾	102¾
Twin City El. Ry	98	97	97¾	97¾
Detroit El. Ry.	67	66¾	67	66¾
Halifax El. Ry.	95	92	95	92
Toledo El. Ry.	21	19	.....	20
Winnipeg El. Ry.	200	.....	200	.....
New Mo. St. Ry.	.....	202½	.....	.....
Mackay, com.	.....	26½	25¾	25¾
do do pref.	.....	70¾	.....	70¾
R. & O. Nav. Co.	58½	58¾	.....	58¾
M. L., H. & Pow.	78	77	.....	77
Dom. I. & S., com	12	11¾	12	11¾
do do pref.	38	36	.....	36
Dom. Coal, com.	60¼	60	60½	59¾
do do pref.	115	109	.....	.....
Mo. Steel Works.	40	35	40	35
do do pref.	.....	85	.....	86
N. S. Steel & C.	64¼	64¼	64¼	64
Mo. Teleg. Co.	.....	155	.....	.....
Ogilvie Mill., com	200	180	200	180
BANQUES.				
Molsons, xd.	218	.....	218	.....
Merchants.	.....	157	.....	157
Royal.	.....	205	205	.....
Union.	.....	135	.....	135
Commerce.	152	152	.....	151
DEBENTURES				
Dom. Ir. & Steel.	74	72¾	73¾	72¾
Mo. St. Ry.	.....	104	.....	104
Ogilvie Milling.	.....	115¾	.....	115½
N. S. Steel & C..	106	103	106	103

Ventes de la matinée:

5050—Can Pac 127 1-8
5050—Can Pac 127 1-8
10—Can Pac 127 1-4
5050—Can Pac 127 1-8
5—Coal Com 59
5—Coal Com 60
75—Coal Com 60
25—Coal Com 60
50—Iron Com 11 1-2
20—Iron Com 11 1-2
7—E T. Bank 159
10—Detroit 66 1-2
50—N. Scotia 65 3-4
25—N. Scotia 65 3-8
125—N. Scotia 64 1-2
50—N. Scotia 64 1-4
25—N. Scotia 64
75—N. Scotia 63 3-4
25—N. Scotia 64
25—N. Scotia 64
50—N. Scotia 64 1-2
50—Iron Pfd 36
25—Richelieu 59
25—Mo St Ry 206
2000—Iron Bonds 73
1000—Iron Bonds 72 3-4

Ventes de l'après-midi:

100—Can Pac 127
50—N. Scotia 64 1-2
75—N. Scotia 64
5—Iron Com 11 1-2
25—Twin City 97 1-2

ETIQUETTE UNION 5 TYPO

2000—Scotia Bds 104
50—Tor St Ry 102 7-8
1000—Iron Bonds 72 3-4

L'argent à demande à Montréal est soutenu à 5 p.c.

A Londres les taux ont été faciles à 1 1-2 p.c.

A New-York, l'argent à demande a été soutenu de 1 à 2 p.c.

Le change sterling a été soutenu de 486.70 à 486.75 à demande.

D'après Bradstreet les compensations des banques des principales villes des Etats-Unis et du Canada, ont été cette semaine comme suit:

ETATS-UNIS.

New-York, $1,334,611,141 augm. 31 8; Chicago $172,970,681 augm. 9 ; Boston $117,523,115 dim. 3-4. Philadelphia $112,678,546 augm, 16.4 ; St-Louis $45,152,679 dim. 11.2 ; Pittsburg $37,502 253 dim. 10.2 ; San Francisco $29,950,065 dim. 16.2.

PUISSANCE DU CANADA.

Montréal $20,582,661 augm. 2.8 ; Toronto $16,27?,967 augm. 3.4 ; Winnipeg $4,896,741 augm. 7.2; Ottawa $2,030,026 augm. 2.5; Halifax $1,865,094 augm. 5.3; Québec $1,-Québec $1,524,110 dim. 9.7; Vancouver, B.C., $1,651,612 augm. 12.9 ; Hamilton $1,147,129 dim. 3.7; London, Ont., $868,?14 aug, 7.6; St-John, N.-B., $1,084,331 augm. 8.9; Victoria, B.-C., $726,26? dim. 10.2.

New-York, 16.—L'on a tenté inutilement de supporter les cours au début ce matin et une liquidation se produisit. Mais les ventes diminuèrent avec la baisse et les haussiers, renouvelèrent avec quelques succès leurs tactiques.

En dépit de mouvement réactionnaire sur les marchés de grains, les Grangers et les Pacifiques ont décliné notablement pendant la première heure de la journée. Les rapports météorologiques indiquent de la chaleur dans la région du blé, mais ils n'ont pu effacer l'impression causée par la probabilité d'une nouvelle froideur au Nord-Ouest, que l'on annonçait hier. Le marché baissa donc, seul le Pennsylvania opposant une résistance. Ce titre céda plus tard, avec le reste du marché.

Le marché a été beaucoup plus tranquille qu'hier et les autres jours de cette semaine et a manqué de cette vigueur, dont il a fait preuve récemment. Le Col. Fuel a été encore plus faible et a exercé une influence sur la réaction. Le Copper a monté en face de la baisse générale, par suite de la hausse dans les prix du métal à Londres. La fermeté du marché monétaire semble avoir troublé le sentiment spéculatif.

Une fermeté notable s'est développée sur le U. S. Steel préférentiel et le Reading et fut cause d'un relèvement appréciable du marché tout entier. La clôture s'est faite irrégulière, au-dessus du niveau d'hier.

Londres, 16. — La demande s'est un peu ralentie sur le marché monétaire aujourd'hui, et le numéraire a été abondant.

A la Bourse, les cours ont été plus fermes et plus actifs. Les Consolidés ont été soutenus et ont clôturé fermes.

Les valeurs américaines ont ouvert en baisse en général, mais elles se sont raffermies à la parité. En clôture elles étaient plus faciles. Les valeurs japonaises ont monté soudainement, sur la rumeur que Port-Arthur avait été capturé.

Paris, 16. — Le Trois pour cent de rentes françaises est coté à 98 frs. 27 1-2 centimes à terme ex-intérêt. Le change sur Londres fait 25 frs. 23 centimes.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant:

15 septembre.

VALEURS	Ouv.	Plus Haut	Plus Bas	Clo
Amalg. Copper.	58¾	59¼	58	58¼
Am. Loco., com.	26¾	27¼	26¾	27¼
do do pref.	97	97¾	97	97¼
Am. Sug. Ref. Co	131	131½	131	131½
Am. Sm. & R. Co	65¾	66¼	65¼	66
Am. Car Foundry.	22¾	22¾	22¼	22¾
Anac. Min. Co.	88¼	90	88	89
A., Top. & St. Fe	82¼	83	82	82¾
do do pref.	99	99¼	99	99¼
Balt. & Ohio.	88¾	89¾	88¼	89¼
do do pref.	.....	93¼	93¼	.....
Brooklyn Rap. Tr	55¼	56¾	54¾	56¼
Can. Pacific.	127¼	127¾	126¾	127¾
Ches. & Ohio.	42¾	43	42	43
C., M. & St. Paul	157¾	158¾	157	158¼
Col. Southern.	16¾	16¾	16¼	16¾
Col. Fuel & Iron.	34¼	35	32	35
Con. Gas, N. Y.	204½	205	204½	205
Corn Products.	14	14¼	14	14
Del. & Hudson.	.....	167½	167½	167½
Den. & R. G., co.	28¾	28¾	28¾	28¾
do do pref.	81	82	80¾	82
D., S. S. & A., co	12½	12½	12½	12½
Jersey Central.	181	181	181	181
Illinois Central.	139½	140	139½	139¾
Kan. & Tex., com	24¼	24¼	24	24¼
do do pref.	49	49	48¾	48¾
Louisv. & Nash.	124	124¼	123¾	124
Manh. Elev., xd.	154¼	154¼	154	154¼
Missouri Pacific.	98¼	98¼	98	98¼
M., S. P. & S. M.	.....	73¾	73¾	73¾
Metrop. St. Ry.	121¼	123¼	121¼	122¾
N.Y.C. & Hudson.	127	128	127¾	128
Erie Railroad.	31¼	31¾	31	31¾
do I pref.	67¾	67¾	67¾	67¾
do II pref.	47	47	44	46¾
N. Y., O. & West.	33¼	33¾	32¾	33¾
N. & West., com.	69¼	69¼	68¾	68¾
Pacific Mail.	33	33	32¾	32¾
Penn. R. R.	132	132¾	131¼	132¼
Press. Steel, com.	34¾	34¾	34	34¼
Peoples' Gas.	102¾	103	102¾	103
Phil. & Read.	66¼	68¼	65¾	68¼
Rock Island certs.	28¼	28¾	27¾	28¾
South. Ry, com.	33¾	33¾	33¾	33¾
do do pref.	.....	95¾	95¾	95¾
South. Pacific.	56¾	56¾	55¾	56¾
Tenn. Coal, & Ir.	48	48¼	47¾	48¼
Texas Pacific.	32¼	32	31¾	32¼
U. S. Leather Co.	8¾	9¼	8¾	9¼
do do pref.	.....	.....	.....	87¾
U. S. Steel, com.	17	18¼	16¾	18¼
do do pref.	67¾	69¼	66¾	69¼
U. S. Rubber, co	20	20	19¾	20
do do pref.	74¼	74¼	74	74
Union Pac., com.	98¾	99	97¾	99
Wabash.	21¾	21¾	21¼	21¼
do do pref.	42¾	43	41¾	43
West. Union Tel.	91¼	91¾	91¼	91⅝
Wis. Cent., com.	19¾	19¾	19¼	19¾
do do pref.	43¾	43¾	43¼	.....

BOURSE DE LONDRES

Londres, 16. — Consolidés, au comptant, 88 1-2 ; idem à terme, 88 9-16; Anaconda, 4 5-8 ; Atchison, 84 1-2 ; do. préf., 101 ; B. & O., 91 ; C.P., 180 3-4 ; C. & O., 43 3-4 ; Chicago Greatwestern, 17 1-4 ; Chicago, Mil. and St-Paul, 162 ; De Beers, 18 1-2 ; Denver & Rio, 29 1-4 ; do. préf., 83 1-4 ; Erie, 32 1-4 ; Erie, 1er préf. 69 3-4 ; do. 2nd préf., 48 1-4 ; Ill's. Central, 143 ; L. & N., 127 1-4 ; Mo. Kans. & Texas, 25 ; N. Y. C., 131 1-4 ; Norfolk & Western, 70 7-8 ; do pfd., 92 ; Ont. & Western, 34 ; Pensylvania, 67 5-8 ; Rand Mines, 10 1-8; Reading, 33 5-8 ; do. 1er pfd., 44 ; do. 2nd pfd., 38 1-2 ; Southern Ry., 34 ; do. pfd., 98 1-4 ; Southern Pac., 57 3-4 ; Union Pac., 100 7-8 ; U. P., pfd., 95 1-2 ; U. S., Steel, 17 1-2 ; do. pfd., 69 ; Wabash, 22 1-2 ; do. pfd., 43 1-2; Quatre espagnol, 37 1-2.

LE COMMERCE A MONTREAL

Bien qu'une certaine activité se fasse sentir, il n'y a pas à se dissimuler que l'activité dans le commerce d'automne à Montréal, n'a pas une apparence très fiévreuse, et il est certain qu'il plane dans l'air un mouvement de contrainte, d'indécision, qui est senti par tous. Beaucoup d'acheteurs ne sont pas pressés de faire des commandes d'avance, et l'état des affaires n'est certainement pas des plus souriants.

La fin des vacances et le retour des gens à la ville ont pour effet de donner un peu plus d'occupation aux marchands détailleurs dans les nouveautés, et dans ces quartiers, les commandes de la ville, aussi bien que de la campagne, ont produit un regain d'activité, qui fait oublier la semaine dernière. Le manque d'activité notable se fait encore sentir dans le commerce d'épiceries.

Le mouvement du marché est modéré pour le fer en gueuse, le No 1 Summerlee est coté à $19.00 et le No 1 fer anglais, à $17.50 ; dans les autres gros métaux et dans la ferronnerie les commandes sont un petit peu plus fréquentes, mais les voyageurs rapportent que les affaires sont bien faibles dans les peintures, les verreries, les huiles, etc.

On dit que les exportations de cuirs sont bonnes, mais la demande locale des manufacturiers de chaussures est très modérée en apparence.

Les expéditions de fromage de la semaine dernière sont relativement faibles, mais celles des beurres ont fait bonne figure.

On peut dire que la collection se fait bien partout, les conditions ne sont pas changées dans le marché monétaire.

Il y a eu cinq faillitess dans la semaine et dans un seul cas, le passif adépassé $10,000.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 16 septembre 1904

Le commerce à Québec, dans le gros ainsi que dans le détail a été plus actif durant la semaine écoulée.

Les ventes de marchandises d'automne et d'hiver, dans le commerce de gros se sont faites sur une bonne échelle et les remises ont été aussi satisfaisantes que d'habitude.

Le commerce de détail a eu un regain d'activité notable, vu la belle température qui existe depuis quelques jours. La fin des vacances, le retour des villéziateurs et l'arrivée de nombreux touristes ont causé un mouvement accentué d'affaires, dans tous les centres commerciaux.

Les récoltes sont déjà commencées dans toutes nos campagnes et se présentent sous un bel aspect, ce qui augmentera davantage l'activité des affaires dans un avenie prochain.

Nos marchés locaux ont été bien approvisionnés malgré les retards et les empêchements causés aux cultivateurs pour les travaux de la récolte. Les fruits, denrées de toutes sortes volailles, légumes de choix se sont vendus en baisse à des prix très satisfaisants. On a vendu des patates nouvelles à 40c. le sac ; les œufs à 18c. et 20c.; le beurre de 17c. à 20c. suivant choix et qualité.

Onne constate aucun changement dans les prix de gros sur les produits de la fermef

Dansles farines, on constate une hausse, de 10 p. c. Les farines patente Man., sont cotées de $5.60 à $5.75 le baril, les straight Roller à $5.25 ; la farine de boulanger à $5.50; les farines fortes à levain à $2.65.

On ne constate aucun changement sur le marché des cuirs, des huiles, des charbons et du pétrole, aussi bien que dans les épiceries, la quincaillerie.

MARCHE BONSECOURS

Tout l'espace disponible au Marché Bonsecours était littéralement couvert de voitures chargées de produits de toutes sortes hier matin. Vendeurs et acheteurs étaient très nombreux et tous les produits se sont vendus à des prix modérés, excepté cependant l'avoine, qui était rare et s'est vendue de 90 cents à $1 le sac. Les patates se sont vendues de 50 à 75 cents le sac de 80 livres; les navets de 60 à 75 cents, do.; les betteraves, 40 cents do, les carottes 50 cents do; les oignons de $1.40 à $1.-50 do.; les choux, de 15 à 50 cents la douzaine, les communs; et de 50 à 60 cents les choax de Siam; le céleri de 20 à 40 cents do.; les choux de Bruxelles de 60 à 70 cts. do.;

Il y avait plusieurs boîtes de concombres à marinades dont les prix variaient de 25 à 60 cts la boîte.

Le blé d'Inde vert en épis est encore en grande quantité et s'est vendu de 6 à 10 cents la douzaine. Les dindes mortes se sont vendues de 4 et 15 cents la livre; les oies 9 et 10 cents do.; les jeunes canards, de 80 cents à $1. le couple; les poulets de 50 à 80 cents do.; le beurre en tinettes de 18 à 20 cents la livre; le beurre en pains de 20 à 25 cents do.; les œufs frais de 28 à 30 cents la douzaine; les vieux œufs, de 20 à 25 cents do.; les pommes de $1 à $2 le baril; les poïres de $1.50 à $3.00 do; les communs et $6.00 les poires Bartlett; les pêches de 40 cents à $1; le panier; les prunes de 60 à 75 cts. do; les tomates de 20 à 50 cts. la boîte; les bananes de 75 cts. à $1.-50 la branche; le foin de $7 à $8.50 par cent bottes de 15 livres et la paille de $4 à $5.00 par cent bottes de 12 livres.

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE.—Le marché est ferme, mais il continue tranquille, en l'absence de la demande d'exportation.

On cote le fromage de Québec de 8 5-8 à 8 3-4c; celui des Cantons de 8 7-8 à 9c; celui d'Ontario de 9 à 9 1-8c.

BEURRE.—Le marché est actif à la hausse, en réponse à la fermeté, qui règne sur les marchés anglais. Les prix ont monté de 1-4c hier et la tendance est à la hausse. On paie aux fabricants de 19 1-2 à 19 3-4 c. pour les produits de choix.

Meubles et Tapis

Pour peu d'argent vous aurez beaucoup de satisfaction en achetant vos Meubles et Tapis dans le magasin où la haute qualité et les bas prix ont toujours fait la popularité. Venez nous voir. Nous sommes à votre service.

Frédéric Lapointe

1449 Rue Sainte-Catherine-Est

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS.—Le marché est ferme et en hausse. On paie les œufs frais de 18 à 19c ; et les œufs choisis de 21 à 22c.

PATATES.— Le marché est soutenu. On paie 70c la poche de 90 livres et on détaille à 80c.

MIEL.— Le marché est très calme. On paie le miel blanc à 9 3-4c et le brun à 6c la livre.

MARCHES DE GRAINS

Une dégringolade de 2 centins s'est produite aujourd'hui sur le blé à Chicago, par suite d'une forte liquidation, suscitée par une température plus favorable aux récoltes et par la baisse sur les marchés européens. Le blé a clôturé au plus bas niveau.

Le maïs a baissé de 1à1 1-8c ; et l'avoine d'une fraction.

A New-York la liquidation a été assez violente, le blé clôturant en baisse de 1 7-8 à 2 1-8c à 116 3-8 sur mai et 118 1-4 sur sept.

ALiverpool le blé a baissé de 1d à 7s 5 1-4d sur sept. et de 1-2d sur déc. à 7s8d.

Winnipeg cote le blé en baisse de 2 centins sur hier, en sympathie avec la faiblesse sur les marchés américains.

A Montréal le marché de l'avoine est plus facile au fur et à mesure qu'augmente les livraisons.

Des lots d'avoine No 3 se sont vendus éà 39c en magasin. On cote le No 2 de 39 1-2c à 40c. La demande locale est bonne.

Les pois sont cotés de 71 à 72c à flot, l'orge No 2 à 50 1-2c.

Le marché aux farines est tranquille et soutenu à la hausse récente.

Nous cotons les patentes de printemps $5.80 ; les fortes de boulangers $5.50 ; les patentes d'hiver, $5.50 à $5.75 ; les Straight rollers de $5.20 à 5.40 le baril et de $2.50 à $2.60 en poches.

Le marché des issues est actif et ferme. On cote le son du Manitoba, en barils, de $18 à $19 ; le gru de $20 à $21. la tonne ; le son d'Ontario, de $17 à $17.50 et le gru de $19 à $10 ; la moulée de $25 à $28 la tonne.

L'avoine roulée est à prix soutenus à $2.32 1-2 la poche de 90 livres.

M. A. E. Labelle, le gérant local de la maison Ogilvie Flour Milling, nous communique les nouveaux prix suivants :

Royal Household Ogilvie	$ 5.80
Glenora Patent Ogilvie	$ 5.50
Manitoba Strong Bakers	$ 4.90
Son	$19.00
Gru	$21.00

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 16. — Les cours ont clôturé comme suit:

Blé, sept., 111 1-8 ; vieux, 114 1-8; déc., 113 1-8 à 1-4 ; mai, 114 7-8 à 115.

Maïs, sept., 52 1-4; déc., 51 1-8 ; mai, 50 1-8.

Avoine, sept., 31 5-8 ; déc., 32 7-8; mai, 35 1-4 à 3-8.

Lard, sept., 10.67 1-2 ; oct., 10.70; janv., 12.75; mai, 12.90.

Saindoux, sept., 6.87 1-2 ; oct., 6.92 1-2 à 6.95 ; nov., 6.97 1-2 à 7.00 ; déc., 6.97 1-2 à 7.00 ; janv., 7.10 à 7.12 1-2: mai, 7.25.

Côtes, sept., 7.05 ; oct., 7.10; jan., 6.65 à 6.67 1-2 ; mai, 6.85.

MARCHE DE CHICAGO

	Ouverture	Plus haut	Plus bas.	Clôture.
Blé, sep. :				
	113	113 1-8	111	111 1-8
Blé, déc. :				
	114 7-8	115 1-8	113	113 1-8 1-4
Maïs, sept. :				
	53	53 1-8	51 7-8	52 1-2
Maïs, déc. :				
	51 7-8	52 1-8	50 3-4	51 1-8
Avoine, sept. :				
	31 1-2	31 3-4	31 3-8	31 5-8
Avoine, déc. :				
	32 1-2	32 7-8	32 1-2	32 7-8
Lard, mai :				
	.....	.....	.....	.....
Lard, oct. :				
	1080	1082	1062	1070
Saindoux, mai:				
	.....	.....	.....	.....
Saindoux, oct. :				
	697	700	692	692-5
Côtes, oct. :				
	725	725	710	710

LE FOIN

Le marché local est soutenu et la demande est active. Nous cotons sur rails, à Montréal, Foin No 1, la tonne de $9 à $9.50; le No 2 $8.00; mêlé de trèfle $8.50 à $7.00.

MARCHE AUX BESTIAUX

Environ 700 bêtes à cornes, 80 veaux, 40 vaches à lait, 2,400 mouton et agneaux et 400 cochons gras étaient offerts en vente aux abattoirs de l'Est mercredi, au lieu que jeudi il n'y avait que 175 bêtes à cornes, 25 veaux et 600 moutons et agneaux.

Le commerce des bestiaux est très tranquille ; il n'y a pas d'animaux de choix sur le marché, aussi les bouchers, qui s'étaient largement approvisionnés au marché de lundi, n'ont pas eu besoin d'en avoir davantage maintenant. Quelques uns des plus beaux animaux ont été vendus mercredi à 4 1-2c la lb. avec un rabais de 2c par lb pour les vieillesvaches.

Les vaches à lait se sont vendues de $20 à $55 chacune.

Les moutons d'exportation étaient à 3 3-4c et les autres à 3c et 3 1-4c. la lb.

Lesagneaux de $2.50 à $4 chacun ou 4 cts la lb.

Lescochons gras, de 5c à 5 1-2c la livre

Les veaux se sont vendus de $3 à $12 la pièce.

LE SUCRE

Londres, 16.—Sucre de betterave, sept., 10s 7 1-2d.

New-York, 16.—Sucre raffiné soutenu

LE COTON

New-York, 16.—Les cotons futurs ont ouvert faciles:

Sept., 10.45 ; oct., 10.32 ; nov., 10.35 ; déc., 10.35 ; jan., 10.39; fév., 10.38 ; mars, 10.45 ; mai, 10.50.

Ils ont clotaré soutenus:

Sept., 10.51 ; oct., 10.39 ; nov., 10.38 ; déc., 10.41 ; jan., 10.43 ; fév., 10.47 ; mars, 10.52 ; avril, 10.54 ; mai 10.57.

Le coton sur place a clôturé calme à 10.90 et 11.15.

DIVERS

MAGASIN A LOUER. — Coin des rues Mont-Royal et Boyer, 24 par 60, avec cave cimentée et cour privée, excellente place pour une épicerie, loyer modéré. S'adresser à C. H. Laurier, 10 rue Cherrier. 229—6

PERDUE. — Le 13 courant, une montre en or avec portrait sur couvercle de face et nom gravé sur le couvercle de dos. Bonne récompense, vu que c'était un souvenir, au No 746 Mentana. 228—3

NOTAIRE. — Un notaire ayant cinq années d'expérience,habile en comptabilité, bon maître chantre et pouvant fournir d'excellentes références sous tous rapports, désire s'établir dans une bonne localité. Ecrire à C., 71, "Le Journal." 227—4

A VENDRE, à prix réduit, un bon cheval d'express, pour un épicier ou un boucher. Chance exceptionnelle. S'adresser à M. Henri Foucreau, épicier, No 680 rue Papineau.

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit. — No 821. — L. P. Bérard et al., demandeurs, vs O. Feher, défendeur. Le 26e jour de septembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au No 271 rue Mentana, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants. Condition : Argent comptant. — L. E. Bachand, H.C.S. — Montréal, 15 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure — No 48. — Dame R. de L. Roberge, demanderesse, vs J. S. Loyer, défendeur, et Mtres Bérard & Brodeur, avocats distrayants. Le 26e jour de septembre 1904 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse, au No 1 rue Chambord, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite demanderesse saisis en cette cause, consistant en meubles meublants. Conditions : Argent comptant. — L. E. Bachand, H.S.S. Montréal, 15 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL, Cour de Circuit. — No 3369. — F. Pilon, demandeur, vs C. Lévesque, défendeur. Le 27e jour de septembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 29 rue Iberville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants. Conditions : Argent comptant.— L. E. Bachand, H.C.S. — Montréal, 16 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit — No 11954. — D. Picard, demandeur, vs R. Major, défendeur. Le 26e jour de septembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 204 rue Manufactures, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. — J. E. Coutu, H.C.S.— Montréal, 16 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit — No 10625. — Dame E. A. Craken, demanderesse, vs A. Mendelsohn, défendeur, et Louis Masson, avocat distrayant. Le 28e jour de septembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 151 Avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage. Conditions : Argent comptant. — J. Caisse, H.C.S. — Montréal, 16 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No 193. — L. C. Meunier, demandeur, vs John L. Gordon, défendeur. Le 27e jour de septembre 1904, à une heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 225 rue Fullum, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. — J. B. Trudeau, H.C.S. — Montréal, 16 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit — No 9261. — Frank D. Shallow, demandeur, vs J. H. Crosse, défendeur. Le 28e jour de septembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1521 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et effets de ménage. Conditions : Argent comptant. — Olivier C. Coutlée, H.C.S. — Montréal, 16 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No 4361. — U. Jeannotte, demandeur, vs Narc. St-Georges, défendeur. Le 26e jour de septembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 318 rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. — H. A. Cinq-Mars, H. C.S. — Montréal, 15 septembre 1904. 230—1

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure — Dame Adélia Collerette, épouse commune en biens de Cléophas Lalongé, menuisier, de la ville de St-Louis, district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Cléophas Lalongé, menuisier, de la ville de St-Louis, dit district, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le deuxième jour de juin 1904. — Bisaillon & Brossard, procureurs de la demanderesse. — Montréal, 25 juillet 1904. 224—10-17-24-1-8

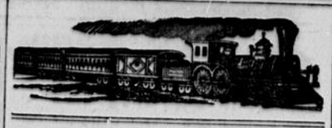

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS

DEPART:

22, 23, 24 SEPTEMBRE 1904

Valides pour revenir jusqu'au 10 Oct. 1904

PORT HURON, Mich.	$14.85
DETROIT, Mich.	15.00
CHICAGO, Ill.	18.00
ST-LOUIS (15 jours)	24.00
BAY CITY, Mich	17.25
SAGINAW, Mich	17.15
COLUMBUS, Ohio	20.00
GRAND RAPIDS, Mich	19.10
CINCINNATI, Ohio	22.30
ST. PAUL ET MINNEAPOLIS (tout le voyage par voie ferrée)	41.00
ST. PAUL OU MINNEAPOLIS (via Upper Lakes & S. St. Marie).	44.50
DAYTON, Ohio	20.60
INDIANAPOLIS, Ind.	22.20
CLEVELAND, Ohio. (Selon la route)	$13.85 à 19.50

Taux proportionnés pour toutes les stations au Canada.

PRIX REDUITS

Jusqu'au 15 Octobre 1904. Taux de Colons, de MONTREAL à

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland	$48.90
Rossland, Nelson, Trail, Robson, Spokane	$46.40
Anaconda, Butte, Helena et Salt Lake	$45.90
Colorado Springs, Denver Pueblo	$48.90
San Francisco, Los Angeles	$45.50
	$49.00

EXPOSITION D'OTTAWA

19, 21, 23 septembre $2.60
17, 18, 20, 22, 24 sept. 3.50

Limite de retour 26 septembre 1904

PLATTSBURG ET RETOUR

Jusqu'au 16 sept, inclusivement.... $2.70

Limite de retour 17 septembre 1904,

Char Dortoir de Touristes pour l'Exposition Universelle, St-Louis, Mo:

Laisse Montréal à 16.30 p.m. les Jeudis et arrive à St. Louis les Samedis à 7.48 a.m. Le prix d'un lit $3.00 dans chaque direction.

Service MONTREAL-PORTLAND

Chars dortoirs attachés au train du soir et élégant char café-raion attaché au train du jour.

Train extra du samedi pour Vaudreuil

Le train ci-dessus a été discontinué et ne circulera pas samedi prochain, 17 septembre.

TRAINS LOCAUX DU DIMANCHE

De Montreal et pour Montreal

(Pour le service de trains supplémentaires voir les Horaires de la Compagnie.)

Pour VAUDREUIL et stations intermédiaires—Départ de Montréal 9.30 a.m., 1.30 p.m., 7.00 p.m., 9.00 p.m., 11.25 p.m. Au retour, arrivée à Montréal 11.00 p.m. (De Vaudreuil seulement 6.00 p.m.), 6.30 p.m., 7.15 p.m.

Pour LACHINE et stat. intermédiares jusqu'a Vaudreuil—Dép. de Montréal 9.30 a.m., 1.30 p.m. 7.00 p.m. Au retour arrivée à Montréal, 6.30 p.m. 7.15 p.m. 11.00 p.m.

Pour RICHMOND et stations interm

L'INDUSTRIE LAITIERE AU DANEMARK

Sociétés de contrôle

Les résultats des sociétés de contrôle ont établi que chez la plupart des bonnes vaches laitières le rendement élevé en lait et surtout en beurre se concilie parfaitement avec une consommation de fourrages relativement restreinte. Les diverses expériences d'alimentation instituées par le Laboratoire de l'Institut avalent déjà fait ressortir ce point important que la teneur plus ou moins élevée de la matière grasse n'est pas en rapport direct avec l'abondance de l'affouragement, mais qu'elle dépend essentiellement des dispositions héréditaires de chaque individu. Les Sociétés de contrôle ont non-seulement confirmé ce fait, elles ont encore démontré, chiffres en mains, qu'il a été possible de réduire d'un cinquième le nombre des unités alimentaires administrées, sans préjudice aucun au point de vue du rendement en beurre. Leur but apparaît donc, en dernière analyse, comme visant à la constitution de troupeaux donnant un rendement élevé en lait et en beurre, dans les conditions les plus économiques. Les données fournies par leur contrôle peuvent être considérées comme la seule base sérieuse sur laquelle puisse s'effectuer cette constitution par voie de sélection. C'est par lui que les Sociétés ont été mises à même de désigner les vaches qui, en raison de leur rendement élevé en lait et en beurre, devront être choisies de préférence comme reproductrices et comme mères de taureaux.

Les qualités laitières étant héréditaires, il importe non-seulement que la vache elle-même soit d'une espèce à rendement élevé, mais que le taureau lui-même soit issu d'une mère de cette espèce, l'expérience ayant démontré qu'un taureau descendant d'une vache mauvaise laitière peut avoir une descendance femelle ayant des qualités laitières inférieures à celles des vaches de choix qui l'ont produite. C'est précisément la nécessité rendue évidente surtout par les opérations des Sociétés de contrôle, de fixer des types de vaches à rendement élevé, qui a présidé à l'organisation des "Centres d'élevage" dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Parmi les services importants que les Sociétés de contrôle ont rendus à l'industrie laitière, le plus signalé et le plus apprécié, réside, sans conteste dans le fait d'avoir contribué à élever dans les proportions notables et d'une façon générale le rendement en beurre, et à influer par là sur l'augmentation et du chiffre des exportations et du chiffre des recettes. L'utilité, la haute importance économique de ces associations sont, du reste attestées par ce simple fait que, de 1897 à 1900, il s'en est fondé environ 180, et qu'à l'heure qu'il est leur nombre dépasse 300.

SEMONS DES FOURRAGES

Nous trouvons dans le "Manuel des cultures spéciales" de M. P. Devuyst, au chapitre consacré aux cultures fourragères, quelques considérations sur lesquelles il n'est pas sans intérêt d'attirer l'attention des cultivateurs que la sécheresse persistante alarme à juste titre.

"Il va de soi qu'au moment où la sécheresse bat son plein, il ne peut être question de procéder à la culture de n'importe qu'elle espèce, puisque la levée n'est possible qu'en terre suffisamment humide : la pluie constitue donc un facteur essentiel de succès.

Mais, dès que celle-ci survient, il importe d'avoir recours aux fourrages à végétation rapide car les trèfles et les herbages ne sont pas toujours en état de se remettre en peu de temps. Dans ces circonstances, la culture de la "moutarde blanche" ou du "maïs" est toute indiquée.

Pour ce dernier, il est préférable d'avoir recours, soit au "maïs hâtif des Landes," soit au "précoce de Mottteau" ou à une autre variété hâtive, dont la croissance est plus rapide que celle du "caragua".

Pour la fumure, il faut naturellement choisir les engrais très solubles et très actifs : nitrate de soude avant tout, puis superphosphate et chlorure de potasse et les appliquer à forte dose à moins que le champ ne se trouve dans des conditions exceptionnelles de fertilité."

La moutarde blanche pourrait, par exemple, être semée sur un labouré des éteules de céréales, à raison de 12 litres par acre : le sol ne saurait être trop riche.

D'ici à 2 mois on aurait ainsi à sa disposition une masse de nourriture verte pour alimenter les bêtes et qu'on pourrait fort bien aussi, si on peut s'en passer, enfouir comme engrais vert pour une récolte printanière. La moutarde-fourrache doit être fauchée dès qu'elle commence à fleurir car, après la floraison, elle se lignifie vite et communique au beurre une saveur amère.

Elle n'est consommée qu'en vert.

Citons une autre plante pouvant être semée dans les mêmes conditions et pouvant, elle, parfaitement être fanée, c'est le "Moha de Hongrie" à développement très rapide aussi.

Le Moha demande une terre bien ameublie ; il se sème à raison de 20 livres de graine et se récolte quand l'épi est bien développé. Le Moha, livre un fourrage kien supérieur au maïs comme valeur nutritive.

Préparons-nous donc à profiter de ces ressources et à semer dès que la pluie daignera tomber.

Bien des petites gens seront obligées encore de recourir aux feuillards pour sauver leurs bêtes.

Rappelons à ce propos que si certaines essences : l'orme, le saule, le noisetier, le peuplier, l'érable, le tilleul, l'aulne noir, livrent un fourrage d'une réelle valeur, d'autres produisent des feuilles dangereuses à consommer : tels sont l'if, le noyer, le fusain d'Europe, le cytise ou faux ébénier : (acacia à fleurs jaunes), les rameaux du gui, le nerprun et la bourdaine.

DEUX RECOLTES AU LIEU D'UNE

La semaille sur chaumes de céréales est une pratique agricole trop peu répandue chez nous. A Lupitz où elle prit naissance, cette excellente méthode de culture a été entre les mains de son créateur, le docteur Schultz, le point de départ de la transformation d'un domaine inculte en une terre dont la fertilité ne le cède en rien aux sols les plus féconds de la région.

Le cultivateur belge n'a pas attendu que la leçon vienne de Lupitz pour appliquer sur une grande échelle le système préconisé par le Dr Schultz.

En consultant les statistiques agricoles datant d'un demi-siècle, on trouve qu'alors déjà la culture dérobée avait pris dans ce pays une large extension. Seulement, encore maintenant, le cultivateur ne voit souvent dans les cultures intercalaires, qu'une façon de se procurer un bon fourrage d'automne; s'il comprenait bien tous les avantages résultant du déchaumage que cette culture exige, s'il comprenait bien que la culture dérobée empêche la disparition d'une grande quantité nutritifs plus aucune parcelle ne resterait négligée.

Les cultures intercalaires offrent le moyen de retirer deux récoltes de nos terres tout en améliorant les terres elles-mêmes. La condition essentielle de succès est d'approvisionner la terre de quantité suffisantes d'éléments nutritifs et de mettre ceux-ci dans des conditions telles que les plantes puissent les absorber immédiatement.

L'acide phosphorique et la potasse peuvent être appliqués en majorant les doses exigées avant la récolte principale, sous forme de superphosphate et de kainite ou bien peuvent être donnés en supplément avant le déchaumage.

Les plantes de la culture dérobée sont principalement le navet, la spergule, la carotte et la vesce velue.

La carotte se sème dans le seigle, le colza, le lin. Les autres plantes se sèment après l'enlèvement de la récolte. Le déchaumage a lieu de suite après la moisson; on applique 800 à 1000 livres de superphosphates, 400 livres de nitrate et 800 livres de kainite.

(La Coopération agricole).

La Nervosité est une calamité

Plusieurs personnes qui ne réalisent pas ce que signifie une attaque de nerfs, traitent ce sujet avec indifférence. D'autres croient que cela se passe facilement.

Mais dans chaque cas, la nervosité est une calamité, gardant en perspective un futur plein d'appréhension.

Un remède guérira la nervosité. — Ferrozone—un restaurateur des nerfs qui agit par l'entremise du sang. D'abord il donne appétit, vous mangez beaucoup. Ceci donne au sang la nourriture nécessaire aux cellules intérieures des nerfs. L'énergie et la force sont pour toujours adhérentes à chaque partie du système. Vous devenez bien, demeurez bien, la nervosité disparaît à jamais, parce que vous avez pris Ferrozone.

Prix 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands ou de Polson et Cie, Kingston, Ont. et Hartford, Conn., E.U. d'A.

A LONGUEUIL

Les citoyens de la ville de Longueuil voudront bien ne pas oublier l'assemblée de ce soir, dans la salle municipale, où M. A. Saint-Martin, de Montréal, sur la question d'une langue internationale et sur sa solution par le moyen de l'Esperanto. L'entrée est gratuite et les dames sont spécialement invitées.

En vérité

Le BAUME RHUMAL guérit sûrement et rapidement les affections de la gorge et des poumons.

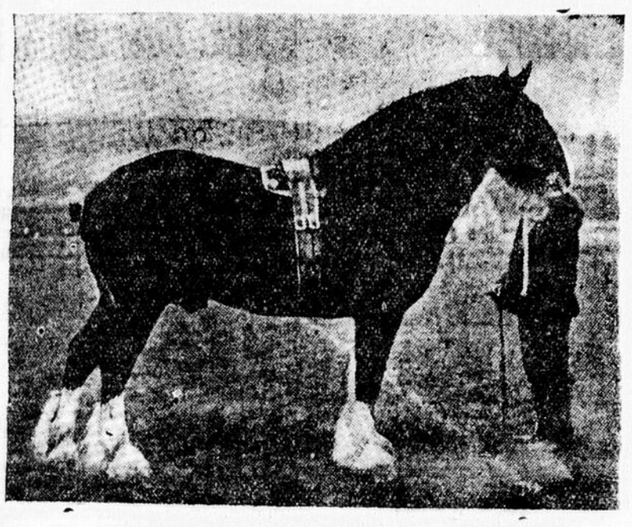

UN ETALON DE LA RACE "CLYDESDALE".

L'étalon de la race Clydesdale "Labori" a remporté le premier prix de sa classe au concours de la "Highland & Agricultural Society of Scotland", cette année. Il a été élevé par M. J. I. T. Robertson, de Kirkcolme, et il appartient maintenant à M. A. B. Matthews, de Newton, Stewart (Scotland).

...Page du Cultivateur...

AU JARDIN POTAGER

Semis de Laitues d'hiver

Certaines variétés de laitues sont assez robustes pour supporter, moyennant quelques précautions, nos hivers ordinaires. Le produit qu'elles fournissent est, sans doute, de qualité un peu inférieure à celui obtenu avec les variétés de printemps, d'été et d'automne, mais il est livré à la consommation de bonne heure au printemps, à une époque où les légumes verts sont plutôt rares sur la table du cultivateur, et c'est pour cela qu'il est généralement apprécié à la campagne.

La culture des laitues d'hiver est d'ailleurs facile. On commence à les semer dans la deuxième quinzaine du mois d'août et on fait des semis successifs, de huit jours en huit jours par exemple, jusqu'à la fin de septembre. Au moment de la plantation il n'y a plus qu'à choisir le plant qui répond le mieux aux exigences de la saison. Les laitues trop avancées pour la plantation d'hiver supportent mal les fortes gelées.

Les variétés de laitues d'hiver les plus recherchées sont : 1o La "Laitue de la Passion", à pomme moyenne, arrondie, d'un vert pâle et lavée de rouge sur le sommet, à graine blanche ; 2o. La "Laitue grosse blonde d'hiver", à pomme volumineuse, arrondie, d'un vert pâle et blond, à graine blanche ; 3o. La "Laitue morine," à pomme moyenne, assez serrée, un peu plus petite que la laitue de la Passion, à graine blanche.

Citons encore : la "Laitue brune d'hiver," la "Laitue d'hiver de Trémont," la "Laitue rouge d'hiver," etc.

La laitue de la Passion est considérée comme la plus rustique de toutes ces variétés ; on ne l'emploie guère que pour la culture hivernale en pleine terre, car, semée au printemps, elle monte rapidement.—La laitue Morine ne s'emploie également que pour la cultire d'hiver ; elle est rustique et de bonne qualité. On peut la planter assez serré, ce qui compense, dans une certaine mesure, l'inconvénient de son petit volume.—La grosse blonde d'hiver est rustique, hâtive et très productive. Elle convient très bien pour la culture hivernale, mais on peut encore la semer au printemps, et, faite à cette saison, elle tient longtemps la pomme pour une laitue d'hiver.

Les laitues d'hiver sont cultivées de préférence dans les terres légères. Le terreau est le meilleur engrais qu'on puisse leur donner. Avant la plantation, on peut enfouir :

1 k. sulfate d'ammoniaque

4 k. superphosphate de chaux par are.

1 k. chlorure de potassium.

Par la suite on répand en couverture, s'il y a lieu, 1 livre de nitrate de soude en deux fois.

Le semis, exécuté en pépinière de pleine terre, doit être clair, pour éviter un repiquage. Vers la fin d'octobre, lorsque le plant à cinq ou six feuilles un peu fortes, on le met en place à demeure, dans une situation aussi chaude et aussi bien exposée que possible, de préférence au pied d'un mur et dans une planche parfaitement saine.

Dans les froids rigoureux, il suffit d'étendre sur les salades un peu de longues paille ou des paillassons qu'on enlève aussitôt que le temps le permet. Les laitues d'hiver ne souffrent pas de la neige.

Dès la fin de mars, la végétation des laitues d'hiver reprend une certaine activité. On donne à ce moment aux cultures un hersage assez profond pour rompre la croûte formée à la surface du sol. La récolte commence fin avril ; elle est plus ou moins avancée, selon le terrain, son exposition, l'année, etc. Elle se poursuit pendant six semaines ou deux mois, jusqu'à l'apparition des laitues de pleine terre.

ENFOUISSEMENT DES ENGRAIS VERTS

Depuis quelques années, les engrais verts sont sérieusement entrés dans la pratique courante. Cela se conçoit : ils constituent la fumure économique par excellence.

Quelques cultivateurs nous ont pourtant déclaré n'avoir obtenu des engrais verts, que des résultats contestables.

A quoi cet insuccès relatif peut-il tenir?

Peut-être au choix défectueux de la plante engrais, quant à l'adaptation au terrain ; mais le plus souvent, à la mauvaise utilisation de cet engrais, à l'"enfouissement mal raisonné ou mal exécuté".

Il faut, avant tout, veiller à ce que l'engrais vert ne tienne pas la terre creuse.

Telle est la condition que l'on ne doit jamais perdre de vue, pas plus du reste, que cette autre : obtenir de la plante à enfouir en vert, le plus de rendement possible.

Tâchons donc de réaliser, dans la mesure du possible, ces deux conditions essentielles.

Pour cela, nous ne devons pas attendre que la plante soit trop avancée, trop ligneuse, car elle serait alors plus dure, tiendrait la terre creuse et se décomposerait plus difficilement.

C'est généralement à l'époque de la floraison, que l'engrais vert doit être mis en terre, car alors, il n'est pas trop dur et il est d'une décomposition encore assez facile; de plus, c'est à ce moment que le développement foliacé est arrivé à son maximum. Pourtant, avec le lupin, il ne faut pas trop se presser; la plante s'élève encore d'au moins un pied après l'apparition nes premières fleurs; on pourrait perdre un bon tiers de matière organique en l'enfouissant trop vite.

L'engrais vert demande à être enterré quelque temps avant le semis, afin qu'il y ait un commencement de décomposition et par là même de nitrification au moment de la mise en terre du grain.

L'époque de l'enfouissement doit précéder celle du semis d' "au moins" trois semaines à un mois.

L'enfouissement des engrais verts peut être faire de deux manières. Le procédé le plus simple, consiste à rouler fortement la récolte dans le sens du labour; la charrue met l'engrais en terre; l'emploi de rasettes rend toujours le travail plus facile et plus régulier.

Le deuxième procédé consiste à faucher la récolte, à l'épandre sur le sol, comme du fumier, puis à labourer.

Ce procédé n'est donc qu'exceptionnellement à recommander, attendu qu'il augmente, dans des proportions considérables, les frais de main-d'œuvre.

Ajoutons qu'il faut tasser fortement le sol, afin qu'il ne reste pas creux et que plus tard, le blz ne se déchaussepas. Dans ce but surtout, le croskill est d'une utilité incontestable et rend les plus grands services.

CULTURE DU SEIGLE

Le seigle profite admirablement des bons soins qu'on lui donne et cependant cette culture est souvent négligée, sans doute parce qu'il est admis que le seigle se contente de peu, il vient dans les terrains médiocres,pauvres même, il ne craint pas les altitudes élevées, où les autres céréales ne poutraient vivre.

La grande culture ne sème généralement cette céréale que pour obtenir la paille nécessaire pour la confection des liens, tandis que dans les terrains de moindre valeur c'est le seigle qui donne le produit argent le plus élevé à l'hectare.

Grâce aux procédés culturaux, aux employés aujourd'hui, on peut corriger les défauts du sol et l'on obtient dans de mauvaises conditions des rendements satisfaisants.

Nous voici arrivés au moment de procéder à l'ensemencement du seigle. Il vaut mieux semer tôt que tard, pour que la plante ait acquis, avant l'hiver, un développement suffisant. Les semis tardifs donnent toujours moins de produits que les autres.

Cette année encore, on a pu remarquer, dans certaines régions, où la culture du seigle a laissé à désirer, que les semis tardifs de 1903 avaient constitué l'une des principales causes d'insuccès.

Le seigle aime une terre reès bien préparée, bien ameublie, mais il redoute les labours récents. La terre doit donc être labourée le plus longtemps possible à l'avance afin qu'elle soit bien raffermie.

En général, il faut agir avec circonspection, lorsqu'il est question d'introduire des variétés étrangères, dans une région ; mieux vaut chercher à sélectionner les espèces locales et à employer des semences de choix, que d'adopter une variété étrangère quelconque qui ne s'acclimatera peut-être pas ou ne donnera que des produits médiocres.

Les semis drus sont préférables aux semis clairs. La quantité de semence à employer variera, selon les cas, de 120 à 160 livres à l'acre.

Les semis en lignes sont préférables aux semis à la volée.

Pour obtenir de bons rendements, il ne suffit pas de bien préparer le sol et de choisir convenablement les semences, il faut aussi apporter à la plante la fumure nécessaiee. Ce n'est pas parce que le seigle ivient bien dans les pays pauvres, qu'il faudrait croire qu'on peut le cultiver presque sans engrais dans les terres moyennes. Au contraire, cette céréale est très sensible à l'apport des matières fertilisantes.

Nous pensons que sur une bonne terre moyenne, la fumure la plus appropriée, pour obtenir les plus beaux rendements en seigle, est la suivante à l'hectare :

Superphosphate, 600 à 800 livres ;
Chlorure de potassium, 300 livres;
Nitrate de soude, 300 livres.

Le superphosphate et le chlorure de potasse seront enterrés à l'extirpateur avant le semis, le nitrate sera employé en couverture dans les premiers jours d'avril.

Sans doute, la fumure variera beaucoup avec les conditions économiques dans lesvuelles on se trouvera, mais dans tous les cas, elle devra être suffisante pour obtenir de grands rendements.

Les bonnes récoltes ne peuvent qu'accompagner les bonnes fumures.

J.-B. F.

VERMINE

La punaise des lits

Nous avons parlé dans un des derniers numéros, des punaises qui vivent aux dépens de nos cultures et y causent parfois des dégâts assez importants, mais nous n'avons rien dit d'une espèce que l'on rencontre exclusivement dans nos habitations et on nous demande d'en faire l'objet d'un article spécial. Il est en ce moment très opportun de parler des mœurs de la nauséabonde bestiole qui inspire à si juste titre une répulsion des plus vives, même de la part des personnes dont l'odorat ne serait que médiocrement susceptible.

Nous sommes en effet tout justement à une des deux époques les plus favorables dans notre région pour entraver la multiplication des punaises dans les appartements. La ponte peut avoir lieu toute l'année quand la température est suffisante pour maintenir les punaises en activité, mais chez nous elle a surtout lieu en mai et août. Conséquemment c'est en juin-juillet et septembre-octobre que la chasse directe doit être pratiquée avec un grand soin, en vue d'un anéantissement absolu ou presque des larves et des adultes.

C'est une erreur ou plutôt un préjugé très répandu que la poudre du pyrèthre tant vantée, est suffisante pour avoir raison de cette vermine. Qu'un cectain nombre de punaises succombent à la suite d'applications répétées de cette poudre, le fait est possible, mais on n'obtient jamais qu'un résultat médiocre.

La benzine, la térébenthine, l'huile et l'essence de pétrole sont de beaucoup préférables à la poudre de pyrèthre mais l'emploi est dangereux et désagréable, dangereux parce que ces liquides sont inflammables, et désagréables, en raison de l'odeur forte propre à chacun d'eux.

Il est infiniment préférable de faire usage du nouveau jus de tabac légèrement étendu d'eau; on en imprégne toutes les fissures des boiseries et les soubassements à l'intérieur des bois de lits, mais après un nettoyage complet à l'eau bouillante additionnée fortement de cristaux de soude. Les papiers de tenture doivent être renouvelés ou tout au moins bien visités dans les encoignures et recollés avec le plus grand soin, surtout au voisinage des bordures. Les cadres appendus aux murs seront descendus, et on s'assurera qu'aucun insecte n'y a zlu domicile ou n'y a déposé des œufs.

Le sommier et les matelas seront l'objet d'une attention particulière. Pour le sommier tout particulièrement il y a une manière très simple de le mettre à l'abri de toute invasion sérieuse : cjest de l'entoiler dessous comme dessus, sauf que la toile du dessous est en simple jute mais assez fine pour qu'aucun insecte ne la traverse. Les deux toiles tont cousues l'nne à l'autre bout à bout et à petits points. On obtient ainsi un double résultat : la poussière ne peut venir s'accumuler sur les traverses supportant les ressorts et les insectes n'y trouvent aucun abri.

Si quelque femelle vient déposer ses œufs, ceux-ci restent forcément à la surface extérieure, d'un coup d'œil on peut les apercevoir et les détruire.

D'un gris perle uniforme et légèrement arqués, ces œufs sont du reste assez gros, proportionnellement aux dimensions de l'insecte adulte, puisqu'ils mesurent environ un millimètre de longueur sur un demi millimètre en largeur. Les deux extrémités sont de grosseur inégale : la plus petite est pourvue d'un couvercle que la larve pousse pour sortir : ils sont en outre couverts de poils très courts facilitant leur adhérences aux objets sur lesquels ils sont déposés. Les jeunes punaises, tout comme les jeunes perdreaux, sont immédiatement après leur naissance tout aussi alertes que les adultes, elle peuvent rester de deux à six semaines sans manger tandis que les adultes supportent difficilement un jeûne de deux mois et plus. On a même affirmé qu'une punaise adulte vivrait sans manger pendant un an et même deux. Ce serait une expérience à faire. Avis aux amateurs. En tout cas, il paraît bien acquis à ce jour qu'un appartement laissé inhabité pendant trois mois est parfaitement débarrassé des punaises. On sait que les propriétaires sont responsables vis-à-vis des locataires dans le cas ou l'immeuble loué serait envahi par les punaises, cette responsabilité serait donc dégagée si l'immeuble est resté inhabité totalement pendant au moins trois mois, cela tiendrait à ce que la punaise ne vit absolument que de sang humain soustrait à des êtres vivants elle ne touche jamais aux gouttes de sang répandu. Toutefois, dès qu'un appartement est habité de nouveau, des punaises peuvent venir du dehors ou les nouveaux locataires peuvent en apporter et dans ce cas, le propriétaire serait admis à être indemnisé par son locataire au départ de celuici.

La punaise des lits est malheureusement répandue dans toutes les régions tempérées; on la rencontre peu ou pas du tout dans l'extrême Nord et dans l'extrême Sud. C'est surtout dans les villes qu'elle est la plus connue, mais elle n'est pas rare maintenant à la campagne.

On conçoit sans peine qu'avec un insecte aussi répandu, les maisons les mieux tenues peuvent être infestées, car il suffit qu'une femelle fécondée ait été apportée du dehors pour qu'il en résulte une invasion pouvant s'étendre de proche en proche dans tout le voisinage.

C'est pourquoi la plus grande vigilance s'impose si l'on veut éviter d'être tributaire du malfaisant insecte, toutefois, pour être efficace, cette vigilance doit s'exercer de la manière que nous avons préconisée plus haut.

TH. CALME.

BIBLIOTHEQUE DU CULTIVATEUR

MANUEL DES ENGRAIS PAR LE Dr G. LAROCQUE.—Nouvelle édition, publiée par ordre du Département de l'Agriculture de Québec où on pourra se le procurer gratuitement sur demande.

REVUE AGRICOLE ILLUSTREE.—Sommaire du 1er août 1904.—Choses agricoles (Léon Ranson); Nouvelles d'Espagne Henri Jouers) les engrais potassiques (A. Couturier) Hygiène rurale : Le pain et ses succédanés (Dr H. Armaignac) ; Chronique agricole : La situation (Agricola) ; Considérations sur les différents tarifs des rations de fourrages (suite) ; chronique viticole et vinicole : La situation (Me Noé) ; Société horticole et viticole de la Gironde : Conférence de M. P.-C. Mestre ; Nos collaborateurs: L. Ranson (Tityre) ; Le théâtre de la nature à Cauterets (Paul Orcum) ; Les cigales (A. Bourda) ; Chasse et Pêche : L'ouverture de la chasse, etc.,; Sparts : Concours de poulinières, de pouliches et de taureaux ; Revues étrangères ; Colombophilie ; Renseignements divers ; Concours agricole de Toulouse, etc. ; Silhouettes artistiques Princeteau (René-Pierre-Charles), (L David) ; Calendrier agricole pour le mois d'août (V. Vermorel) ; Conseils à la maîtresse de maison: Du service des vins (A. Bontou) ; Les trois maîs bernés (suite) traduit par A. Bourda). —Abonnements : France et colonies, un an, 6 frs ; étranger, un an, 8 frs.—Administration et rédaction, 7,rue de la Merci, Bordeaux.—F. Pech, directeur.

UN REMEDE GARANTI CONTRE LES HEMORRHOIDES cuisantes, intérieures, saignantes ou protubérantes. Votre pharmacien vous remettra l'argent si l'Onguent Pazo ne vous guérit pas dans 6 à 14 jours. 50c. 163—m-j-s-jno

Le Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

Après en avoir fait usage une fois, il reste le favori de la maison. Sa pureté, sa force et son arôme lui ont donné une popularité dont ne jouit aucun autre thé.

En Vente chez tous les Epiciers de Première Classe

228—15-17-20

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Nous attirons spécialement votre attention sur notre importation directe de : : : : : :

SOULIERS ALLEMANDS

que nous venons de recevoir spécialement pour répondre aux demandes toujours croissantes des communautés dont nous sommes devenus les quartiers-généraux. Notre assortiment, dans les autres lignes, est aussi au grand complet et nous sollicitons l'honneur d'une visite.

A. S. LAVALLEE,

Coin des Rues Saint-Laurent et Vitré, Montréal.

ABANDON DES AFFAIRES

60,000 VERGES DE TAPIS WILTON, AXMINSTER et BRUXELLES, A ECOULER
RIDEAUX ET TISSUS, RUGS,
NATTES et LISIERE de PASSAGE
LITS, MATELAS, OREILLERS et LITERIE.
Tous à Grande Réduction.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue Ste-Catherine

NOUVELLES DE WATERLOO

De passage.—Les Quarante-Heures.—Attaqué de l'appendicite.—Assemblée conservatrice.—Bénédiction de cloches.—A l'exposition de Suefford.—L'intérieur de l'église.—Organisation d'un bazar.—

16 septembre 1904.

—Le Rvd. F. X. Brassard, de Sutton, était à Waterloo mardi.

—M. Albert H. Beaulne, d'Orillia, était de passage ici dimanche.

—Melle Jeanne de Varennes est au couvent de Stanstead.

—M. James Aird, de Sweetsburg, était mardi et mercredi à Waterloo.

—C'est la fanfare de Knowlton qui a fourni la musique mercredi, sur le terrain de l'exposition.

—Le Dr Ls Geoffrion, de Lawrenceville, et le Dr B. Godbout, de Bonsecours, étaient mardi en notre ville.

—M. le notaire C. E. A. Tartre et M. et Mme B. Monty, de Granby,sont venus voir notre exposition mercredi.

—M. le curé a annoncé, dimanche, le jubilé et les Quarante-Heures en cette paroisse, pour le commencement d'octobre.

—Melle Rosina Morin, parente de M. le curé, qui était partie en promenade depuis une couple de mois,est de retour au presbytère.

—Le Dr J. A. C. Ethier, de Valcourt, était à Waterloo vendredi, étant venu y conduire son parent, M. l'abbé E. Labrosse, professeur de théologie au séminaire de Montréal.

—Le jeune Louis-Joseph Chagnon, qui était au séminaire de St-Hyacinthe depuis deux semaines a dû revenir dans sa famille mercredi soir, souffrant d'une attaque d'appendicite.

—Il y aura samedi soir, vers huit heures, à la salle du conseil, une assemblée des amis de la cause conservatrice de Waterloo et du canton de Shefford, pour faire le choix de délégués.

—Un vieux citoyen de Waterloo, M. P. C. Kilburn, qui était allé résider en Californie depuis une couple d'années, est revenu au milieu de nous. M. Kilborn est âgé de 83 ans.

—Dimanche dernier, dans l'après-midi, il y eut bénédiction de cloches à Sainte-Cécile de Milton. La cérémonie fut présidée par M. le chanoine Duhamel, curé de St-Pie. Les parrains et marraines étaient nombreux et ils se montrèrent généreux ; aussi la recette a-t-elle été de plus de $400.

—Une des principales attractions, à la dernière exposition de Shefford, fut le troupeau de chevaux exposé par M. S. C. Nutter, de Sherbrooke: — trois gros percherons et quatre jolis ponies des îles Shetland. Chacun de ces curieux petits chevaux est estimé à $400.

—Au nombre des visiteurs venus à l'occasion de l'exposition étaient MM. Herm. Poirier, J. H. Poirier et J. Raîche, de Roxton Falls. Une visite qui nous a été tout particulièrement agréable est celle de M. Herm. Poirier, ex-préfet du comté de Shefford. Ce monsieur, qui aura bientôt 83 ans, est encore très alerte et paraît jouir d'une excellente santé, pouvant lui permettre de célébrer son centenaire.

—M. l'abbé O. A. Poirier était en visite dans sa famille ces jours derniers. Dimanche, c'est ce jeune prêtre qui officiait à la messe de 7 1-2 heures. A cette occasion les chantres et les membres de l'orchestre "Symphonie" avaient bien voulu, par leur concours empressé, rehausser l'éclat de la cérémonie. L'orchestre donna trois des plus beaux morceaux de son répertoire. Le chœur chanta aussi deux beaux cantiques, et MM. Jf A. Jacques et Jos. A. Lefebvre donnèrent l'"Ave Maria," de Millard.

—Au prône, dimanche, M. le curé M. Beauregard a annoncé aux fidèles qu'il avait mis la première main à l'organisation d'un bazar qui se fera dans le mois d'octobre. Les recettes de ce bazar, qu'il espère devoir être d'au moins mille piastres, seront employées à diminuer d'autant la pette de la Fabrique.

Ce sujet a amené M. le curé à parler de l'intérieur de notre église, lequel, après 25 ans bientôt, resté encore inachevé. Aussi longtemps que la Fabrique de Waterloo n'aura pas effacé les obligations qui l'obèrent, l'évêque du diocèse ne permettra pas qu'elles s'endette de nouveau pour faire achever l'intérieur de notre église.

L'église de Watelloo, à l'extérieur est bien l'une des plus belles que l'on puisse voir dans nos campagnes ; c'est ce que répètent tous les étrangers qui s'attètent dans notre ville; mais c'est pour eux une véritable déception lorsqu'ils en franchissent le seu,l. Ils pourraient être portés à juger les paroissiens de Waterloo d'une manière un peu sévère, quoique juste après tout. Ou nous sommes trop pauvres pour finir notre église, ou la fierté légitime pour les choses du culte et le respect que nous devrions avoir pour la maison de Dieu nous laissent tout à fait indifférents. Pourtant une de paroisses, bien plus pauvres que la nôtre, du moins en apparence, qui élèvent de beaux temples au Très-Haut et qui trouvent le moyen de les finir immédiatement à l'intérieur.

Voici le plan que M. le curé a suggéré dimanche, pour arriver à pouvoir faire faire les travaux d'achèvement à cette église que ceux qui l'ont bâti commencent à désespérer de voir jamais terminés.

La dette qui pèse actuellement sur la Fabrique est de $7,500 environ. Mais il y a six ans la paroisse s'est engagée, auprès de Monseigneur de St-Hyacinthe, de prélever, par répartition, une somme d'environ $6,000, pour payer le coût de l'agrandissement du cimetière et des travaux déjà faits ou à faire à la toiture de l'église et au presbytère. En faisant cette répartition maintenant, il ne resterait plus qu'une somme de $1,500 que la recette du prochain bazar devra réduire à quelques cents piastres; et ce résidu de compte, M. le curé assure qu'il trouvera bien moyen de le faire disparaftre bientôt.

De cette façon, dès le commencement de l'année pro-chaine, 1905, après la répartition faite pour les $6,000, le contrat pourrait être donné à l'entrepreneur, et nous aurions l'espoir de voir, avant longtemps, l'intérieur de notre église digne de l'extérieur.

Char-dortoir de touristes pour St Louis, Mo., viâ le réseau du chemin de fer Grand-Tronc

A partir de jeudi prochain, 15 courant et tous les jeudis jusqu'à nouvel avis, le Grand Tronc mettra en marche un char dortoir de touristes pullman direct sans changement pour St-Louis, Mo., quittant Montréal à 10.30 h. p. m. et arrivant à St-Louis à 7.43 a. m. samedi matin. Au retour, ce char quittera St-Louis à 8.40 a. m., tous les lundis, arrivant à Montréal à 6.00 p. m., le mardi. Prix des lits, $3.00 en chaque sens.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIÉTAIRE.
J. A. CARUFEL, Gérant.

ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Montréal (livraison à domicile)	$3.00 par an
Hors Montréal (par la malle)	2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE	1.00 " "

TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

Tout doit être adressé,
LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

L'EXCURSION DU CLUB MONK

Nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs que l'excursion du club Monk à Sainte-Anne de Bellevue, aura lieu dimanche prochain, le 18 du mois courant.

M. Monk, patron du club, Arthur Brossard, président, adresseront la parole, ainsi que l'hon. M. L.-O. Taillon, l'hon. M. T.-C. Casgrain, l'hon. M. P.-E. LeBlanc, M. J.-G.-H. Bergeron, M. J.-E. Léonard, député de Laval aux Communes, M. J.-A. Descarries, maire de Lachine, M. E. Gohier, maire de Saint-Laurent, MM. J. T. Cardinal, R. Monty, D. Ladouceur et autres.

Nos amis de Montréal et des alentours auront là l'occasion de faire un agréable voyage et d'assister à un tournoi oratoire qui ne manquera pas d'intérêt. Les principales questions qui passionnent le public à l'ouverture de la campagne électorale qui s'annonce y seront discutées avec franchise et sincérité. Nous sommes certains que l'assemblée de Sainte-Anne sera nombreuse et que tous les contribuables qui s'intéressent à l'administration des affaires publiques tiendront à y assister.

Nous répétons pour l'information de nos lecteurs les renseignements que nous avons déjà publiés. Voici:

Le trajet se fera par le Pacifique.

Le train arrêtera à toutes les stations.

De Montréal	$0.65
De Montréal Ouest, de Lachine (Western Junction)	0.60
Dorval	0.50
Valois, Lakeside	0.45
Pointe Claire, Beaconsfield	0.40

UNE BELLE OCCASION.

A l'occasion de l'excursion du club Monk de Montréal, à Ste-Anne de Bellevue le vapeur Garnet fera un voyage spécial de Valleyfield à Sainte-Anne en touchant aux endroits suivants: Coteau Landing, Côteau du Lac., Les Cèdres, Beauhaënois.

Départ de Valleyfield, 9 heures a.-m.

Départ de Coteau Landing, 9 1-2 heures a.m.

Départ du Coteau du Lac, 9 3-4 heures a.m.

Départ des Cèdres, 10 1-2 hrs a.m.

Départ de Beauharnois, 12 heures a.m.

Prix aller et retour: $0.50, enfants moitié prix.

Départ de Ste-Anne pour retour, 6 heures p.m.

Les dames sont cordialement invitées.

Une fanfare accompagnera les excursionnistes.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Grande soirée de gala, à son bénéfice, mardi soir, au théatre des Nouveautés

Le théâtre des Nouveautés veut inaugurer en faveur de "L'Assistance Publique" une série de réprésentations, dont la première sera donnée, mardi soir prochain le 20 septembre. On jouera "Marthe" cette splendide pièce, dont Melle Myriell a créé le premier rôle à Paris. Ce sera donc une soirée extrêmement brillante; le public sera trié sur le volet, les entractes seront remplis par des artistes de haute valeur, et l'on assure que les artistes sont admirablement placés dans cette pièce.

La direction de l'Assistance Publique compte sur la sympathie que le public lui a toujours témoignée, et elle espère retirer de cette belle soirée un bénéfice brillant, qui lui permettra de faire plus de bien à un très grand nombre de mendiants. L'œuvre accomplie par cette institution de charité, est trop bien connue pour qu'il soit besoin d'insister sar la sympathie qu'elle doit inspirer. Allons donc aux "Nouveautés, mardi soir et pour l'art et pour la charité. Nous félicitons la direction du joli théâtre de la rue Sainte-Catherine du beau mouvement de générosité qu'il vient d'inaugurer.

PELERINAGE ANNUEL DES HOMMES DE VILLEMARIE AU CIMETIERE

La congrégation des hommes de Ville-Marie fera demain, son pèlerinage annuel au cimetière.

L'exercice du chemin de la croix commencera à 2.30 heures très précises, et sera prêché par un prêtre spécialement invité.

S'il faisait mauvais temps, le pèlerinage serait remis au dimanche suivant.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Nous accusons réception de "l'Annuaire" de l'Université Laval à Montréal, pour l'année académique 1904-1905. C'est une belle brochure de plus de 220 pages, sortie des ateliers de la maison Arbour & Laperle, rue Saint-Paul, et qui contient une foule de renseignements du plus haut intérêt sur notre système d'éducation supérieure.

Merci aux éditeurs pour l'envoi d'un exemplaire.

LA MISE A LA RETRAITE

Une épreuve pour les capitaines et les lieutenants, qui ont atteint la limite d'âge.

CAPACITES PHYSIQUES

Les capitaines et les lieutenants, que le chef de police a désignés comme devant être mis à la retraite, subiront un examen dans le cours de la semaine prochaine, devant un bureau d'examinateurs, composé du chef de police, du sous-chef et de trois inspecteurs. Ils feront des marches et contre-marches, pour donner une exhibition de leurs capacités physiques, et mettront ensuite la main à la plume pour prouver qu'ils n'ont rien oublié du français et de l'anglais qu'ils possédaient lors de leur entrée dans laforce.

Le chef actuel, qui est à la tête de la force depuis trois ans, a demandé cet examen pour lui permettre de faire un rapport sur le mérite et les incapacités de chacun des officiers inscrits sur le tableau noir.

En même temps, les examinateurs décideront quels sont les employés qui méritent d'être promus, paur remplacer les vieux officiers, qui seront jugés dignes de prendre leur repos.

A VALLEYFIELD

Une excursion politique

Valleyfield, 16 septembre. — A l'occasion de l'excursion du Club Monk, à Ste-Anne de Bellevue, dimanche, le 18 septembre, le vapeur "Garnet" fera un voyage spécial de Valleyfield à Ste-Anne, en touchant aux endroits suivants: Côteau Landing, Côteau du Lac, les Cèdres, Beauharnois,

Départ de Valleyfield, 9 heures a.m., départ du Côteau Landing, 9 1-2 heures a. m., départ du Côteau du Lac, 9 3-4 heures a. m., départ des Cèdres, 10 1-2 heures a. m., départ de Beauharnois, 12 heures a.m.

Prix aller et retour, $0.50.

Départ de Sainte-Anne pour retour 6 heures p. m.

Les dames sont cordialement invitées.

Une fanfare accompagnera les excursionnistes.

NOUVELLES LOCOMOTIVES A LA LONGUE-POINTE

La "Locomotive & Machine Coy." vient de compléter les deux premières locomotives-modèles qu'elle avait entrepris de construire pour le G. T. P.

Ces deux engins, qui sont beaucoup plus pesants, que ceux actuellement en usage sur la ligne du Grand-Tronc, ont été construits aux nouvelles usines de la "Locomotive & Machine Coy." à la Longue-Pointe.

Les ingénieurs du Grand-Tronc se sont déclarés satisfaits de ces nouveaux engins.

NOCES D'OR DE M. ET Mme PINOTEAU

M. et Madame André Pinoteau ont célébré leurs noces d'or avant hier et, à cette occasion il y eut réception à la résidence de leur fils M. Auguste Pinoteau, surintendant des Parcs de la ville.

Les jubilaires étaient entourés de leurs nombreux fils et petits fils.

Les distingués vieillards ont reçu de nombreux cadeaux d'une grande richesse.

Madame Auguste Pinoteau, fit avec la grâce qu'on lui connait les honneurs de sa maison.

Etaient présents: M. et Madame A. Pinoteau, M. et Madame Louis Pinoteau, M. et Madame Alfred Pinoteau, M. et Madame Charles Pinoteau, M. et Madame Rome, M. et Madame E. Bernadet, M. et Madame A. Martin, M. et Madame et Melle Painchaud, M. et Madame Hamond, M. et Mme G. Meunier, M. et Madame Girard, M. et Melle Massé, M. F. Delville, M. Hess, Melle Lachapelle.

La soirée, inutile de le dire, s'est passée d'une manière charmante, et les invités ont largement bénéficié de la gracieuse hospitalité de M. Auguste Pinoteau.

SAINT-EUSEBE

Une sympathique démonstration a eu lieu à l'occasion du départ de M. l'abbé C. Aubertin qui s'en est allé prendre possession de sa nouvelle cure de Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus.

Les paroissiens se sont réunis en grand nombre et deux bourses bien garnies lui ont été présentées, l'une par les Enfants de Marie, et l'autre par les hommes et les jeunes gens.

Cette faible aumône est un témoignage de vive reconnaissance pour l'abnégation et le dévouement dont M. Aubertin a fait preuve pendant les trois années qu'il a passés à la tête de cette paroisse.

Les pauvres et les malades regretteront amèrement son départ, et sans vouloir blesser son humilité, on peu dire que tous, grands comme petits, riches comme pauvres, ont été en mesure d'éprouver son inépuisable charitz comme son dévouement et son zèle infatigable.

Le départ de M. Aubertin crée un deuil général dans la paroisse et il peut-être sûr que la génération actuel le lui gardera un profond et fidèle souvenir.

COTE FAIT LE SERVICE DANS L'OUEST

L'ex-détective Côté a commencé dès hier à remplir les fonctions de sa nouvelle charge.

Le chef Legault, sous la direction duquel il se trouve directement placé, l'a mis sur le poste de la partie ouest. Côté fait la patrouille en habit de civilien. il devra bientôt revêtir l'uniforme de constable et s'armer du traditionnel bâton, emblême de la force.

CESSION DE BIENS

Québec, 16 septembre. (spéciale).—M. A. Trudel, architecte de cette ville, a fait cession de ses biens à la demande de M. J.-I. Lavery.

M. le notaire Charlebois a été nommé gardien provisoire

SA VIE EST DANS LA BALANCE

Magloire Hogue, accusé d'avoir tué sa femme, verse des pleurs en entrant dans la boite des criminels

La preuve entendue hier sur la lugubre affaire de la rue Montcalm—Le procès de Giaccone—La cause Cook - Blackley

Le procès de Magloire Hogue est commencé depuis hier matin en Cour du Banc du Roi.

Le prisonnier est accusé d'avoir tué son épouse, le 12 avril au soir dernier.

Mtre J.-A. Beaulieu occupe pour la défense.

Les jurés suivants ont été assermentés dans cette cause importante: MM Pierre Cédilot, Maxime Gougeon, Jos. Goulet, Jos. Hébert, Thomas Brunet, Julien Leroux, Joseph Maillet, Olivier Hébert, Elzéar Boyer, Alexandre Desrochers, Paul Denis.

En apparaissant à la barre, l'accusé, pris d'émotion, a laissé échapper quelques larmes.

Le capitaine Edmond Choquet, du poste de police No 3, est le premier témoin entendu.

Vers minuit, le 12 avril dernier, il a été averti qu'un meurtre avait été commis au No 209 rue Montcalm.

Il se transporta à la maison indiquée et trouva dans une chambre à coucher, une femme étendue sur un lit, ayant les pieds à la tête du lit et la tête au pied dulit.

Lavictime portait des marques de violence et des coups de couteau à la gorge. La mort devait remonter à deux heures auparavant. Rien dans la chambre n'indiquait qu'il y avait eu lutte. Le lit et la victime seuls étaient souillés de sang.

Le pied droit de la défunte était chaussé et le gauche ne l'était pas. Des clefs et un porte-monnaie ont été trouvés dans ses bas.

Dans un autre logement, près du No 209, tenu par une dame Chedler, il a vu les époux Fréchette. Il a appris que c'était M. et Mme Fréchette, qui les premiers, avaient découvert le cadavre.

Le capitaine a fait venir le Dr Bouchard et celui-ci a constaté que la mort devait remonter à trois heures. Il était alors une heure et quart.

Au poste de police le témoin a examiné le prisonnier et n'a rien découvert, si ce n'est une tache, sur un bras de chemise, qui lui a parue suspecte.

La chambre des époux Fréchette a aussi été examinée et rien d'anormal n'a été découvert.

Le Dr J.-Bte Bouchard corrobore le témoignage du capitaine Choquet, en ce qui concerne sa visite au domicile de la défunte.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'inspecteur de police J- Lamouche est le premier témoin entendu à la séance de l'après-midi.

Il connait la maison, portant le No 209 de la rue Montcalm, pour l'avoir visitée lui-même, dans la nuit du 12 au 13 avril. Il en a même fait un plan sur papier, indiquant, au fond d'une cour, le logement des époux Hogue et Fréchette d'un côté, et celui de Mme Chedler de l'autre. Le premier comprend trois chambres, l'une est la chambre à coucher des époux Hogue, et l'autre celle des époux Fréchette, toutes deux sont séparées par une cuisine commune aux deux ménages. De cette cuisine on peut communiquer avec les deux chambres, au moyen d'une porte ouvrant sur chacune.

Le plan de M. l'inspecteur est expliqué aux jurés par l'auteur lui-même.

Dans la nuit en question, après avoir fait un premier examen du prisonnier, il s'est rendu à la maison de la défunte, vers 1 h. 30. Il a trouvé la victime couchée sur un lit. Outre les blessures qu'elle portait, et le sang dont elle était souillée, il a remarqué qu'une chaussure manquait à son pied gauche. Dans le bas de cette jambe il a trouvé trois clefs, dont l'une servait à ouvrir une boîte de fer-blanc; dans le bas de l'autre jambe, il a aussi trouvé un porte-monnaie, contenant une pièce de 50 cents, une de 25 cents, une de 10 cents, deux de 5 cents et cinq sous en cuivre.

La maison était en ordre.

Dans une cassette en fer-blanc il a trouvé un livre de banque indiquant un dépôt de $243.45. Cette somme a été retirée depuis par les parents de la défunte.

Le grand-connétable Bissonnette produit cette cassette, les clefs, le porte-monnaie et un couteau de poche, trouvé sur le prisonnier lors de son arrestation.

L'accusé avait aussi été trouvé en possession de $2 et plus lorsqu'il a été arrêté.

L'inspecteur Lamouche a de plus examiné minutieusement la cuisine, puis la chambre des époux Fréchette, ainsi que tout ce qui leur appartenait, et il n'a rien découvert de suspect dans son examen.

De retour à la station de police, il a examiné de nouveau le prisonnier, et sur le bras droit de sa chemise il a cru découvrir une tache de sang.

En transquestion, Mtre Beaulieu fait remarquer que le capitaine Choquet avait déclaré que cette tache était sur le bras gauche.

Le témoin dit que peut-être que cette tache était sur le bras gauche, mais autant qu'il peut s'en souvenir elle était sur le bras droit.

Le plan produit par l'inspecteur Lamouche est quelque peu inexact, fait encore remarquer Mtre Beaulieu. Les deux portes de la cuisine, communiquant aux deux chambres avoisinantes, ne sont pas de fait, l'une vis-à-vis de l'autre tel qu'indiqué. Le témoin en convient et corrige son croquis séance tenante.

L'accusé à la barre a déclaré au témoin qu'il n'avait pas tué sa femme.

D'après le témoin, Hogue était sous l'influence de la boisson cette nuit-là.

LE CONSTABLE ELIE LORRAIN.—Le 12 avril dernier, le témoin était de faction, au coin des rues Montcalm et Demontigny Vers 11 .30 heures, le fils, d'une dame Loiselle, vint à lui, en lui disant qu'une femme était bien malade, au fond d'une cour, au No. 209 rue Montcalm. Mme Loiselle est arrivée immédiatement et tous trois se sont rendus à l'endroit indiqué.

En pénétrant dans la cuisine il a trouvé une lampe allumée sur une table.

Mme Loiselle entra dans la chambre des époux Hogue, et trouva la défunte sur le lit.

Etonné lui-même, de ce qu'il a aperçu, le témoin s'est demandé immédiatement si un meurtre n'avait pas été commis. Ils ont reconnu que le cadavre était celui de Mme M. Hogue.

Après avoir constaté la mort et jeté un coup d'œil par les chambres, le témoin est sorti. Au même instant, au milieu de la nuit sombre, il a rencontré un homme, — qui n'était autre que le prisonnier et lui a ordonné ge sortir de cette cour. Hogue lui a sur-le-champ déclaré que sa femme était morte de mort subite.

Le constable l'a alors amené avec lui au restaurant Bourgeois où il voulait téléphoner pour prévenirses supérieurs, de ce qu'il venait de découvrir. Chemin faisant, Hogue lui a dit: "Arrêtez-moi si vous voulez, mais ce n'est pas moi qui l'ai tuée".

A l'hôtel Bourgeois, l'accusé a pleuré, et il a répété à plusieurs reprises: "ma pauvre femme est morte, elle est morte de mort subite:"

Le caporal Côté, et le constable Desjardins ont été immédiatement envoyés sur les lieux.

Le CAPORAL OLIVAT COTE, (témoin).—En compagnie du constable Desjardins, il est entré au restaurant d'où il avait été appelé; il a vu et entendu le prisonnier pleurer et dire que sa femme était morte.

Le témoin lui a dit: "Venez avec nous, on va chercher qui l'a tuée."

En se rendant à sa maison le prisonnier a dit de plus: "vous m'amenez parce que ma femme est morte, mais ce n'est pas moi qui l'ai tuée."

Quand le prisonnier eût été examiné, le caporal a remarqué que ses deux bras de chemise étaient roulés et relevés jusqu'aux coudes près.

Les deux bras de sa camisole de laine étaient aussi retirés jusqu'au haut des poignets.

Le témoin a demandé à plusieurs reprises, au prisonnier, s'il connaissait quelqu'un, qui aurait pu ainsi assassiner sa femme. Hogue a répondu qu'il n'en savait rien.

Le caporal Côté a donné beaucoup d'attention à cette cause, et il déclare qu'il a fortement remarqué que le cadavre paraissait avoir été écrasé sur le lit. On avait dû presser sur le cadavre tant il était profondément enfoncé dans le lit de plumes. C'est l'impression première qu'il a eue en apercevant le cadavre.

L'accusé n'a fait aucune résistance lorsqu'il a été arrêté. Le témoin est d'avis qu'il était sous l'influence de la boisson.

Le Dr COME ALFRED DUGAS (témoin).—En compagnie de son confrère, le Dr D. McTaggart, il a fait l'autopsie du cadavre de ladéfunte.

Le cadavre portait cinq blessures au cou du côté gauche. L'une, non loin de la ligne mediane avait perforé les chairs, jusqu'au thorax. La deuxième, un peu plus en arrière, avait tranché l'artère carotide. Cette blessure a causé la mort; il y a eu hémorragie interne et externe.

Ces deux blessures avaient une ouverture de deux pouces de longueur, en moyenne. Les trois autres étaient très peu graves.

Toutes les cinq indiquaient une marque horizontale et elles ont dû être faites, avec un instrument tranchant, qui n'était pas excessivement aiguisé.

De plus, sur le côté droit, le Dr Dugas a découvert l'empreinte de trois doigts, puis sur le côté gauche, l'empreinte encore plus prononcée d'un autre doigt.

Ces marques de violence indiqueraient qu'un procédé de strangulation a été pratiqué, avant que les coups de couteau fussent portés.

La tache, trouvée sur la chemise du prisonnier a été analysée et l'expérience a prouvé que c'était bien une souillure de sang. Le vêtement avait été pénétré de part en part.

Le Dr D. McTaggart a corroboré le témoignage de son confrère Dugas. Il a déclaré n'avoir rien à retrancher ni à ajouter.

LA FEMME FRECHETTE

Mme Fréchette est alors appelée à rendre témoignage. Mais comme il se faisait tard, la séance a été ajournée à dix heures ce matin.

Le procès de Antonio Giaccone, accusé de meurtre sur la personne de feu M. Théodore Duval, a été remis au prochain terme.

LA CAUSE COOKE-BLACKLEY

Il a été fort remarqué que la fameuse cause Blackley-Cooke n'est pas sur la liste du présent terme criminel.

Pour l'édification du public, on annonce, que l'hon. juge Curran et l'hon. juge Lavergne ont été nommés commissaires pour réviser la preuve faite dans ce procès, au dernier terme, devant l'hon. feu juge Wurtele.

Le résultat est attendu avec impatience.

LA TAXE DE L'EAU

Montants perçus par la ville, de la taxe payée par les locataires, proportionnellement au montant des loyers

ECHELLE DES TAUX

Le trésorier a remis au maire et aux échevins, avant de le produire devant la commission des finances, un rapport indiquant le taux de la taxe d'eau, payé par tous les locataires, proportionnellement au montant de leurs loyers respectifs.

Ce rapport a été préparé à la demande de l'échevin Lapointe membre de la commission des finances, à une assemblée de cette commission tenue dernièrement. A cette réunion l'échevin Lapointe a émis l'opinion que l'échelle de prix, basée sur les loyers, n'était pas justifiable, pour la classe pauvre, et qu'elle devrait être refaite de façon à charger un taux plus élevé à ceux qui ont des logements dispendieux, de manière à permettre la réduction de la taxe sur les petits locataires.

Le rapport du Trésorier démontre que la ville encaisse annuellement l'énorme somme de $850,000, par la perception de la taxe d'eau.

Le rapport contient les renseignements suivants:

RECAPITULATION DE L'EVALUATION DE LA TAXE D'EAU:

Nombre		Montant des loyers		Evaluation totale des loyers	Moyenne des loyers.
33,823	Logements	$ 20 à	$ 100	$173,064.50	$ 5.00 chaque
11,597	Logements	110 à	200	126,059,25	11.00 chaque
8,010	Logements	210 à	300	58,441.75	19.00 chaque
1,248	Logements	310 à	400	39,185.00	27.00 chaque
545	Logements	420 à	500	19,185.00	35.00 chaque
685	Logements	520 à	1,000	35,909.25	52.00 chaque
82	Logements	1,100 à	5,000	9,202.50	112.00 chaque
50,990				$455,913.00	
4,464	Magasins	$ 50 à	$ 100	$ 22,790.00	$ 5.00 chaque
3,976	Magasins	125 à	300	39,396.00	10.00 chaque
1,326	Magasins	325 à	600	26,808.00	20.00 chaque
558	Magasins	650 à	1,000	19,521.00	35.00 chaque
284	Magasins	1,025 à	1,600	15,875.00	55.00 chaque
284	Magasins	1,650 à	3,000	20,610.00	95.00 chaque
72	Magasins	3,100 à	5,000	11,780.00	163.00 chaque
44	Magasins	5,200 à	10,000	13,716.00	312.00 chaque
23	Magasins	11,000 à	60,000	30,532.00	1755.00 chaque
10,972				$197,942.00	
330	Hôtels	$ 100 à	$ 400	$ 9,530.00	$ 29.00 chaque
48	Hôtels	450 à	800	2,946.00	61.00 chaque
12	Hôtels	1,000 à	1,500	1,529.00	127.00 chaque
	Hôtels	1,700 à	3,200	1,080.00	216.00 chaque
1	Hôtel		6,000	602.00	602.00 chaque
1	Hôtel		10,500	1,052.00	1,052.00 chaque
1	Hôtel		35,000	3,502.00	3,502.00 chaque
398				$20,241.00	

RECAPITULATION.

Pour logements	$456,000
Pour Magasins	200,000
Pour Hôtels	20,000
Recettes pour compteurs, etc.	174,000
Total	$850,000

SEMAINE DE RECEPTIONS CIVIQUES

La semaine prochaine, sera une semaine de réceptions par excellence à l'Hôtel de Ville.

Des réceptions seront données en l'honneur des délégués au Congrès des Métiers et du Travail de l'Amérique, aux représentants de la German Engineer Association et aux membres de la Canadian Manufacturers Association.

Le comité de réception a décidé de faire faire à ces visiteurs la traditionnelle promenade au parc de la montagne.

VICHY-CUSSET
GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900
F.-X. ST-CHARLES & Cie
Seuls agents au Canada, MONTREAL.
194-1-s-n

CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL DU CANADA

La vingtième session annuelle aura lieu à Montréal du 19 au 24 Septembre courant

PROGRAMME DU CONGRES

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, tiendra sa 20me session annuelle à Montréal, lundi le 19 jusqu'au 24 septembre.

Cette session sera une des plus considérables et des plus intéressantes, qui aient eu lieu depuis la fondation du Congrès.

De nombreux délégués de toutes les associations ouvrières du pays seront présents et des questions de la plus haute importance seront discutées.

Voici le programme de la réunion:

PROGRAMME

LUNDI

Ouverture officielle du Congrès à 9 heures a.m. Séance de l'après-midi à 2 heures.

MARDI

Séances à 9 heures a. m. et 2 heures p. m.

MERCREDI

Séance à 9 heures a. m. Après-midi à 1 heure, promenade en char électrique, départ de la salle des séances. Retour par les Rapides de Lachine, (par courtoisie de la Cité de Montréal). Le soir, à 8 heures, grande assemblée publique à la salle des séances.

JEUDI

Séances à 9 heures a.m. et 2 heures p. m. Le soir, Fonctions sociales.

VENDREDI

Séances à 7 heures a. m. et 2 heures p. m. Soirée théâtrale, à 8 heures.

SAMEDI

Clôture.

COMITE DE RECEPTION

A. Verville, président, O. Proulx, Ed. Berthiaume, A. Filiatreault, A. Mathieu, O. Myette, T. Fisher, J. C. E. Tardif, Ls. Lefebvre, J. A. Rodier, L. M. Dupont.

COMITE DE LA SALLE

Ls Lefebvre, président, J. C. E. Tardif, O. Proulx, L. M. Dupont.

COMITE DES AMUSEMENTS

T. Fisher, président, O. Myette, A. Verville, A. Filiatreault.

L'AFFAIRE CHOUILLOU-CAILLOUX

L'accusé se dit victime d'une conspiration et dit que toute l'affaire résulte d'une erreur.

ENQUETE REMISE A LUNDI

Hier matin s'est continuée l'enquête dans l'affaire Cailloux-Chouillou.

MM. Beaubien et Lamarche comparaissaient pour le plaignant, et M. Bisaillon pour le défendeur.

M. Charles Lefebvre, à l'emploi de M. Chouillou, a déclaré qu'il a déjà signé dans le livre du facteur pour avoir remise de lettre recommandées.

L'avocat de la défense a exposé qu'il ne prétend nullement nier le fait en lui-même. M. Chouillou a reçu la lettre, et il prétend que tout en signant le livret du facteur, il était de bonne foi.

M. Chouillou prétend que toute cette affaire est le résultat d'une erreur. Il a offert de remettre la lettre en question mais M. Cailloux a refusé de l'accepter disant qu'il n'en avait plus besoin.

L'accusé produit une liste des erreurs commises, par ses correspondants, en libellant les enveloppes, qui lui sont destinées.

M. Chouillou dénonce toute cette affaire comme étant une conspiration.

La séance a été ajournée à dix heures lundi matin.

L'HUISSIER DUMAS VICTIME D'UN ACCIDENT

Hier soir vers six heures, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a recueilli, au coin de la rue Craig et de la Place d'Armes, M. Wilfrid Dumas, huissier, âgé de 72 ans. Le vieillard a trébuché sur le pavé en voulant rejoindre un tramway, qui allait plus vite que lui. Comme conséquences fâcheuses il s'est infligé des blessures au front et au menton.

Il njy a rien de bien grave.

CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAMWAYS

La compagnie des tramways de Montréal a décidé de faire certains changements dans le parcours actuel de ses voitures.

A compter de demain, le 18, les chars de la ligne de ceinture Amherst, allant à l'est, passeront par la rue Mont-Royal au lieu de la rue Rachel.

Vu les travaux que fait la compagnie sur la rue Sainte-Catherine, à partir de lundi le 19, les chars de la rue Ste-Catherine, allant à l'est, descendront la rue St-Timothée jusqu'à la rue Craig, monteront l'avenue Delorimier jusqu'à la rue Ste-Cgtherine pour de là continuer vers l'Est.

Les chars de la rue Amherst, Ontario et Park Avenue, qui descendent actuellement par la rue Bleury, se rendront jusqu'à la rue Sainte-Catherine, de là se dirigeront vers l'Ouest jusqu'à la Côte du Beaver Hall, pour descendre, jusqu'à la rue Craig et reviendront par le circuit actuel. Ces derniers changements prendront également effet à compter de lundi le 19 courant.

Il guérit les poumons

Lorsque Catarrhozone est aspiré il se répand dans tous les organes respiratoires, guérissant les parties malades. Une irritation à la gorge est guérie en cinq minutes, il calme la bronchite instantanément. Rien d'aussi sûr pour le catarrhe et les rhumes. Prenez Catarrhozone, il donne à votre gorge une nouvelle santé, de même qu'à votre nez et à vos poumons. Très agréable et inoffensif. Essayez Catarrhozone, le guérisseur certain.

DE NOS JOURS

La manière de faire les choses a beaucoup changé

Aucune branche de la science n'a fait autant de progrès que celle de la médecine.—Des milliers de vies prolongées grâce aux découvertes modernes.

"Peu de choses se sont développées aussi rapidement, durant le dernier quart de siècle, que la médecine", a dit récemment un praticien en vue. "Et sans aucun doute, la phase la plus frappante de ses progrès est le traitement du sang. Autrefois, on croyait guérir la plupart des maladies en ouvrant une veine et en laissant chapper le sang. La fausseté absolue de cette théorie a été découverte ensuite. Alors on traita les symptômes de la maladie et on ne s'occupa pas du sang. On constata également que cette pratique était inefficace, car, bien que chassés pour quelque temps, les symptômes reviennent toujours si la cause n'est pas enlevée et la maladie est pire qu'auparavant. C'est la racine du mal qu'il faut attaquer, et le plus important développement de la science médicale moderne a été de découvrir que, dans la plupart des maladies c'est le sang qui est la cause de tout. Si le sang est maigre etpauvre, les nerfs et les organes vitaux ne peuvent recevoir leur nourriture propre, l'organisme s'épuise et offre un champ fertile à la maladie. Reconstituez le sang, remontez les nerfs épuisés et vous ferez disparaître la cause. Quand la cause sera enlevée la maladie disparaîtra".

Une illustration de cette vérité se trouve dans le cas de Mlle A. M. Tuckey, Oxdrift, Ont., qui dit: "Je ne sais pas ce que je serais devenue n'eussent été les Pilules Roses du Dr Williams. Mon sang paraissait changé en eau et je souffrais de vertige, de maux de tête et de prostration générale. J'essayai plusieurs remèdes, mais au lieu d'aller mieux j'empirais graduellement et sérieusement. Je devins si faible que je dus cesser de travailler et j'en étais là quand on me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après avoir pris les pilules pendant quelques semaines, je commençai à reprendre des forces, mon appétit revint les maux de tête et le vertige disparurent et, bientôt je pus jouir d'une bonne santé comme jamais auparavant. Je ne saurais assez vous remercier du bien que les pilules m'ont fait et j'espère qu'elles continueront longtemps à soulager les autres maladies".

L'indigestion, la névralgie, les troubles cardiaques, l'anémie, les maladies des reins et du foie, le rhumatisme, les maux fonctionnels de la femme et une foule d'autres malaises sont tous des maladies du sang et c'est pourquoi ils sont toujours guéris par les Pilules Roses du Dr Williams, lesquelles font réellement un sang nouveau, riche, rouge, atteignant de cette façon la source du mal et l'expulsant de l'organisme. Le grand succès de ce remède a engagé quelques marchands peu scrupuleux à offrir des imitations colorées en rose. Vous pouvez vous protéger contre ces gens en vous assurant que le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" est imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Vendues par tous les marchands de remèdes ou elles seront envoyées directement par la Dr Williams Medicine Co., Brockville Ont., à 50 cts la bolte ou six boîtes pour $2.50.

UNE GREVE

Winnipeg, 16 septe bre.— Les fabricants de chaudières sur les lignes du C.-P.-R., entre Fort-William et Victoria se sont mis en grève à onze heures cet avant-midi, pour obtenir une nouvelle échelle de salaires.

Il y a environ cent cinquante hommes en grève ici.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. J. A. Carufel, gérant, 1193 Avenue Delorimier. Tél. Bell Est 949.